



Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le troisième trimestre de 2016

Rapport aux actionnaires • Trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU TROISIÈME TRIMESTRE en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,24 \$, par rapport à 1,19 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 1,27 \$, par rapport à 1,20 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 2 358 millions de dollars, comparativement à 2 266 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 2 416 millions de dollars, comparativement à 2 285 millions de dollars.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE, période de neuf mois close le 31 juillet 2016 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 3,47 \$, par rapport à 3,25 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 3,64 \$, par rapport à 3,47 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 6 633 millions de dollars, comparativement à 6 185 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 6 945 millions de dollars, comparativement à 6 577 millions de dollars.

RAJUSTEMENT DU TROISIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le troisième trimestre comprennent l'élément à noter suivant :

- Amortissement d'immobilisations incorporelles de 58 millions de dollars après impôt (3 cents par action), comparativement à 62 millions de dollars après impôt (3 cents par action) au troisième trimestre de l'exercice précédent.

TORONTO, le 25 août 2016 – Le Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2016, lesquels témoignent de la croissance des résultats des services de détail et de gros.

«Les résultats de la TD, notamment le résultat rajusté de 2,4 milliards de dollars, en hausse de 6 % par rapport à celui pour le troisième trimestre de l'exercice précédent, sont le reflet de la force de notre modèle d'affaires diversifié, a dit Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction. Notre rendement est le reflet de notre croissance interne et de l'attention soutenue apportée à la gestion des charges.»

Services de détail au Canada

Le résultat net des Services de détail au Canada s'est élevé à 1,5 milliard de dollars en regard de 1,6 milliard de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits se sont accrus de 3 % par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent et cet accroissement a été plus que neutralisé par une augmentation des indemnités d'assurance causée principalement par les feux de forêt de Fort McMurray et l'incidence de l'augmentation du taux d'imposition effectif.

Services de détail aux États-Unis

Le résultat net des Services de détail aux États-Unis s'est établi à 788 millions de dollars (609 millions de dollars US) pour le trimestre par rapport à 674 millions de dollars (543 millions de dollars US) comme présenté et 650 millions de dollars (524 millions de dollars US) sur une base rajustée pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis, qui ne tiennent pas compte de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, ont dégagé un résultat net de 663 millions de dollars (512 millions de dollars US), en hausse de 14 % (9 % en dollars US) comme présenté et de 19 % (14 % en dollars US) sur une base rajustée par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. Les résultats reflètent la croissance des produits et des soldes dans les comptes des clients, et l'attention soutenue apportée à la gestion des charges.

L'apport de TD Ameritrade aux bénéfices du secteur a été de 125 millions de dollars (97 millions de dollars US), en hausse de 36 % (31 % en dollars US) par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la croissance des actifs, l'augmentation des volumes d'opérations et un ajustement favorable du passif d'impôt, le tout en partie contrebalancé par une hausse des charges d'exploitation.

Services bancaires de gros

Le résultat net des Services bancaires de gros a atteint 302 millions de dollars, soit une hausse de 26 % par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent qui s'explique par l'accroissement des activités de montage de placements de titres de créance et de titres de capitaux propres sur les marchés financiers, la croissance des prêts aux grandes entreprises et les produits liés aux activités de transaction.

Fonds propres

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sur une base entièrement intégrée conformément à Bâle III a été de 10,4 %, par rapport à 10,1 % au trimestre précédent.

Conclusion

«Nous sommes ravis d'avoir atteint au cours du trimestre considéré la marque des 500 000 téléchargements de l'application de gestion des dépenses Dépense TD, qui permet à nos clients d'effectuer le suivi de leurs dépenses et de leurs épargnes, a dit M. Masrani. Nous continuons de chercher à en faire toujours plus pour nos clients en leur offrant un service et une commodité légendaire, tout en investissant en prévision de leurs besoins futurs.»

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» à la page 3.

TABLE DES MATIÈRES

1 POINTS SAILLANTS FINANCIERS et RAJUSTEMENTS DU TROISIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)	53 Méthodes comptables et estimations
	55 Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
RAPPORT DE GESTION	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
4 Faits saillants financiers	56 Bilan consolidé intermédiaire
5 Notre rendement	57 État du résultat consolidé intermédiaire
7 Aperçu des résultats financiers	58 État du résultat global consolidé intermédiaire
14 Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD	59 État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
21 Résultats trimestriels	60 État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
22 Revue du bilan	61 Notes des états financiers consolidés intermédiaires
23 Qualité du portefeuille de crédit	
31 Situation des fonds propres	
35 Gestion des risques	89 RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS
51 Titrisation et arrangements hors bilan	

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion du rapport annuel 2015 (le rapport de gestion de 2015) de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de ses secteurs d'exploitation, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2016», ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2016 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités ainsi que les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir» et de verbes au futur ou au conditionnel.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, de crédit, de marché (y compris le risque de position sur titres de participation, le risque sur marchandises, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), de liquidité, opérationnel (y compris les risques liés à la technologie et à l'infrastructure), d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des capitaux propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses principales priorités, notamment réaliser des acquisitions, fidéliser la clientèle, élaborer des plans stratégiques et recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude et d'autres comportements criminels auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements, de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris sans s'y restreindre les lois fiscales, les lignes directrices en matière d'information sur les fonds propres à risque et les directives réglementaires en matière de liquidité; le contexte de contentieux globalement difficile, y compris aux États-Unis; la concurrence accrue, y compris provenant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et des concurrents offrant des services non traditionnels; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2015, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à toute transaction ou tout événement dont il est question à la rubrique «Événements importants» dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur www.td.com/francais. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2015 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de nos secteurs d'exploitation, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2016», telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

Avant sa publication, ce document a été revu par le comité d'audit de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité d'audit.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires et avec les états financiers consolidés de 2015 et les notes correspondantes et le rapport de gestion de 2015. Le présent rapport de gestion est daté du 24 août 2016. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés de 2015 de la Banque et des notes correspondantes, ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes correspondantes dressés selon les IFRS publiées par l'IASB. Il est à noter que certains montants comparatifs ont été retraités ou reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2015 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com/francais>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux ou pour les trois mois clos les			Aux ou pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2016	30 avril 2016	31 juillet 2015	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Résultats d'exploitation					
Total des produits	8 701 \$	8 259 \$	8 006 \$	25 570 \$	23 379 \$
Provision pour pertes sur créances	556	584	437	1 782	1 174
Indemnités d'assurance et charges connexes	692	530	600	1 877	1 863
Charges autres que d'intérêts	4 640	4 736	4 292	14 029	13 162
Résultat net – comme présenté	2 358	2 052	2 266	6 633	6 185
Résultat net – rajusté ¹	2 416	2 282	2 285	6 945	6 577
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	14,1 %	12,5 %	14,9 %	13,3 %	14,2 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté ²	14,5	14,0	15,0	14,0	15,1
Situation financière					
Total de l'actif	1 182 436 \$	1 124 786 \$	1 099 202 \$	1 182 436 \$	1 099 202 \$
Total des capitaux propres	71 204	67 823	65 965	71 204	65 965
Total des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ³	388 243	383 589	369 495	388 243	369 495
Ratios financiers					
Ratio d'efficacité – comme présenté	53,3 %	57,3 %	53,6 %	54,9 %	56,3 %
Ratio d'efficacité – rajusté ¹	52,6	54,8	53,4	53,6	54,0
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ³	10,4	10,1	10,1	10,4	10,1
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ³	11,9	11,7	11,5	11,9	11,5
Total du ratio de fonds propres ³	14,6	14,4	13,9	14,6	13,9
Ratio de levier financier	3,8	3,8	3,7	3,8	3,7
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts et des acceptations ⁴	0,39	0,42	0,33	0,42	0,31
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars)					
Résultat par action					
De base	1,24 \$	1,07 \$	1,20 \$	3,48 \$	3,26 \$
Dilué	1,24	1,07	1,19	3,47	3,25
Dividendes par action	0,55	0,55	0,51	1,61	1,49
Valeur comptable par action	35,68	33,89	33,25	35,68	33,25
Cours de clôture	56,89	55,85	52,77	56,89	52,77
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 853,4	1 850,9	1 851,1	1 852,8	1 847,9
Nombre moyen – dilué	1 856,6	1 853,9	1 855,7	1 856,1	1 853,0
Fin de période	1 854,8	1 853,5	1 853,6	1 854,8	1 853,6
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	105,5 \$	103,5 \$	97,8 \$	105,5 \$	97,8 \$
Rendement de l'action	3,8 %	4,0 %	3,7 %	4,0 %	3,6 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires	44,5	51,2	42,7	46,3	45,7
Ratio cours/bénéfice	12,8	12,7	12,7	12,8	12,7
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars)¹					
Résultat par action					
De base	1,27 \$	1,20 \$	1,21 \$	3,65 \$	3,47 \$
Dilué	1,27	1,20	1,20	3,64	3,47
Ratio de distribution sur actions ordinaires	43,4 %	45,9 %	42,3 %	44,1 %	42,9 %
Ratio cours/bénéfice	11,9	11,8	11,9	11,9	11,9

¹ Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur les résultats comme présentés et les résultats rajustés, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

² Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires» du présent document.

³ Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode d'intégration progressive du rajustement de la valeur du crédit (RVC) prescrite par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont respectivement de 64 %, 71 %, et 77 %.

⁴ Compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts. Pour plus de renseignements sur les prêts acquis ayant subi une perte de valeur, se reporter à la section «Qualité du portefeuille de crédit» du présent rapport de gestion et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires. Pour plus de renseignements sur les titres de créance classés comme prêts, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» et aux tableaux de la section «Qualité du portefeuille de crédit» du présent rapport de gestion et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

NOTRE RENDEMENT

Aperçu de la société

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD. La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à environ 25 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois grands secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec quelque 10,8 millions de clients du service en ligne et du service mobile. Au 31 juillet 2016, les actifs de la TD totalisaient 1,2 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats dressés selon les IFRS, «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR connues sous le nom de résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les «éléments à noter», après impôt sur le résultat, des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau 3. Comme expliqué, les résultats rajustés diffèrent des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – comme présentés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2016	30 avril 2016	31 juillet 2015	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Produits d'intérêts nets	4 924 \$	4 880 \$	4 697 \$	14 851 \$	13 837 \$
Produits autres que d'intérêts	3 777	3 379	3 309	10 719	9 542
Total des produits	8 701	8 259	8 006	25 570	23 379
Provision pour pertes sur créances	556	584	437	1 782	1 174
Indemnités d'assurance et charges connexes	692	530	600	1 877	1 863
Charges autres que d'intérêts	4 640	4 736	4 292	14 029	13 162
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	2 813	2 409	2 677	7 882	7 180
Charge d'impôt sur le résultat	576	466	502	1 588	1 264
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	121	109	91	339	269
Résultat net – comme présenté	2 358	2 052	2 266	6 633	6 185
Dividendes sur actions privilégiées	36	37	25	98	73
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 322 \$	2 015 \$	2 241 \$	6 535 \$	6 112 \$
Attribuable aux :					
Actionnaires ordinaires	2 293 \$	1 987 \$	2 213 \$	6 449 \$	6 029 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	29	28	28	86	83

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté (en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2016	30 avril 2016	31 juillet 2015	31 juillet 2016	31 juillet 2015
	Résultats d'exploitation – rajustés				
Produits d'intérêts nets	4 924 \$	4 880 \$	4 697 \$	14 851 \$	13 837 \$
Produits autres que d'intérêts ¹	3 777	3 437	3 288	10 731	9 504
Total des produits	8 701	8 317	7 985	25 582	23 341
Provision pour pertes sur créances	556	584	437	1 782	1 174
Indemnités d'assurance et charges connexes	692	530	600	1 877	1 863
Charges autres que d'intérêts ²	4 577	4 556	4 261	13 712	12 596
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	2 876	2 647	2 687	8 211	7 708
Charge d'impôt sur le résultat ³	597	491	508	1 654	1 445
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade ⁴	137	126	106	388	314
Résultat net – rajusté	2 416	2 282	2 285	6 945	6 577
Dividendes sur actions privilégiées	36	37	25	98	73
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	2 380	2 245	2 260	6 847	6 504
Attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, après impôt sur le résultat	29	28	28	86	83
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	2 351	2 217	2 232	6 761	6 421
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat					
Amortissement des immobilisations incorporelles ⁵	(58)	(63)	(62)	(186)	(190)
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente ⁶	–	(51)	19	(10)	34
Dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges ⁷	–	(116)	–	(116)	–
Frais de restructuration ⁸	–	–	–	–	(228)
Charge(s)/provision(s) pour litiges et liées aux litiges ⁹	–	–	24	–	(8)
Total des rajustements pour les éléments à noter	(58)	(230)	(19)	(312)	(392)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	2 293 \$	1 987 \$	2 213 \$	6 449 \$	6 029 \$

¹ Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2016* – perte de 58 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente, comme expliqué à la note 6 ci-dessous; *premier trimestre de 2016* – profit de 46 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente; *troisième trimestre de 2015* – profit de 21 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente; *deuxième trimestre de 2015* – profit de 17 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

² Les charges autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *troisième trimestre de 2016* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 63 millions de dollars, comme expliqué à la note 5 ci-dessous; *deuxième trimestre de 2016* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 69 millions de dollars; dépréciation du goodwill, de certaines immobilisations incorporelles, des autres actifs non financiers, et autres charges de 111 millions de dollars, comme expliqué en détail à la note 7 ci-dessous; *premier trimestre de 2016* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 74 millions de dollars; *troisième trimestre de 2015* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 70 millions de dollars; recouvrement de pertes liées aux litiges de 39 millions de dollars, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; *deuxième trimestre de 2015* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 73 millions de dollars; 337 millions de dollars liés aux initiatives visant à réduire les coûts, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; charges pour litiges de 52 millions de dollars; *premier trimestre de 2015* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 73 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social, sauf les montants des charge(s)/provision(s) pour litiges et liées aux litiges qui ont été comptabilisés dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

³ Pour un rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée» à la rubrique «Impôt sur le résultat» du rapport de gestion.

⁴ La quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade rajustée exclut les éléments à noter suivants : *troisième trimestre de 2016* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 16 millions de dollars, comme expliqué à la note 5 ci-dessous; *deuxième trimestre de 2016* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 17 millions de dollars; *premier trimestre de 2016* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 16 millions de dollars; *troisième trimestre de 2015* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 15 millions de dollars; *deuxième trimestre de 2015* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 16 millions de dollars; *premier trimestre de 2015* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 14 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

⁵ L'amortissement des immobilisations incorporelles se rapporte principalement à des acquisitions d'actifs et à des regroupements d'entreprises. L'amortissement des logiciels et des droits de gestion d'actifs est inclus dans l'amortissement des immobilisations incorporelles; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter.

⁶ La Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction et a reclassé, en date du 1^{er} août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente. Ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaut de crédit et des contrats de swaps de taux qui sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont passées en résultat de la période. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des dérivés et celui des titres de créance reclassés entraîne une volatilité périodique des résultats, qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques de la performance de l'entreprise sous-jacente du secteur Services bancaires de gros. La Banque peut à l'occasion remplacer des titres dans le portefeuille pour mieux utiliser le financement à échéance déterminée initial. Par conséquent, les dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le secteur Services bancaires de gros, et les profits et les pertes sur les dérivés, en sus des montants comptabilisés selon la comptabilité d'engagement, sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque excluent les profits et les pertes relatifs aux dérivés qui dépassent le montant comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

⁷ Au cours du deuxième trimestre de 2016, la Banque a comptabilisé des pertes de valeur liées au goodwill, à certaines immobilisations incorporelles, aux autres actifs non financiers et aux actifs d'impôt différé ainsi que d'autres charges liées aux services de placement direct en Europe qui connaissent des pertes continues. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

⁸ Au cours de 2015, la Banque a entrepris un examen de la restructuration et a comptabilisé des frais de restructuration respectivement de 337 millions de dollars (228 millions de dollars après impôt) et 349 millions de dollars (243 millions de dollars après impôt), montant net, au cours des deuxième et quatrième trimestres de 2015. Les initiatives de restructuration engagées visaient à réduire les coûts et à gérer les dépenses à long terme et à atteindre une plus grande efficacité opérationnelle. Ces mesures comprenaient la refonte des processus et la restructuration des activités, des initiatives d'optimisation des successales de détail et des biens immobiliers, et l'examen de l'organisation. Les frais de restructuration ont été comptabilisés à titre d'ajustement au résultat net du secteur Siège social.

⁹ Par suite d'un jugement défavorable et de l'évaluation de certains autres événements et expositions survenus aux États-Unis en 2015, la Banque a pris des mesures de prudence pour réévaluer sa provision pour litiges. Après avoir pris en compte ces facteurs, y compris les procédures judiciaires connexes ou semblables, la Banque a déterminé, d'après les normes comptables applicables, qu'il était nécessaire d'augmenter de 52 millions de dollars (32 millions de dollars après impôt) la provision pour litiges de la Banque au deuxième trimestre de 2015. Au cours du troisième trimestre de 2015, la Banque a reçu des distributions de 39 millions de dollars (24 millions de dollars après impôt) par suite de règlements antérieurs conclus relativement à certaines procédures aux États-Unis, en vertu desquelles la Banque s'était vu conférer le droit à ces distributions, lorsqu'elles seraient disponibles. Le montant au troisième trimestre de 2015 tient compte du recouvrement de règlements antérieurs.

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ¹

(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2016	30 avril 2016	31 juillet 2015	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Résultat de base par action – comme présenté	1,24 \$	1,07 \$	1,20 \$	3,48 \$	3,26 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,03	0,13	0,01	0,17	0,21
Résultat de base par action – rajusté	1,27 \$	1,20 \$	1,21 \$	3,65 \$	3,47 \$
Résultat dilué par action – comme présenté	1,24 \$	1,07 \$	1,19 \$	3,47 \$	3,25 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,03	0,13	0,01	0,17	0,22
Résultat dilué par action – rajusté	1,27 \$	1,20 \$	1,20 \$	3,64 \$	3,47 \$

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.² Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.**TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT¹**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2016	30 avril 2016	31 juillet 2015	31 juillet 2016	31 juillet 2015
TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)	25 \$	28 \$	27 \$	83 \$	86 \$
TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) ²	16	17	15	49	45
MBNA Canada	9	9	10	27	28
Aéroplan	4	5	5	13	13
Divers	4	4	5	14	18
	58	63	62	186	190
Logiciels et droits de gestion d'actifs	89	77	74	246	213
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	147 \$	140 \$	136 \$	432 \$	403 \$

¹ L'amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exception des logiciels et des droits de gestion d'actifs, est inclus dans les éléments à noter. Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.² Compris dans la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade.**Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires**

La méthode de répartition des fonds propres de la Banque à ses secteurs d'exploitation est alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. La méthode de répartition des fonds propres aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 9 %.

Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens.

Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est une mesure financière non conforme aux PCGR, puisque ce n'est pas un terme défini par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 6 : RENDEMENT DES FONDS PROPRES SOUS FORME D' ACTIONS ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2016	30 avril 2016	31 juillet 2015	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens	64 595 \$	64 536 \$	58 891 \$	64 568 \$	56 932 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	2 293	1 987	2 213	6 449	6 029
Éléments à noter, après impôt sur le résultat ¹	58	230	19	312	392
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	2 351	2 217	2 232	6 761	6 421
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	14,5 %	14,0 %	15,0 %	14,0 %	15,1 %

¹ Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.**APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS****Sommaire du rendement**

Un aperçu du rendement de la Banque, sur une base rajustée, pour le troisième trimestre de 2016 en regard des indicateurs de rendement financiers indiqués dans le rapport annuel 2015 de la TD, est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats et les éléments à noter comme présentés et rajustés sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 a augmenté de 5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, signe de la hausse des résultats des secteurs Services de détail aux États-Unis, Services de détail au Canada et Services bancaires de gros, en

partie annulée par une augmentation de la perte du secteur Siège social. La Banque vise une croissance à moyen terme du résultat par action rajusté de 7 % à 10 %.

- Le rendement rajusté des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'est établi à 2,32 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016.
- Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 a été de 14,0 %.
- Pour les douze mois clos le 31 juillet 2016, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 12,2 % par rapport au rendement moyen de 12,1 % des établissements financiers canadiens comparables¹.

Incidence du taux de change sur les résultats convertis du secteur Services de détail aux États-Unis

Le résultat du secteur Services de détail aux États-Unis, compte tenu de l'apport de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, témoigne des fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La dépréciation du dollar canadien a eu un effet favorable sur les résultats du secteur Services de détail aux États-Unis pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, comme présenté dans le tableau ci-après.

TABLEAU 7 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos		Neuf mois clos	
	31 juillet 2016 par rapport au 31 juillet 2015		31 juillet 2016 par rapport au 31 juillet 2015	
Augmentation du total des produits des Services bancaires de détail aux États-Unis	89	\$	589	\$
Augmentation des charges autres que d'intérêts des Services bancaires de détail aux États-Unis	52		350	
Augmentation du résultat net, après impôt, des Services bancaires de détail aux États-Unis	25		159	
Augmentation de la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	6		33	
Augmentation du résultat net, après impôt, du secteur Services de détail aux États-Unis	31		193	
Augmentation du résultat de base par action (en dollars)	0,02		0,10	
Augmentation du résultat dilué par action (en dollars)	0,02	\$	0,10	\$

Sur une période continue de douze mois, une plus-value/moins-value de un cent du taux de change moyen entre le dollar américain et le dollar canadien fait augmenter/diminuer le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis d'environ 40 millions de dollars.

Sommaire et perspectives économiques

L'économie canadienne a atteint une croissance appréciable de 2,4 % pour le premier trimestre de l'année civile 2016 (sur une base annualisée, par rapport à la croissance pour le trimestre précédent). Cet excellent départ a toutefois été gâché par un ralentissement du rythme de croissance sous-jacent qui, plombé par les remous économiques temporaires causés par les feux de forêt de Fort McMurray en mai, devrait faire glisser le taux de croissance global du Canada sous la normale, soit à 1,1 % pour toute l'année 2016. Ces chiffres nationaux ne révèlent pas les disparités de rendement pour les régions, y compris une croissance notable attendue pour la Colombie-Britannique et pour l'Ontario. Par contre, les régions productrices de pétrole, notamment Terre-Neuve-et-Labrador et l'Alberta, restent fragilisées depuis l'effondrement des prix du pétrole, et la situation de l'Alberta a été empirée par les feux de forêt cette année.

Sur le plan mondial, l'économie n'arrive pas à accélérer le rythme de façon satisfaisante, l'expansion collant autour de 3 %. Après avoir pris une forte avance au premier trimestre, la croissance de la zone euro a ralenti au deuxième trimestre. L'incertitude économique s'est accentuée dans le sillage du référendum tenu au Royaume-Uni en juin, et les risques de déflation persistants pourraient inciter certaines banques centrales, notamment la Banque du Japon et la Banque centrale européenne, à maintenir leurs mesures d'assouplissement pendant les mois à venir. Ces mesures ont suscité un élan de reprise mondiale des marchés des actions et des obligations ainsi que ravivé l'appétit général pour le risque au cours des derniers mois. Depuis janvier, les marchés émergents sont les grands bénéficiaires des entrées de capitaux, même s'il leur reste à surmonter certaines difficultés structurelles à long terme. Bien que la Chine demeure la principale locomotive de la croissance mondiale, son rythme d'expansion continue à s'essouffler, ce qui nuit aux pays faisant partie de sa chaîne d'approvisionnement.

Le paysage économique pour les États-Unis a été résolument ambivalent. Pour le deuxième trimestre de l'année civile, la croissance du produit intérieur brut (PIB) a été faible à un taux annualisé de 1,2 %, alors que les marchés attendaient une croissance de 2,5 %. La faiblesse s'est fait sentir particulièrement du côté des investissements des entreprises et, étant donné que la force du dollar et la faiblesse de la croissance mondiale ont pesé sur les profits et les exportations, les prévisions d'investissements aux États-Unis demeurent limitées. Quoi qu'il en soit, les solides tendances de l'embauche et la remontée graduelle des hausses salariales ces derniers mois permettent de brosser un portrait plus optimiste des activités sous-jacentes du côté américain. Au vu de ces facteurs, nous prévoyons que la Réserve fédérale devrait maintenir le statu quo jusqu'à la fin de l'année et relever le taux d'intérêt des fonds fédéraux de 50 points de base (pdb) en 2017.

Le Canada reste affecté par le processus d'ajustement complexe enclenché depuis les fortes baisses des prix des produits de base en 2014, et les feux de forêt survenus à Fort McMurray en mai 2016 n'ont fait que mettre un frein additionnel sur la croissance. La baisse des investissements d'entreprises devrait s'arrêter au second semestre de l'année civile 2016, mais la croissance des investissements ne devrait pas devenir significative avant le début de 2018, puisque les prix du pétrole ne justifient pas de nouveaux investissements et que la hausse des ventes des fabricants reste faible.

Pendant que le processus d'ajustement économique se poursuit, la demande extérieure pour ses biens et services est censée donner un coup de pouce au Canada. Or, les exportations ont déçu les attentes au premier semestre de 2016, les volumes ayant chuté en raison de la faible demande pour toutes les principales catégories de produits. Cette situation reflète le piètre niveau de la demande étrangère due à l'apathie continue des investissements des entreprises américaines. La faiblesse ne devait pas persister puisque la solide croissance chez nos voisins du sud au second semestre de 2016 devrait stimuler les exportations canadiennes.

Le secteur de l'immobilier a été un catalyseur clé de la croissance économique du Canada, aidé par les faibles taux d'intérêt et une hausse du prix des maisons. La croissance devrait demeurer forte en 2016, mais l'activité pourrait ralentir de façon marquée à mesure que l'élan donné par les baisses de taux d'intérêt passées s'atténuera et que les différents changements fiscaux et autres changements réglementaires mis en place récemment, y compris la taxe sur les transferts fonciers de 15 % pour les non-résidents dans la région de Vancouver, calmeront la demande. Toute correction au cours de la prochaine année devrait vraisemblablement être modeste si les taux d'intérêt restent faibles et le taux de chômage demeure stable.

¹ Les établissements financiers canadiens comparables comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

Les dépenses publiques devraient aussi stimuler la croissance au second semestre de l'année civile 2016 et tout au long de 2017. La nouvelle prestation fiscale canadienne pour les enfants, versée depuis juillet, pourrait amener une hausse des dépenses de consommation cette année. Les dépenses d'infrastructures ajouteront jusqu'à 0,3 point de pourcentage à la croissance en 2017.

Dans un scénario de croissance économique modérée et de gains modestes pour le marché de l'emploi, les pressions inflationnistes devraient demeurer en ligne avec la cible de 2 % établie par la Banque du Canada. Bien que l'inflation globale soit actuellement inférieure à cette cible, les répercussions des baisses passées des prix de l'énergie s'estompent, alors que les prix des importations augmentent. C'est pourquoi nous prévoyons que l'inflation se rapprochera de la cible de la banque centrale d'ici le second semestre civil de 2017.

Puisque les pressions inflationnistes sont faibles, la Banque du Canada maintiendra probablement son taux à 0,50 % au cours des années civiles 2016 et 2017, conformément à son Rapport sur la politique monétaire de juillet 2016, dans lequel elle suggérait que l'activité économique ne devrait revenir à son niveau potentiel que vers la fin du second semestre civil de 2017.

Plusieurs risques importants pourraient faire dévier l'économie canadienne de sa cible. Si la demande américaine demeurait faible, la croissance des exportations du Canada pourrait en pâtir, une source principale de croissance étant absente. Au pays, l'endettement élevé des ménages pourrait précipiter un cycle de désendettement des consommateurs qui minerait la croissance de la consommation. Comme les dépenses de consommation représentent plus de la moitié de l'activité économique, leur ralentissement nuirait à l'ensemble de l'économie. De même, une modération des mises en chantier, causée tant par le prix moins abordable des maisons que par d'autres facteurs, couperait un des principaux moteurs de la croissance des derniers trimestres.

Résultat net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2016 par rapport au T3 2015

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a été de 2 358 millions de dollars, soit une hausse de 92 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. La hausse du résultat net comme présenté provient principalement des augmentations des résultats dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par une baisse des résultats dans le secteur Services de détail au Canada et une augmentation de la perte du secteur Siège social. Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis a augmenté surtout du fait de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, d'un levier opérationnel positif, d'une bonne qualité du crédit, de l'apport accru de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, ainsi que de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie annulé par un recouvrement de pertes liées aux litiges à l'exercice précédent qui a été comptabilisé comme un élément à noter. Le résultat net des Services bancaires de gros tient compte de l'accroissement des produits, en partie contrebalancé par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêt. Le résultat net des Services de détail au Canada tient compte d'une augmentation des indemnités d'assurance, de l'augmentation du taux d'imposition effectif, de la hausse des charges autres que d'intérêts et de l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, le tout en partie compensé par l'accroissement des produits. L'augmentation de la perte nette du secteur Siège social est attribuable surtout à l'augmentation des provisions pour pertes sur créances subies mais non encore décelées et à la hausse des charges nettes du Siège social, en partie neutralisées par la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan et une variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente qui a été comptabilisée comme un élément à noter à l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre s'est établi à 2 416 millions de dollars, une hausse de 131 millions de dollars, ou 6 %.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2016 par rapport au T2 2016

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a augmenté de 306 millions de dollars, ou 15 %, par rapport au trimestre précédent. L'augmentation du résultat net comme présenté provient de la hausse des résultats dans les secteurs Services bancaires de gros, Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada et de la diminution de la perte dans le secteur Siège social. Le résultat net du secteur Services bancaires de gros tient compte de l'accroissement des produits, de la diminution de la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêt, éléments en partie neutralisés par l'augmentation du taux d'imposition effectif. Le résultat net des Services de détail aux États-Unis s'est accru du fait des volumes de prêts, de la croissance des produits d'honoraires, des deux jours supplémentaires que le trimestre considéré a comptés et d'un apport plus important de la participation de la Banque dans TD Ameritrade. Le résultat net des Services de détail au Canada tient compte d'un accroissement des produits, en partie contrebalancé par une augmentation des indemnités d'assurance et des charges autres que d'intérêts. La diminution de la perte nette du secteur Siège social est attribuable à la dépréciation du goodwill, des actifs non financiers et autres charges, en partie neutralisée par la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente (ces deux éléments ayant été comptabilisés dans les éléments à noter au trimestre précédent), par la hausse des charges nettes du Siège social, la hausse des charges d'impôt et la diminution des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan pour le trimestre considéré. Le résultat net ajusté pour le trimestre a augmenté de 134 millions de dollars, ou 6 %.

Depuis le début de l'exercice – T3 2016 par rapport au T3 2015

Le résultat net comme présenté s'est établi à 6 633 millions de dollars, soit 448 millions de dollars, ou 7 %, de plus que pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du résultat net comme présenté découle des hausses des résultats dans les secteurs Services de détail aux États-Unis, Services de détail au Canada et Services bancaires de gros et d'une diminution de la perte dans le secteur Siège social. La hausse du résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis témoigne principalement de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, d'un levier opérationnel positif, de la contribution de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques, de l'apport accru de la participation de la Banque dans TD Ameritrade et de l'incidence favorable de la conversion de monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net du secteur Services de détail au Canada tient compte de l'accroissement des produits, en partie contrebalancé par l'incidence d'un taux d'imposition effectif plus élevé, de l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et de la hausse des charges autres que d'intérêts. Le résultat net des Services bancaires de gros a augmenté par suite de l'accroissement des produits et de la baisse des charges autres que d'intérêts et du taux d'imposition effectif, en partie neutralisés par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances. La perte nette du secteur Siège social tient compte de la dépréciation du goodwill et des actifs non financiers et autres charges qui a été comptabilisée comme un élément à noter, de l'augmentation des charges nettes du Siège social et des provisions pour pertes sur créances subies mais non encore décelées, en partie annulées par des frais de restructuration à l'exercice précédent qui ont été comptabilisés comme un élément à noter, la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan, une variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente qui a été comptabilisée comme un élément à noter et la diminution des charges d'impôt de la période considérée. Le résultat net rajusté a été de 6 945 millions de dollars, soit 368 millions de dollars, ou 6 %, de plus.

Produits d'intérêts nets

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2016 par rapport au T3 2015

Les produits d'intérêts nets pour le trimestre se sont établis à 4 924 millions de dollars, en hausse de 227 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation des produits d'intérêts nets dans les secteurs Services de détail aux États-Unis, Siège social et Services de détail au Canada a été en partie neutralisée par une baisse dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits d'intérêts nets du secteur

Services de détail aux États-Unis témoignent de la croissance des prêts et des dépôts, de l'accroissement des marges, de l'avantage provenant de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques et de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères. Les produits d'intérêts nets du secteur Siège social ont augmenté en raison surtout de l'apport provenant de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques et de la hausse du résultat net tiré des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. La hausse des produits d'intérêts nets du secteur Services de détail au Canada reflète la croissance des volumes de prêts et de dépôts, en partie contrebalancée par la baisse des marges. La baisse des produits d'intérêts nets du secteur Services bancaires de gros est attribuable à une baisse des produits d'intérêts nets tirés des activités de transaction.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2016 par rapport au T2 2016

Les produits d'intérêts nets pour le trimestre ont augmenté de 44 millions de dollars, ou 1 %, en regard du trimestre précédent. L'augmentation des produits d'intérêts nets des secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis a été en partie neutralisée par la baisse des produits d'intérêts nets dans les secteurs Services bancaires de gros et Siège social. Les produits d'intérêts nets des Services de détail au Canada ont augmenté principalement du fait de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, de deux jours supplémentaires que le trimestre considéré a comptés et des facteurs saisonniers, le tout en partie contrebalancé par la diminution des marges. Les produits d'intérêts nets des Services de détail aux États-Unis ont progressé du fait de la croissance des volumes des prêts et des deux jours supplémentaires que le trimestre considéré a comptés, en partie neutralisés par l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères. La baisse des produits d'intérêts nets du secteur Services bancaires de gros est attribuable à une baisse des produits d'intérêts nets tirés des activités de transaction. Les produits d'intérêts nets du secteur Siège social ont diminué principalement en raison de la baisse du résultat tiré des activités de gestion de la trésorerie et du bilan.

Depuis le début de l'exercice – T3 2016 par rapport au T3 2015

Les produits d'intérêts nets se sont établis à 14 851 millions de dollars, en hausse de 1 014 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des produits d'intérêts nets dans les secteurs Services de détail aux États-Unis, Siège social et Services de détail au Canada a été en partie neutralisée par une baisse dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits d'intérêts nets du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté du fait surtout de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, de l'avantage provenant de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques et de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, neutralisés en partie par une diminution des marges. Les produits d'intérêts nets du secteur Siège social ont augmenté en raison surtout de l'apport provenant de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques et de la hausse du résultat tiré des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. L'augmentation des produits d'intérêts nets du secteur Services de détail au Canada reflète la croissance des volumes de prêts et de dépôts, en partie contrebalancée par une diminution des marges. La diminution des produits d'intérêts nets du secteur Services bancaires de gros est essentiellement attribuable à une baisse des produits d'intérêts nets tirés des activités de transaction.

Produits autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2016 par rapport au T3 2015

Les produits autres que d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre se sont établis à 3 777 millions de dollars, en hausse de 468 millions de dollars, ou 14 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. Tous les secteurs ont connu une augmentation des produits autres que d'intérêts comme présentés. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires de gros tiennent compte de l'accroissement des activités de montage de placements de titres de créance et de titres de capitaux propres sur les marchés financiers, de la hausse des honoraires tirés des prêts aux grandes entreprises et de l'augmentation des produits liés aux activités de transaction. Les produits autres que d'intérêts du secteur Siège social ont progressé principalement du fait de l'apport provenant de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques et d'une variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente qui a été comptabilisée comme un élément à noter à l'exercice précédent. L'augmentation des produits autres que d'intérêts des Services de détail au Canada s'explique par la croissance des honoraires liés aux actifs dans les activités de gestion de patrimoine, les variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnisation d'assurance et la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires personnels et commerciaux. Les produits autres que d'intérêts du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté essentiellement en raison de l'avantage provenant de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques et de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre se sont établis à 3 777 millions de dollars, en hausse de 489 millions de dollars, ou 15 %.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2016 par rapport au T2 2016

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 398 millions de dollars, ou 12 %, en regard du trimestre précédent. Tous les secteurs ont connu une augmentation des produits autres que d'intérêts comme présentés. Les produits autres que d'intérêts des Services de détail au Canada ont progressé en raison des variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnisation d'assurance, du caractère saisonnier des primes d'assurance, de la croissance des honoraires liés aux actifs dans les activités de gestion de patrimoine, de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires personnels et commerciaux et des deux jours supplémentaires que le trimestre considéré a comptés. Les produits autres que d'intérêt des Services bancaires de gros tiennent compte de l'accroissement des activités de montage de placements de titres de créance et de titres de capitaux propres sur les marchés financiers, de la hausse des honoraires tirés des prêts aux grandes entreprises et de l'augmentation des produits liés aux activités de transaction. Les produits autres que d'intérêts du secteur Siège social ont augmenté du fait principalement de l'apport provenant de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques, en partie neutralisé par la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille des valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente qui a été comptabilisée comme un élément à noter au trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts des Services de détail aux États-Unis reflètent une croissance organique et saisonnière des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires personnels. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre ont augmenté de 340 millions de dollars, ou 10 %.

Depuis le début de l'exercice – T3 2016 par rapport au T3 2015

Les produits autres que d'intérêts nets comme présentés se sont établis à 10 719 millions de dollars, en hausse de 1 177 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Tous les secteurs ont connu une augmentation des produits autres que d'intérêts comme présentés. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont progressé du fait de la hausse des honoraires tirés des prêts aux grandes entreprises, des produits liés aux activités de transaction et des activités de montage de placements de titres de créance et de titres de capitaux propres sur les marchés financiers. Les produits autres que d'intérêts du secteur Siège social ont augmenté en raison surtout de l'apport provenant de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques, de la hausse du résultat tiré des activités de gestion de la trésorerie et du bilan et d'une variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente qui a été comptabilisée comme un élément à noter. Les produits autres que d'intérêts des Services de détail au Canada tiennent compte de la croissance des honoraires liés aux actifs dans les activités de gestion de patrimoine, de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires personnels et commerciaux, d'un changement dans la composition des contrats de réassurance et de la hausse des primes d'assurance, en partie annulés par des variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnisation d'assurance. Les produits autres que d'intérêts des Services de détail aux États-Unis reflètent l'incidence favorable de la conversion des

monnaies étrangères. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour la période ont été de 10 731 millions de dollars, soit 1 227 millions de dollars, ou 13 % de plus.

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2016 par rapport au T3 2015

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 556 millions de dollars, en hausse de 119 millions de dollars, ou 27 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. Tous les secteurs ont connu une hausse de leur provision pour pertes sur créances. La provision pour pertes sur créances du secteur Siège social comprend une hausse des provisions pour pertes sur créances subies mais non encore décelées découlant de la détérioration du crédit dans les expositions du secteur du pétrole et du gaz, de la croissance des volumes dans les portefeuilles de prêts des Services de détail au Canada et des Services bancaires de gros et de l'apport provenant de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques. La provision pour pertes sur créances des Services de détail au Canada tient compte d'une augmentation des provisions dans le portefeuille de prêts-auto pour le trimestre considéré. La provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis a augmenté principalement en raison des provisions pour les services bancaires aux entreprises, les prêts-auto et les prêts sur cartes de crédit, ainsi que de l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères. L'augmentation de la provision pour pertes sur créances du secteur Services bancaires de gros est attribuable aux provisions particulières se rapportant au secteur du pétrole et du gaz.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2016 par rapport au T2 2016

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a diminué de 28 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au trimestre précédent, principalement dans le secteur Services bancaires de gros, et cette diminution a été en partie contrebalancée par une hausse dans le secteur Siège social. La diminution de la provision pour pertes sur créances des Services bancaires de gros résulte surtout de la diminution des provisions particulières se rapportant au secteur du pétrole et du gaz. La provision pour pertes sur créances du secteur Siège social comprend une augmentation de la provision relative aux prêts sur cartes de crédit dans le portefeuille de cartes stratégiques, en partie annulée par une diminution des provisions pour pertes sur créances subies mais non encore décelées dans les portefeuilles de prêts des Services de détail au Canada et des Services bancaires de gros.

Depuis le début de l'exercice – T3 2016 par rapport au T3 2015

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 1 782 millions de dollars, en hausse de 608 millions de dollars, ou 52 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Tous les secteurs ont connu une hausse de leur provision pour pertes sur créances. La hausse de la provision pour pertes sur créances du secteur Siège social est attribuable surtout à l'augmentation des provisions pour pertes sur créances subies mais non encore décelées découlant de la hausse des risques de portefeuille, de la détérioration du crédit des expositions touchées par la faiblesse des prix du pétrole et du gaz, de la croissance des volumes dans les portefeuilles de prêts des Services de détail au Canada et des Services bancaires de gros et de l'apport provenant de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques. La provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis a augmenté surtout en raison de la croissance des volumes de prêts commerciaux, de l'augmentation de la provision découlant du contexte économique actuel pour les services bancaires aux entreprises, de l'augmentation des provisions pour les prêts-auto et les cartes de crédit, ainsi que de l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères. L'augmentation de la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail au Canada reflète la hausse des provisions pour le portefeuille des prêts-auto. L'augmentation de la provision pour pertes sur créances du secteur Services bancaires de gros est attribuable aux provisions particulières se rapportant au secteur du pétrole et du gaz.

TABLEAU 8 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (À L'ÉTAT DU RÉSULTAT)¹

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2016	30 avril 2016	31 juillet 2015	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives					
Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières	25 \$	75 \$	37 \$	120 \$	77 \$
Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement significatives	546	555	485	1 714	1 535
Recouvrements	(142)	(154)	(146)	(465)	(465)
Total de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives	429	476	376	1 369	1 147
Provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					
Services de détail au Canada et Services bancaires de gros ²	40	60	–	165	8
Services de détail aux États-Unis	57	50	47	192	6
Siège social ³	30	(2)	14	56	13
Total de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	127	108	61	413	27
Provision pour pertes sur créances – comme présentée	556 \$	584 \$	437 \$	1 782 \$	1 174 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation révisée pour le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis adoptée pour le premier trimestre de 2016. Pour plus de renseignements, se reporter à la section «Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD» du présent document.

² La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées est comprise dans les résultats du secteur Siège social aux fins de la présentation de l'information de gestion.

³ La quote-part du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis revenant aux partenaires des programmes de détaillants.

Indemnités d'assurance et charges connexes

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2016 par rapport au T3 2015

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 692 millions de dollars, soit une hausse de 92 millions de dollars, ou 15 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, témoignant de l'incidence nette des feux de forêt de Fort McMurray ainsi que d'autres sinistres attribuables à des événements météorologiques, et des variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnisation d'assurance, en partie contrebalancées par l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2016 par rapport au T2 2016

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont augmenté de 162 millions de dollars, ou 31 %, par rapport au trimestre précédent, témoignant de l'incidence nette des feux de forêt de Fort McMurray ainsi que d'autres sinistres attribuables à des événements météorologiques, de la hausse saisonnière des indemnités d'assurance, et des variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnisation d'assurance, en partie contrebalancées par l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Depuis le début de l'exercice – T3 2016 par rapport au T3 2015

Les indemnisations d'assurance et charges connexes se sont établies à 1 877 millions de dollars, soit une hausse de 14 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficience

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2016 par rapport au T3 2015

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 4 640 millions de dollars, en hausse de 348 millions de dollars, ou 8 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. Tous les secteurs ont connu une augmentation des charges autres que d'intérêts comme présentées. Les charges autres que d'intérêts du secteur Siège social ont augmenté principalement en raison de l'apport provenant de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques et du fait des investissements continus dans des projets d'entreprise et des projets liés à la réglementation. Les charges autres que d'intérêts pour les Services de détail aux États-Unis ont augmenté du fait d'un recouvrement de pertes liées aux litiges à l'exercice précédent qui a été comptabilisé comme un élément à noter, de la hausse des charges de personnel, des initiatives commerciales et de l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie neutralisé par des gains de productivité. Les charges autres que d'intérêts des Services de détail au Canada tiennent compte surtout de la hausse des charges de personnel, y compris les charges variables en fonction des revenus dans les activités de gestion de patrimoine, les dépenses de technologie et de croissance des activités, en partie contrebalancées par des gains de productivité. Les charges autres que d'intérêts des Services bancaires de gros reflètent une hausse des charges variables en fonction des revenus. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 4 577 millions de dollars, en hausse de 316 millions de dollars, ou 7 %.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 53,3 %, en regard de 53,6 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 52,6 %, par rapport à 53,4 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2016 par rapport au T2 2016

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont diminué de 96 millions de dollars, ou 2 %, en regard du trimestre précédent. La diminution des charges autres que d'intérêts comme présentées dans les secteurs Siège social et Services de détail aux États-Unis a été en partie contrebalancée par le secteur Services de détail au Canada. Les charges autres que d'intérêts comme présentées du secteur Services bancaires de gros ont été relativement stables. Les charges autres que d'intérêts du secteur Siège social ont diminué en raison de la dépréciation du goodwill, des actifs non financiers et autres charges au trimestre précédent qui a été comptabilisé comme un élément à noter, en partie contrebalancée par l'apport provenant de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques. Les charges autres que d'intérêts des Services de détail aux États-Unis ont diminué surtout du fait de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères. Les charges autres que d'intérêts des Services de détail au Canada tiennent compte de la hausse des dépenses de technologie, des deux jours supplémentaires qu'a comptés le trimestre considéré et de la croissance des activités. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont augmenté de 21 millions de dollars.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 53,3 %, en regard de 57,3 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 52,6 %, en regard de 54,8 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2016 par rapport au T3 2015

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 14 029 millions de dollars, en hausse de 867 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont augmenté dans les secteurs Services de détail aux États-Unis, Siège social et Services de détail au Canada. Les charges autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont été relativement stables. Les charges autres que d'intérêts du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté principalement en raison des initiatives commerciales, des charges de personnel, de la croissance des volumes et de l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie neutralisé par des gains de productivité. Les charges autres que d'intérêts du Siège social ont augmenté principalement en raison de l'apport provenant de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques et du fait des investissements continus dans des projets d'entreprise et des projets liés à la réglementation, le tout en partie contrebalancé par des frais de restructuration à l'exercice précédent qui ont été comptabilisés comme un élément à noter, la diminution de l'amortissement d'immobilisations incorporelles par rapport à l'exercice précédent et la dépréciation du goodwill, des actifs non financiers et autres charges pour l'exercice considéré. Les charges autres que d'intérêts pour les Services de détail au Canada témoignent de la hausse des charges de personnel, y compris des charges variables en fonction des revenus dans les activités de gestion de patrimoine, de la croissance des activités et des dépenses de technologie, le tout en partie neutralisé par des gains de productivité. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 13 712 millions de dollars, en hausse de 1 116 millions de dollars, ou 9 %.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 54,9 %, en regard de 56,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 53,6 %, en regard de 54,0 %.

Impôt sur le résultat

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 20,5 % pour le troisième trimestre, contre 18,8 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent et 19,3 % pour le trimestre précédent. L'augmentation par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique largement par une augmentation de l'impôt et des taxes liés aux activités d'assurance de la Banque, une augmentation des produits et une diminution des revenus de dividendes exonérés d'impôt pour le trimestre considéré. L'augmentation par rapport au trimestre précédent est attribuable principalement à une augmentation des produits pour le trimestre considéré et à l'incidence fiscale pour le trimestre précédent découlant de la résolution de certaines questions liées à une vérification fiscale ainsi que de la dépréciation du goodwill, des actifs non financiers et autres charges pour le trimestre précédent.

TABLEAU 9 : IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>						<i>Neuf mois clos les</i>			
	31 juillet 2016		30 avril 2016		31 juillet 2015		31 juillet 2016		31 juillet 2015	
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	745	\$ 26,5 %	638	\$ 26,5 %	707	\$ 26,3 %	2 087	\$ 26,5 %	1 886	\$ 26,3 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :										
Dividendes reçus	(60)	(2,1)	(61)	(2,5)	(71)	(2,7)	(176)	(2,2)	(243)	(3,4)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(124)	(4,4)	(86)	(3,6)	(145)	(5,4)	(325)	(4,2)	(398)	(5,5)
Divers	15	0,5	(25)	(1,1)	11	0,6	2	–	19	0,2
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés	576	\$ 20,5 %	466	\$ 19,3 %	502	\$ 18,8 %	1 588	\$ 20,1 %	1 264	\$ 17,6 %

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 20,8 % pour le trimestre, en hausse par rapport à 18,9 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent et à 18,5 % pour le trimestre précédent. L'augmentation par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique par une augmentation de l'impôt et des taxes liés aux activités d'assurance de la Banque et par une augmentation des produits pour le trimestre considéré. L'augmentation par rapport au trimestre précédent témoigne de la résolution positive de certaines questions liées à une vérification fiscale au trimestre précédent.

TABLEAU 10 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2016	30 avril 2016	31 juillet 2015	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Charge d'impôt sur le résultat – comme présentée	576	\$ 466	\$ 502	\$ 1 588	\$ 1 264
Rajustement pour les éléments à noter : Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat^{1, 2}					
Amortissement des immobilisations incorporelles	21	23	23	69	71
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	–	7	(2)	2	(4)
Dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges	–	(5)	–	(5)	–
Frais de restructuration	–	–	–	–	109
Charge(s)/provision(s) pour litiges et liées aux litiges	–	–	(15)	–	5
Total des rajustements pour les éléments à noter	21	25	6	66	181
Charge d'impôt sur le résultat – rajustée	597	\$ 491	\$ 508	\$ 1 654	\$ 1 445
Taux d'imposition effectif – rajusté³	20,8 %	18,5 %	18,9 %	20,1 %	18,7 %

¹ Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition effectif prévu par la loi pour l'entité juridique en question.

³ Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, à la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2015 et à la note 30 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2015. Pour de l'information sur la mesure du rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de la Banque, laquelle est une mesure financière non conforme aux PCGR, se reporter à la section «Notre rendement» du présent document.

À compter du premier trimestre de 2016, la présentation des produits tirés du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, de la provision pour pertes sur créances et des charges des Services de détail aux États-Unis comprend seulement les montants correspondant à la partie convenue comme revenant à la Banque du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, alors que celle du secteur Siège social comprend la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants. Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation révisée. Ce changement n'a eu aucune incidence sur le résultat net des secteurs ni sur la présentation des résultats bruts et nets figurant à l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque.

Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros sont reprises dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 79 millions de dollars, en regard de 91 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice précédent et de 82 millions de dollars pour le trimestre précédent. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 s'est établi à 226 millions de dollars, en regard de 322 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TABLEAU 11 : SERVICES DE DÉTAIL AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2016	30 avril 2016	31 juillet 2015	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Produits d'intérêts nets	2 519 \$	2 418 \$	2 480 \$	7 428 \$	7 284 \$
Produits autres que d'intérêts	2 622	2 469	2 531	7 631	7 404
Total des produits	5 141	4 887	5 011	15 059	14 688
Provision pour pertes sur créances	258	262	237	748	666
Indemnités d'assurance et charges connexes	692	530	600	1 877	1 863
Charges autres que d'intérêts	2 133	2 095	2 104	6 307	6 264
Résultat net	1 509 \$	1 464 \$	1 557 \$	4 486 \$	4 442 \$
Principaux volumes et ratios					
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires	41,9 %	41,7 %	44,6 %	42,0 %	42,9 %
Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés)	2,79	2,77	2,88	2,79	2,88
Ratio d'efficience	41,5	42,9	42,0	41,9	42,6
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	337 \$	321 \$	314 \$	337 \$	314 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	265	254	249	265	249
Nombre de succursales de détail au Canada	1 152	1 152	1 166	1 152	1 166
Nombre moyen d'équivalents temps plein	38 852	37 987	39 180	38 383	39 365

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2016 par rapport à T3 2015

Le résultat net des Services de détail au Canada s'est élevé à 1 509 millions de dollars pour le trimestre, en baisse de 48 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. La croissance des produits a été plus qu'annulée par l'augmentation des indemnités d'assurance, la hausse du taux d'imposition effectif, la hausse des charges autres que d'intérêts et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 41,9 %, comparativement à 44,6 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services de détail au Canada proviennent des activités de services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance. Les produits ont été de 5 141 millions de dollars pour le trimestre considéré, en hausse de 130 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 39 millions de dollars, ou 2 %, reflétant la croissance des volumes de prêts et de dépôts, en partie neutralisée par la diminution des marges. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 91 millions de dollars, ou 4 %, du fait surtout de la croissance des honoraires liés aux actifs dans les activités de gestion de patrimoine, des variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnisation d'assurance et de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires personnels et commerciaux. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 2,79 %, une diminution de 9 pnb entraînée surtout par la pression concurrentielle sur les prix du crédit.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 19 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, et tient compte de la croissance de 4 % des prêts aux particuliers et de 10 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 20 milliards de dollars, ou 8 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, et tient compte de la croissance de 7 % des dépôts de particuliers, de 8 % des dépôts d'entreprises et de 15 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine.

Les actifs administrés s'élevaient à 337 milliards de dollars au 31 juillet 2016, en hausse de 23 milliards de dollars, ou 7 %, alors que les actifs gérés atteignaient 265 milliards de dollars au 31 juillet 2016, en hausse de 16 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, ce qui témoigne d'une augmentation des nouveaux actifs et des hausses de la valeur marchande pour ces deux types d'actifs.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 258 millions de dollars, en hausse de 21 millions de dollars, ou 9 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a été de 248 millions de dollars, soit une augmentation de 43 millions de dollars, ou 21 %, par suite surtout de la hausse des provisions dans le portefeuille des prêts-auto au cours du trimestre considéré.

La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a atteint 10 millions de dollars, soit une diminution de 22 millions de dollars. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,28 %, en hausse de 1 pdb. Les prêts douteux nets ont atteint 732 millions de dollars, en hausse de 26 millions de dollars, ou 4 %. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, ont représenté 0,20 % du total des prêts, ou ont été stables en regard de ceux au 31 juillet 2015.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 692 millions de dollars, soit une hausse de 92 millions de dollars, ou 15 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation tient compte de l'incidence nette des feux de forêt de Fort McMurray ainsi que d'autres sinistres attribuables à des événements météorologiques et des variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnisation d'assurance, en partie neutralisés par l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 2 133 millions de dollars, soit une augmentation de 29 millions de dollars, ou 1 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique surtout par la croissance des activités, la hausse des charges de personnel, y compris les charges variables en fonction des revenus dans les activités de gestion de patrimoine et les dépenses de technologie, en partie atténuées par les gains de productivité.

Le ratio d'efficience pour le trimestre considéré a été de 41,5 %, par rapport à 42,0 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2016 par rapport au T2 2016

Le résultat net des Services de détail au Canada a enregistré une hausse de 45 millions de dollars, ou 3 %, comparativement au trimestre précédent, témoignant d'une augmentation des produits, contrebalancée en partie par la hausse des indemnités d'assurance et l'augmentation des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 41,9 %, comparativement à 41,7 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont progressé de 254 millions de dollars, ou 5 %, en regard du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 101 millions de dollars, ou 4 %, reflétant la croissance des volumes de prêts et de dépôts, les jours supplémentaires qu'a comptés le trimestre considéré et les facteurs saisonniers, en partie annulés par la diminution des marges. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 153 millions de dollars, ou 6 %, du fait des variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnisation d'assurance, du caractère saisonnier des primes d'assurance, de la croissance des honoraires liés aux actifs dans les activités de gestion de patrimoine, de l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires et des jours supplémentaires qu'a comptés le trimestre considéré. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 2,79 %, une augmentation de 2 pdb, reflétant essentiellement l'accroissement des produits saisonniers, en partie contrebalancé par la diminution des marges sur les prêts.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 5 milliards de dollars, ou 1 %, comparativement au trimestre précédent, et tient compte de la croissance de 1 % des prêts aux particuliers et de la croissance de 2 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 10 milliards de dollars, ou 4 %, et tient compte de la croissance de 2 % des dépôts de particuliers, de 7 % des dépôts d'entreprises et de 4 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine.

Les actifs administrés s'élevaient à 337 milliards de dollars au 31 juillet 2016, en hausse de 16 milliards de dollars, ou 5 %, et les actifs gérés s'élevaient à 265 milliards de dollars au 31 juillet 2016, en hausse de 11 milliards de dollars, ou 4 %, depuis la clôture du trimestre précédent, du fait des hausses de la valeur marchande et de l'augmentation des nouveaux actifs pour ces deux types d'actifs.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a diminué de 4 millions de dollars, ou 2 %, en regard du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers pour le trimestre a diminué de 4 millions de dollars, ou 2 %, principalement par suite du nombre moins élevé des défauts de paiement au trimestre considéré. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a été stable. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,28 %, une baisse de 2 pdb. Les prêts douteux nets ont diminué de 25 millions de dollars, ou 3 %. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, ont représenté 0,20 % du total des prêts, comparativement à 0,21 % au 30 avril 2016.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont augmenté de 162 millions de dollars, ou 31 %, par rapport au trimestre précédent. L'augmentation tient compte de l'incidence nette des feux de forêt de Fort McMurray ainsi que d'autres sinistres attribuables à des événements météorologiques, des hausses saisonnières des indemnités et des variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnisation, en partie compensées par l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 38 millions de dollars, ou 2 %, reflétant la croissance des activités, les jours supplémentaires qu'a comptés le trimestre considéré et la hausse des dépenses de technologie.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 41,5 %, par rapport à 42,9 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2016 par rapport au T3 2015

Le résultat net des Services de détail au Canada pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 a atteint 4 486 millions de dollars, une hausse de 44 millions de dollars, ou 1 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse des résultats découle de l'accroissement des produits, en partie atténué par l'incidence de la hausse du taux d'imposition effectif, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et l'augmentation des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour la période a été de 42,0 %, par rapport à 42,9 % à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits ont été de 15 059 millions de dollars, en hausse de 371 millions de dollars, ou 3 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 144 millions de dollars, ou 2 %, reflétant la croissance des volumes de prêts et de dépôts, en partie neutralisée par la diminution des marges. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 227 millions de dollars, ou 3 %, du fait de la croissance des honoraires liés aux actifs dans les activités de gestion de patrimoine, de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires personnels et commerciaux, d'un changement dans la composition des contrats de réassurance et de la hausse des primes d'assurance, le tout en partie contrebalancé par les variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnisation d'assurance. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 2,79 %, une diminution de 9 pdb entraînée par la diminution des marges et les prix concurrentiels.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 19 milliards de dollars, ou 6 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, et comprend la croissance de 5 % des prêts aux particuliers et de 10 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a augmenté de 16 milliards de dollars, ou 6 %, et comprend la croissance de 6 % des dépôts de particuliers, de 5 % des dépôts d'entreprises et de 13 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 748 millions de dollars, en hausse de 82 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a été de 725 millions de dollars, soit une augmentation de 98 millions de dollars, ou 16 %, reflétant une hausse des provisions dans le portefeuille des prêts-auto. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a été de 23 millions de dollars, en baisse de 16 millions de dollars. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,28 %, en hausse de 2 pdb par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les indemnités d'assurance et charges connexes se sont établies à 1 877 millions de dollars, soit une hausse de 14 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 6 307 millions de dollars, soit une augmentation de 43 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique par la hausse des charges de personnel, y compris la hausse des charges variables en fonction des revenus des activités de gestion de patrimoine, la croissance des activités et les dépenses de technologie, en partie contrebalancées par les gains de productivité.

Le ratio d'efficience a été de 41,9 %, par rapport à 42,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>					
	Dollars canadiens			Dollars américains		
	31 juillet 2016	30 avril 2016	31 juillet 2015	31 juillet 2016	30 avril 2016	31 juillet 2015
Produits d'intérêts nets	1 755 \$	1 737 \$	1 527 \$	1 354 \$	1 308 \$	1 224 \$
Produits autres que d'intérêts	591	553	576	456	417	463
Total des produits	2 346	2 290	2 103	1 810	1 725	1 687
Provision pour pertes sur créances	168	162	153	130	123	122
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 372	1 416	1 239	1 058	1 067	994
Charges autres que d'intérêts – rajustées	1 372	1 416	1 278	1 058	1 067	1 024
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté²	663	611	582	512	459	469
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat³						
Charge(s)/provision(s) pour litiges et liées aux litiges	–	–	(24)	–	–	(19)
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté²	663	611	558	512	459	450
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	125	108	92	97	78	74
Résultat net – rajusté	788	719	650	609	537	524
Résultat net – comme présenté	788 \$	719 \$	674 \$	609 \$	537 \$	543 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	9,5 %	8,7 %	8,6 %	9,5 %	8,7 %	8,6 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	9,5	8,7	8,3	9,5	8,7	8,3
Marge sur les actifs productifs moyens ⁴	3,14	3,11	3,05	3,14	3,11	3,05
Ratio d'efficience – comme présenté	58,5	61,8	58,9	58,5	61,8	58,9
Ratio d'efficience – rajusté	58,5	61,8	60,8	58,5	61,8	60,8
Actifs administrés (en milliards de dollars)	16 \$	15 \$	15 \$	13 \$	12 \$	11 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars)	93	90	97	71	72	74
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 267	1 265	1 305	1 267	1 265	1 305
Nombre moyen d'équivalents temps plein	25 998	25 599	25 546	25 998	25 599	25 546

	<i>Neuf mois clos les</i>			
	Dollars canadiens		Dollars américains	
	31 juillet 2016	31 juillet 2015	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Produits d'intérêts nets	5 261 \$	4 473 \$	3 950 \$	3 665 \$
Produits autres que d'intérêts	1 774	1 606	1 332	1 316
Total des produits	7 035	6 079	5 282	4 981
Provision pour pertes sur créances	551	361	413	297
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	4 194	3 746	3 147	3 069
Charges autres que d'intérêts – rajustées	4 194	3 733	3 147	3 057
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté²	1 916	1 626	1 441	1 333
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat³				
Charge(s)/provision(s) pour litiges et liées aux litiges	–	8	–	7
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté²	1 916	1 634	1 441	1 340
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	342	267	257	222
Résultat net – rajusté	2 258	1 901	1 698	1 562
Résultat net – comme présenté	2 258 \$	1 893 \$	1 698 \$	1 555 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	9,0 %	8,3 %	9,0 %	8,3 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	9,0	8,4	9,0	8,4
Marge sur les actifs productifs moyens ⁴	3,12	3,13	3,12	3,13
Ratio d'efficience – comme présenté	59,6	61,6	59,6	61,6
Ratio d'efficience – rajusté	59,6	61,4	59,6	61,4
Actifs administrés (en milliards de dollars)	16 \$	15 \$	13 \$	11 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars)	93	97	71	74
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 267	1 305	1 267	1 305
Nombre moyen d'équivalents temps plein	25 608	25 781	25 608	25 781

¹ Certains montants et ratios comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la nouvelle présentation, ce qui comprend seulement les montants correspondant à la partie convenue comme revenant à la Banque des produits, de la provision pour pertes sur créances et des charges du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis adoptée au cours du premier trimestre de 2016. Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Notre rendement » du présent document.

² Compte non tenu de la quote-part du résultat net de la participation de la Banque dans TD Ameritrade.

³ Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » dans la section « Notre rendement » du présent document.

⁴ La marge sur les actifs productifs moyens exclut l'incidence liée aux comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade et l'incidence des dépôts intersociétés et des garanties sous forme de trésorerie. En outre, la valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est ajustée à la valeur équivalente avant impôt.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2016 par rapport au T3 2015

Le résultat net des Services de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est établi à 788 millions de dollars (609 millions de dollars US), ce qui comprend le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis de 663 millions de dollars (512 millions de dollars US) et le résultat net de 125 millions de dollars (97 millions de dollars US) provenant de la participation de la Banque dans TD Ameritrade. Les résultats comme présentés des Services de détail aux États-Unis ont progressé de 66 millions de dollars US, ou 12 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, alors que les résultats rajustés ont augmenté de 85 millions de dollars US, ou 16 %. En plus de la croissance des résultats en dollars américains, les résultats en dollars canadiens des Services de détail aux États-Unis ont bénéficié de l'appréciation du dollar américain, les résultats comme présentés ayant augmenté de 114 millions de dollars, ou 17 %, et les résultats rajustés, de 138 millions de dollars, ou 21 %. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté et le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté pour le trimestre ont été de 9,5 %, comparativement à respectivement 8,6 % et 8,3 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis pour le trimestre a augmenté de 43 millions de dollars US, ou 9 %, comparativement au troisième trimestre de l'exercice précédent en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, d'un levier opérationnel positif et d'une bonne qualité du crédit, en partie annulés par le recouvrement de pertes liées aux litiges pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis a progressé de 62 millions de dollars US, ou 14 %. L'apport de TD Ameritrade de 97 millions de dollars US a augmenté de 23 millions de dollars US, ou 31 %, en raison de la croissance des actifs et du volume des opérations et d'un ajustement favorable du passif d'impôt, le tout en partie neutralisé par une hausse des charges d'exploitation.

Les produits des Services bancaires de détail aux États-Unis proviennent des activités des services bancaires personnels et commerciaux, des services de gestion de patrimoine et des placements. Les produits pour le trimestre ont été de 1 810 millions de dollars US, soit 123 millions de dollars US, ou 7 %, de plus qu'au troisième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 130 millions de dollars US, ou 11 %, en raison de la croissance des prêts et des dépôts, de l'augmentation des marges et de l'avantage tiré de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 3,14 %, une augmentation de 9 pdb découlant de la hausse de taux annoncée par la Réserve fédérale (la hausse de taux) en décembre 2015, de l'incidence positive des couvertures et de la composition favorable du bilan, en partie neutralisées par la diminution des marges. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 7 millions de dollars US, ou 2 %, témoignant de la croissance des produits d'honoraires des services bancaires aux particuliers et de gestion de patrimoine, et l'avantage tiré de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques, en partie compensés par l'incidence défavorable des couvertures, la diminution des frais de découvert attribuable à un changement apporté à l'ordre chronologique d'enregistrement des opérations des clients.

Compte non tenu de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques, le volume moyen des prêts a augmenté de 13 milliards de dollars US, ou 11 %, en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la croissance de 17 % des prêts aux entreprises et de la croissance de 4 % des prêts aux particuliers. Le volume moyen des dépôts a progressé de 19 milliards de dollars US, ou 9 %, les volumes de dépôts d'entreprises ayant augmenté de 7 %, les volumes de dépôts de particuliers, de 9 % et les volumes dans les comptes de passage de TD Ameritrade, de 11 %.

Les actifs administrés s'élevaient à 13 milliards de dollars US au 31 juillet 2016, en hausse de 11 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, du fait essentiellement des augmentations des soldes des services bancaires privés. Les actifs gérés s'élevaient à 71 milliards de dollars US au 31 juillet 2016, une baisse de 4 % principalement attribuable aux reculs des marchés boursiers internationaux.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 130 millions de dollars US, soit une hausse de 8 millions de dollars US, ou 7 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 80 millions de dollars US, en hausse de 4 millions de dollars US, ou 4 %, et est principalement attribuable aux prêts-auto et aux prêts sur cartes de crédit. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 49 millions de dollars US, une augmentation de 4 millions de dollars US, ou 9 %, surtout amenée par la croissance du portefeuille. La provision pour pertes sur créances liée aux titres de créance classés comme prêts s'est établie à 1 million de dollars US, ce qui est stable par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, se sont inscrits à 1,5 milliard de dollars US, soit une hausse de 101 millions de dollars US, ou 7 %. La hausse est liée à certaines lignes de crédit domiciliaires productives existantes qui avaient été classées dans les prêts douteux en raison de craintes sur la capacité des emprunteurs de continuer à payer conformément aux modalités modifiées. Comme les emprunteurs ont été en mesure de démontrer leur capacité à payer conformément aux modalités modifiées, les prêts ont été reclassés comme prêts productifs. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, exprimés en pourcentage, représentaient 1,1 % du total des prêts au 31 juillet 2016. Les titres de créance nets ayant subi une perte de valeur classés comme prêts ont été de 672 millions de dollars US, en baisse de 140 millions de dollars US, ou 17 %.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 058 millions de dollars US. Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont augmenté de 64 millions de dollars US, ou 6 %, en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des charges de personnel, les initiatives commerciales et le recouvrement de pertes liées aux litiges pour la période correspondante de l'exercice précédent, le tout en partie contrebalancé par des gains de productivité. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont augmenté de 34 millions de dollars US, ou 3 %.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre considéré ont été de 58,5 %, par rapport à respectivement 58,9 % et 60,8 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2016 par rapport au T2 2016

Les résultats des Services de détail aux États-Unis ont augmenté de 72 millions de dollars US, ou 13 %, en regard du trimestre précédent. Les résultats en dollars canadiens des Services de détail aux États-Unis ont progressé de 69 millions de dollars, ou 10 %. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre considéré s'est établi à 9,5 %, en regard de 8,7 % pour le trimestre précédent.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis pour le trimestre a augmenté de 53 millions de dollars US, ou 12 %, en regard du trimestre précédent, du fait de la hausse des volumes de prêts, de la croissance des produits d'honoraires et des deux jours supplémentaires qu'a comptés le trimestre considéré. L'apport de TD Ameritrade a augmenté de 19 millions de dollars US, ou 24 %, principalement en raison de l'augmentation des produits tirés des actifs, d'un ajustement favorable du passif d'impôt et de la diminution des charges d'exploitation, en partie contrebalancés par une diminution des produits tirés des activités de négociation.

Les produits pour le trimestre ont progressé de 85 millions de dollars US, ou 5 %, par rapport au trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 46 millions de dollars US, ou 4 %, en raison de la croissance des volumes de prêts et des deux jours supplémentaires qu'a comptés le trimestre considéré. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 3,14 %, une augmentation de 3 pdb, en raison de l'incidence des couvertures positives et de l'accroissement des marges sur les dépôts. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 39 millions de dollars US, ou 9 %, reflétant principalement la croissance organique et saisonnière des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires personnels.

L'augmentation du volume moyen des prêts a augmenté de 4 milliards de dollars US, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, en raison de la croissance du portefeuille de prêts commerciaux et du portefeuille de prêts-auto. Les volumes moyens des dépôts ont été stables en regard du trimestre précédent.

Les actifs administrés et les actifs gérés totalisaient respectivement 13 milliards de dollars US et 71 milliards de dollars US au 31 juillet 2016, ce qui est relativement stable en regard du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 7 millions de dollars US, ou 6 %, en regard du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a atteint 80 millions de dollars US, en baisse de 6 millions de dollars US, en raison du marché immobilier résidentiel favorable. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 49 millions de dollars US, une augmentation de 13 millions de dollars US du fait surtout de la croissance du portefeuille. La provision pour pertes sur créances liée aux titres de créance classés comme prêts a été de 1 million de dollars US, ce qui est stable par rapport à celle du trimestre précédent. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, se sont inscrits à 1,5 milliard de dollars US, soit une diminution de 155 millions de dollars US, ou 10 %. La diminution est principalement attribuable à certaines lignes de crédit domiciliaires existantes qui ont récupéré leur statut de lignes de crédit productives après que les emprunteurs eurent démontré leur capacité à payer selon les modalités modifiées. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, exprimés en pourcentage du total des prêts ont présenté une baisse de 14 pdb en regard du trimestre précédent. Les titres de créance douteux nets classés comme prêts ont diminué de 59 millions de dollars US, ou 8 %.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont été relativement stables en regard du trimestre précédent.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 58,5 %, contre 61,8 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2016 par rapport au T3 2015

Le résultat net des Services de détail aux États-Unis pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 s'est établi à 2 258 millions de dollars (1 698 millions de dollars US), ce qui comprend le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis de 1 916 millions de dollars (1 441 millions de dollars US) et le résultat net de 342 millions de dollars (257 millions de dollars US) provenant de la participation de la Banque dans TD Ameritrade. Les résultats comme présentés des Services de détail aux États-Unis ont progressé de 143 millions de dollars US, ou 9 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, alors que les résultats rajustés ont augmenté de 136 millions de dollars US, ou 9 %. En plus des résultats en dollars américains, les résultats en dollars canadiens ont bénéficié de l'appréciation du dollar américain, les résultats comme présentés ayant progressé de 365 millions de dollars, ou 19 %, et les résultats rajustés, de 357 millions de dollars, ou 19 %. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté et le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 ont été de 9,0 %, contre respectivement 8,3 % et 8,4 %.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis a augmenté de 108 millions de dollars US, ou 8 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts, du levier opérationnel positif et de l'apport provenant de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques, en partie contrebalancés par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté des Services de détail aux États-Unis a progressé de 101 millions de dollars US, ou 8 %. L'apport de TD Ameritrade de 257 millions de dollars US a augmenté de 35 millions de dollars US, ou 16 %, en raison essentiellement de l'augmentation des produits tirés des actifs et d'un ajustement favorable du passif d'impôt, neutralisés en partie par l'augmentation des charges d'exploitation.

Les produits ont été de 5 282 millions de dollars US, soit 301 millions de dollars US, ou 6 %, de plus que pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 285 millions de dollars US, ou 8 %, en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts et de l'avantage tiré de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques, le tout annulé en partie par la diminution des marges. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 3,12 %, une diminution de 1 pdb, du fait de la diminution des marges sur prêts découlant de la pression concurrentielle, en partie compensée par la hausse de taux et l'incidence positive des couvertures. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 16 millions de dollars US, ou 1 %, principalement par suite de la croissance des comptes de clients et des volumes d'opérations et de l'avantage tiré de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques, annulés par l'incidence défavorable des couvertures.

Compte non tenu de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques, le volume moyen des prêts a augmenté de 13 milliards de dollars US, ou 11 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la croissance de 18 % des prêts aux entreprises et de la croissance de 4 % des prêts aux particuliers. Le volume moyen des dépôts a progressé de 18 milliards de dollars US, ou 9 %, les volumes de dépôts d'entreprises ayant augmenté de 8 %, les volumes de dépôts de particuliers, de 8 % et les volumes dans les comptes de passage de TD Ameritrade, de 11 %.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 413 millions de dollars US, soit une hausse de 116 millions de dollars US, ou 39 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 285 millions de dollars US, en hausse de 39 millions de dollars US, ou 16 %, principalement en raison de l'augmentation de la provision pour les prêts-auto et les cartes de crédit, en partie annulée par les améliorations constatées à l'égard des prêts hypothécaires résidentiels. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 125 millions de dollars US, une augmentation de 67 millions de dollars US, surtout par suite de la croissance des volumes des prêts commerciaux et d'une augmentation de la provision reflétant la situation économique. La provision pour pertes sur créances liée aux titres de créance classés comme prêts s'est établie à 3 millions de dollars US, en hausse de 10 millions de dollars US. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts à l'exclusion des titres de créance classés comme prêts, s'est établie à 0,39 %, en hausse de 6 pdb.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 se sont établies à 3 147 millions de dollars US. Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour la période ont augmenté de 78 millions de dollars US, ou 3 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des initiatives commerciales, des charges de personnel et de la croissance des volumes, en partie contrebalancées par des gains de productivité. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont augmenté de 90 millions de dollars US, ou 3 %.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour la période considérée ont été de 59,6 %, par rapport à respectivement 61,6 % et 61,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Pour plus de renseignements sur TD Ameritrade, se reporter à la note 8 des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

TABLEAU 13 : SERVICES BANCAIRES DE GROS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2016	30 avril 2016	31 juillet 2015	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	390 \$	440 \$	564 \$	1 289 \$	1 745 \$
Produits autres que d'intérêts	469	326	201	1 000	515
Total des produits	859	766	765	2 289	2 260
Provision pour pertes sur créances	11	50	2	73	4
Charges autres que d'intérêts	437	441	431	1 307	1 311
Résultat net	302 \$	219 \$	239 \$	682 \$	677 \$

Principaux volumes et ratios

Produits liés aux activités de transaction	447 \$	429 \$	425 \$	1 256 \$	1 229 \$
Montant brut prélevé (en milliards de dollars) ¹	21	19	16	21	16
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires	20,4 %	14,8 %	17,2 %	15,2 %	15,9 %
Ratio d'efficacité	50,9	57,6	56,3	57,1	58,0
Nombre moyen d'équivalents temps plein	3 808	3 649	3 736	3 724	3 751

¹ Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires, compte non tenu des lettres de crédit et avant toute garantie sous forme de trésorerie, swaps sur défaut de crédit et réserves pour les activités de prêts aux grandes entreprises.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2016 par rapport au T3 2015

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre a atteint 302 millions de dollars, en hausse de 63 millions de dollars, ou 26 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la hausse des produits, en partie annulée par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et par la hausse des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 20,4 %, comparativement à 17,2 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits des Services bancaires de gros sont principalement tirés des services aux marchés financiers et des prêts aux grandes entreprises. Les activités sur les marchés financiers génèrent des produits tirés des services-conseils et des services de prise ferme, de négociation, de facilitation et d'exécution. Les produits pour le trimestre ont été de 859 millions de dollars, soit 94 millions de dollars, ou 12 %, de plus qu'au troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la hausse des activités de montage de placements de titres de créance et de titres de capitaux propres sur les marchés financiers, ainsi que de la hausse des honoraires tirés des prêts aux grandes entreprises et de la hausse des produits liés aux activités de transaction.

La provision pour pertes sur créances a augmenté de 9 millions de dollars par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant les provisions spécifiques pour le secteur du pétrole et du gaz.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 437 millions de dollars, soit une augmentation de 6 millions de dollars, ou 1 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, par suite de la hausse de la rémunération variable et de l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancées par la baisse des charges d'exploitation.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2016 par rapport au T2 2016

Le résultat net des Services bancaires de gros pour le trimestre a augmenté de 83 millions de dollars, ou 38 %, par rapport au trimestre précédent, du fait de la hausse des produits, de la baisse de la provision pour pertes sur créances et de la diminution des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par une hausse du taux d'imposition effectif. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 20,4 %, comparativement à 14,8 % pour le trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre ont augmenté de 93 millions de dollars, ou 12 %, en regard du trimestre précédent, en raison de la hausse des activités de montage de placements de titres de créance et de titres de capitaux propres sur les marchés financiers, de la hausse des honoraires tirés des prêts aux grandes entreprises et de l'augmentation des produits liés aux activités de transaction.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 11 millions de dollars pour le trimestre, en baisse de 39 millions de dollars, en raison de la baisse des provisions spécifiques pour le secteur du pétrole et du gaz.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont diminué de 4 millions de dollars, ou 1 %, en regard du trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2016 par rapport au T3 2015

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 a atteint 682 millions de dollars, en hausse de 5 millions de dollars, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des produits, de la baisse des charges autres que d'intérêts et de la diminution du taux d'imposition effectif, en partie annulées par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires a été de 15,2 %, comparativement à 15,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits ont atteint 2 289 millions de dollars, soit 29 millions de dollars, ou 1 %, de plus qu'à la période correspondante de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 73 millions de dollars, en hausse de 69 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent reflétant les provisions spécifiques pour le secteur du pétrole et du gaz.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 307 millions de dollars, soit une diminution de 4 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

TABLEAU 14 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2016	30 avril 2016	31 juillet 2015	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Résultat net – comme présenté	(241) \$	(350) \$	(204) \$	(793) \$	(827) \$
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat¹					
Amortissement des immobilisations incorporelles	58	63	62	186	190
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	–	51	(19)	10	(34)
Dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges	–	116	–	116	–
Frais de restructuration	–	–	–	–	228
Résultat net – rajusté	(183) \$	(120) \$	(161) \$	(481) \$	(443) \$
Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté					
Charges nettes du Siège social	(222) \$	(196) \$	(193) \$	(621) \$	(542) \$
Autres	10	48	4	54	16
Participations ne donnant pas le contrôle	29	28	28	86	83
Résultat net – rajusté	(183) \$	(120) \$	(161) \$	(481) \$	(443) \$

¹ Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2016 par rapport au T3 2015

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre a été de 241 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 204 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. La perte nette comme présentée comprend des profits liés à la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. La perte nette rajustée s'est élevée à 183 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 161 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. La perte nette rajustée a augmenté essentiellement en raison de la hausse des charges nettes du Siège social, en partie atténuée par l'apport accru des autres éléments. Les charges nettes du Siège social ont augmenté du fait des investissements continus dans des projets d'entreprise et des projets liés à la réglementation. Les autres éléments comprennent la hausse du résultat tiré des activités de gestion de la trésorerie et du bilan, l'augmentation des provisions pour pertes sur créances subies mais non encore décelées découlant de la détérioration du crédit pour les expositions au secteur du pétrole et du gaz, et de la croissance des volumes dans les portefeuilles de prêts des Services de détail au Canada et des Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2016 par rapport au T2 2016

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre a été de 241 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 350 millions de dollars pour le trimestre précédent. La perte nette comme présentée pour le deuxième trimestre comprend la dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges et des pertes liées à la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente. La perte nette rajustée s'est élevée à 183 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 120 millions de dollars pour le trimestre précédent. L'augmentation de la perte nette rajustée s'explique essentiellement par la hausse des charges nettes du Siège social et la baisse de l'apport des autres éléments. La diminution de l'apport des autres éléments reflète la hausse des charges d'impôt comptabilisées au cours du trimestre considéré et la baisse du résultat tiré des activités de gestion de la trésorerie et du bilan, en partie contrebalancées par la baisse des provisions pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

Depuis le début de l'exercice – T3 2016 par rapport au T3 2015

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 a été de 793 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 827 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte nette comme présentée comprend la dépréciation du goodwill, des actifs non financiers et autres charges, des pertes liées à la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente à la période considérée et des frais de restructuration, en partie neutralisés par des profits liés à la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte nette rajustée pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 s'est élevée à 481 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 443 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte nette rajustée a augmenté en raison de la hausse des charges nettes du Siège social, en partie atténuée par l'apport accru des autres éléments. Les charges nettes du Siège social ont augmenté du fait des investissements continus dans des projets d'entreprise et des projets liés à la réglementation. L'apport accru des autres éléments est attribuable principalement à la hausse du résultat tiré des activités de gestion de la trésorerie et du bilan et à la diminution des charges d'impôt comptabilisées au cours de la période considérée, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des provisions pour pertes sur créances subies mais non encore décelées découlant de la hausse des risques de portefeuille, de la détérioration du crédit des expositions touchées par la faiblesse des prix du pétrole et du gaz et de la croissance des volumes dans les portefeuilles de prêts des Services de détail au Canada et des Services bancaires de gros.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 15 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les							
	2016				2015			
	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.
Produits d'intérêts nets	4 924 \$	4 880 \$	5 047 \$	4 887 \$	4 697 \$	4 580 \$	4 560 \$	4 457 \$
Produits autres que d'intérêts	3 777	3 379	3 563	3 160	3 309	3 179	3 054	2 995
Total des produits	8 701	8 259	8 610	8 047	8 006	7 759	7 614	7 452
Provision pour pertes sur créances	556	584	642	509	437	375	362	371
Indemnités d'assurance et charges connexes	692	530	655	637	600	564	699	720
Charges autres que d'intérêts	4 640	4 736	4 653	4 911	4 292	4 705	4 165	4 331
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	576	466	546	259	502	344	418	370
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	121	109	109	108	91	88	90	86
Résultat net – comme présenté	2 358	2 052	2 223	1 839	2 266	1 859	2 060	1 746
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat¹								
Amortissement des immobilisations incorporelles	58	63	65	65	62	65	63	62
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	–	51	(41)	(21)	(19)	(15)	–	–
Dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges	–	116	–	–	–	–	–	–
Frais de restructuration	–	–	–	243	–	228	–	–
Charge liée à l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis et frais d'intégration connexes	–	–	–	51	–	–	–	–
Charge(s)/provision(s) pour litiges et liées aux litiges	–	–	–	–	(24)	32	–	–
Frais d'intégration liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	–	–	–	–	–	–	–	54
Total des rajustements pour les éléments à noter	58	230	24	338	19	310	63	116
Résultat net – rajusté	2 416	2 282	2 247	2 177	2 285	2 169	2 123	1 862
Dividendes sur actions privilégiées	36	37	25	26	25	24	24	32
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	2 380	2 245	2 222	2 151	2 260	2 145	2 099	1 830
Attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires – rajusté	2 351	2 217	2 193	2 122	2 232	2 117	2 072	1 803
Participations ne donnant pas le contrôle – rajusté	29	28	29	29	28	28	27	27
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)								
Résultat de base par action								
Comme présenté	1,24 \$	1,07 \$	1,17 \$	0,96 \$	1,20 \$	0,98 \$	1,09 \$	0,92 \$
Rajusté	1,27	1,20	1,18	1,15	1,21	1,15	1,12	0,98
Résultat dilué par action								
Comme présenté	1,24	1,07	1,17	0,96	1,19	0,97	1,09	0,91
Rajusté	1,27	1,20	1,18	1,14	1,20	1,14	1,12	0,98
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	14,1 %	12,5 %	13,3 %	11,4 %	14,9 %	12,8 %	14,6 %	13,1 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	14,5	14,0	13,5	13,5	15,0	15,0	15,1	14,0

¹ Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

REVUE DU BILAN

TABLEAU 16 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2016	31 octobre 2015
Actifs		
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	571 637 \$	544 341 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	54 605	42 483
Valeurs mobilières disponibles à la vente	99 674	88 782
Dérivés	77 858	69 438
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	102 934	95 157
Passifs		
Dépôts	757 912	695 576
Dérivés	69 720	57 218
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	44 564	38 803
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	58 762	67 156

Le **total des actifs** s'établissait à 1 182 milliards de dollars au 31 juillet 2016, soit 78 milliards de dollars, ou 7 %, de plus qu'au 31 octobre 2015. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts de 27 milliards de dollars, des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques de 12 milliards de dollars, des valeurs mobilières disponibles à la vente de 11 milliards de dollars, des dérivés de 8 milliards de dollars, et des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction de 8 milliards de dollars. L'effet de change sur le total des actifs, principalement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, a été relativement inchangé.

Les **prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts**, ont augmenté de 27 milliards de dollars, essentiellement en raison d'une hausse dans les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros. La hausse dans le secteur Services de détail au Canada provient surtout de la croissance des prêts aux entreprises et aux gouvernements, des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux particuliers. La hausse dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros provient surtout de la croissance des prêts aux entreprises et aux gouvernements.

Les **dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** ont augmenté de 12 milliards de dollars en raison de l'accroissement des volumes.

Les **valeurs mobilières disponibles à la vente** ont augmenté de 11 milliards de dollars essentiellement en raison de nouveaux placements, compte non tenu des échéances et des ventes.

Les **dérivés** ont augmenté de 8 milliards de dollars essentiellement en raison du contexte actuel des taux d'intérêt et de change, en partie neutralisé par la compensation des positions.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 8 milliards de dollars surtout du fait des Services bancaires de gros.

Le **total des passifs** s'établissait à 1 111 milliards de dollars au 31 juillet 2016, soit 74 milliards de dollars, ou 7 %, de plus qu'au 31 octobre 2015. L'augmentation découle principalement d'une hausse des dépôts de 62 milliards de dollars, des dérivés de 13 milliards de dollars et des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert de 6 milliards de dollars, en partie contrebalancée par une diminution des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension de 8 milliards de dollars. L'effet de change sur le total des passifs, principalement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, a été relativement inchangé.

Les **dépôts** ont augmenté de 62 milliards de dollars, essentiellement dans les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Siège social. Le secteur Services de détail au Canada a connu des augmentations des prêts aux entreprises et aux gouvernements ainsi que des dépôts sans terme de particuliers. Les dépôts des Services de détail aux États-Unis ont augmenté principalement en raison des dépôts sans terme de particuliers. Les dépôts du secteur Siège social ont augmenté du fait surtout des émissions de créances de premier rang et d'obligations sécurisées.

Les **dérivés** ont augmenté de 13 milliards de dollars essentiellement en raison du contexte actuel des taux d'intérêt et de change, en partie neutralisé par la compensation des positions.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert** ont augmenté de 6 milliards de dollars essentiellement en raison de la hausse des volumes de transaction et de l'effet de change.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont diminué de 8 milliards de dollars du fait de la baisse des volumes de transaction.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 71 milliards de dollars au 31 juillet 2016, soit 4 milliards de dollars, ou 6 %, de plus qu'au 31 octobre 2015. La hausse est principalement attribuable à la croissance des résultats non distribués, à une hausse du cumul des autres éléments du résultat global découlant de profits sur la couverture de flux de trésorerie, et à l'émission d'actions privilégiées.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2016 par rapport au T3 2015

Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts s'établissaient à 3 467 millions de dollars au 31 juillet 2016, en hausse de 390 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison des nouvelles créances douteuses générées par le portefeuille de lignes de crédit domiciliaires aux États-Unis et le secteur du pétrole et du gaz en gros, et de l'incidence du taux de change. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté de 200 millions de dollars, ou 10 %, en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison notamment des nouvelles créances douteuses générées par des lignes de crédit domiciliaires aux États-Unis et de l'incidence du taux de change. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail au Canada ont augmenté de 15 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets atteignaient 2 786 millions de dollars au 31 juillet 2016, en hausse de 254 millions de dollars, ou 10 %, en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent, surtout en raison des nouvelles créances douteuses générées par le portefeuille de lignes de crédit domiciliaires aux États-Unis et le secteur du pétrole et du gaz en gros, et de l'incidence du taux de change.

La provision pour pertes sur créances de 4 230 millions de dollars au 31 juillet 2016 se composait d'une provision relative à des contreparties particulières de 418 millions de dollars, d'une provision évaluée collectivement pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs de 532 millions de dollars et d'une provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées de 3 280 millions de dollars.

La provision relative à des contreparties particulières a augmenté de 23 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par une croissance dans le portefeuille relatif au secteur du pétrole et du gaz et l'incidence du taux de change, annulée par une baisse des titres de créance classés dans le portefeuille de prêts. La provision évaluée collectivement pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a augmenté de 51 millions de dollars, ou 11 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, surtout du fait de l'incidence du taux de change, du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis et du portefeuille de prêts-auto indirects au Canada. La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées a augmenté de 525 millions de dollars, ou 19 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la croissance des volumes, de la détérioration du crédit des expositions touchées par la faiblesse des prix du pétrole et du gaz et de l'incidence du taux de change.

La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées est établie pour enregistrer les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore individuellement désignés comme douteux. La Banque passe en revue de manière régulière la méthode de calcul de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées. Dans le cadre de cette revue, certaines révisions pourraient être apportées afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées selon des statistiques pour les pertes récentes de la Banque dans ses portefeuilles de crédit, lesquelles pourraient inciter la Banque à ajouter ou à reprendre des montants sur la provision pour pertes subies mais non encore décelées. Au cours du troisième trimestre de 2016, la Banque a apporté des modifications à sa méthode, dont l'incidence cumulée n'est pas importante et a été incluse dans la variation pour le trimestre.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2016 par rapport au T2 2016

Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts ont diminué de 100 millions de dollars, ou 3 %, en regard du trimestre précédent, principalement du fait des portefeuilles de lignes de crédit domiciliaires aux États-Unis et de prêts commerciaux aux États-Unis, alors que l'incidence négative du taux de change et des nouvelles créances douteuses générées par le secteur du pétrole et du gaz en gros a fait contrepoids. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont diminué de 122 millions de dollars, ou 4 %, en regard du trimestre précédent, en raison des portefeuilles de lignes de crédit domiciliaires aux États-Unis et des prêts commerciaux aux États-Unis, alors que l'incidence négative du taux de change et des nouvelles créances douteuses générées par le secteur du pétrole et du gaz en gros a fait contrepoids.

La provision relative à des contreparties particulières a augmenté de 13 millions de dollars, ou 3 %, en regard du trimestre précédent. La provision évaluée collectivement pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a augmenté de 8 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées a augmenté de 200 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au trimestre précédent surtout en raison de l'incidence de la croissance des volumes dans le portefeuille de prêts de détail aux États-Unis et de la détérioration du crédit des expositions au secteur du pétrole et du gaz.

TABLEAU 17 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS

(en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2016	30 avril 2016	31 juillet 2015	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements^{1, 2}					
Prêts douteux au début de la période	3 567 \$	3 799 \$	2 905 \$	3 244 \$	2 731 \$
Classés comme douteux au cours de la période	1 224	1 453	1 206	4 394	3 498
Transférés dans les prêts non douteux au cours de la période	(463)	(414)	(329)	(1 247)	(909)
Remboursements nets	(379)	(391)	(334)	(1 169)	(880)
Cessions de prêts	(3)	–	–	(3)	(8)
Montants radiés	(579)	(592)	(527)	(1 730)	(1 619)
Recouvrements des prêts et avances antérieurement radiés	–	–	–	–	–
Taux de change et autres variations	100	(288)	156	(22)	264
Prêts douteux à la fin de la période	3 467 \$	3 567 \$	3 077 \$	3 467 \$	3 077 \$

¹ Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

² Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant du présent document ainsi qu'à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

TABLEAU 18 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 juillet 2016	30 avril 2016	Aux 31 juillet 2015
Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan			
Contreparties particulières	418 \$	405 \$	395 \$
Individuellement non significatives	532	524	481
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	2 823	2 687	2 468
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan	3 773	3 616	3 344
Provision pour les positions hors bilan			
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	457	393	287
Total de la provision pour les positions hors bilan	457	393	287
Provision pour pertes sur créances	4 230 \$	4 009 \$	3 631 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision ^{1, 2}	2 786 \$	2 908 \$	2 532 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts nets ^{1, 2}	0,48 %	0,51 %	0,47 %
Provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations	0,38	0,42	0,33

¹ Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

² Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant du présent document ainsi qu'à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

Risque lié au secteur du pétrole et du gaz

Depuis le début de l'exercice 2015, le prix du pétrole brut West Texas Intermediate a chuté, passant d'environ 80 \$ US à 42 \$ US le baril au 31 juillet 2016. Pour le portefeuille de crédit autre que de détail, l'exposition de la TD aux producteurs et aux entreprises de services du secteur du pétrole et du gaz s'établissait à 4,1 milliards de dollars au 31 juillet 2016, soit moins de 1 % du total de l'encours des prêts bruts et des acceptations de la Banque. De cette exposition de 4,1 milliards de dollars, une tranche de 1,4 milliard de dollars allait à des emprunteurs qui ont une bonne note de crédit et une tranche de 2,7 milliards de dollars, à des emprunteurs n'ayant pas une bonne note de crédit selon le système de notation interne de la Banque. Les caractéristiques du risque lié au secteur du pétrole et du gaz sont très diversifiées et arrimées à la stratégie de la TD en Amérique du Nord. La capacité d'emprunt de certains producteurs est réévaluée sur une base semi-annuelle et les résultats tirés de cette réévaluation servent à établir les niveaux d'exposition et les modalités de crédit. Pour les portefeuilles de crédit de détail, l'exposition de la TD à l'encours des prêts à la consommation et des prêts aux petites entreprises en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador, provinces les plus touchées par la chute des prix du pétrole, s'établissait à 62,1 milliards de dollars au 31 juillet 2016. Compte non tenu des prêts immobiliers garantis, l'exposition aux prêts à la consommation et aux prêts aux petites entreprises représente 2 % du total de l'encours des prêts bruts et des acceptations de la Banque. La Banque soumet régulièrement ses portefeuilles de crédit à des simulations de crise en tenant compte de la situation courante des marchés. Le rendement des portefeuilles de la Banque continue d'être conforme aux attentes, et ce, malgré le niveau actuel et les perspectives à court terme des prix des marchandises dans ce secteur. La TD s'attend à ce que les pertes soient gérables puisque l'exposition de la Banque au secteur du pétrole et du gaz est relativement peu importante.

Prêts immobiliers garantis

Les prêts immobiliers de détail garantis comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de garanties, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit font en sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts immobiliers garantis de la Banque contre les pertes potentielles causées par le défaut d'emprunteurs. En outre, la Banque obtient régulièrement de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la conjoncture économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières. Selon les plus récentes analyses de la Banque, les pertes potentielles sur toutes les expositions aux prêts immobiliers garantis sont considérées comme raisonnables.

TABLEAU 19 : PRÊTS IMMOBILIERS GARANTIS^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens,

Aux

sauf indication contraire)

	Prêts hypothécaires résidentiels				Lignes de crédit domiciliaires				Total			
	Assurés ³		Non assurés		Assurés ³		Non assurés		Assurés ³	Non assurés		
31 juillet 2016												
Canada												
Provinces de l'Atlantique	4 003 \$	2,1 %	1 860 \$	1,0 %	527 \$	0,8 %	1 022 \$	1,6 %	4 530 \$	1,8 %	2 882 \$	1,1 %
Colombie-Britannique ⁴	17 684	9,4	16 098	8,6	2 769	4,3	8 916	13,9	20 453	8,1	25 014	9,9
Ontario ⁴	49 767	26,5	40 121	21,2	9 365	14,7	24 150	37,7	59 132	23,6	64 271	25,5
Prairies ⁴	27 370	14,6	12 574	6,7	4 211	6,6	8 110	12,7	31 581	12,5	20 684	8,2
Québec	11 879	6,3	6 690	3,6	1 641	2,6	3 241	5,1	13 520	5,4	9 931	3,9
Total – Canada	110 703	58,9 %	77 343	41,1 %	18 513	29,0 %	45 439	71,0 %	129 216	51,4 %	122 782	48,6 %
États-Unis	923		26 081		10		13 015		933		39 096	
Total	111 626 \$		103 424 \$		18 523 \$		58 454 \$		130 149 \$		161 878 \$	

31 octobre 2015

	Prêts hypothécaires résidentiels				Lignes de crédit domiciliaires				Total			
	Assurés ³		Non assurés		Assurés ³		Non assurés		Assurés ³	Non assurés		
Canada												
Provinces de l'Atlantique	4 086 \$	2,2 %	1 675 \$	0,9 %	580 \$	0,9 %	965 \$	1,6 %	4 666 \$	1,9 %	2 640 \$	1,1 %
Colombie-Britannique ⁴	19 364	10,5	14 099	7,6	3 173	5,2	7 798	12,7	22 537	9,1	21 897	8,9
Ontario ⁴	53 592	29,0	34 447	18,6	10 603	17,4	21 411	34,8	64 195	26,1	55 858	22,7
Prairies ⁴	27 890	15,1	11 477	6,2	4 607	7,5	7 596	12,4	32 497	13,2	19 073	7,7
Québec	12 435	6,7	5 944	3,2	1 816	3,0	2 768	4,5	14 251	5,8	8 712	3,5
Total – Canada	117 367	63,5 %	67 642	36,5 %	20 779	34,0 %	40 538	66,0 %	138 146	56,1 %	108 180	43,9 %
États-Unis	951		26 413		10		13 439		961		39 852	
Total	118 318 \$		94 055 \$		20 789 \$		53 977 \$		139 107 \$		148 032 \$	

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.³ L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts immobiliers garantis est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par le défaut d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.⁴ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée restante des contrats hypothécaires. Tous les montants sont calculés en fonction de l'habitude actuelle des emprunteurs en matière de remboursement anticipé afin de bien projeter leur propension à rembourser par anticipation. L'habitude actuelle de remboursement des emprunteurs tient compte des remboursements anticipés déjà effectués et des prévisions à l'égard de la période d'amortissement restante selon l'encours et les modalités des contrats en vigueur.

TABLEAU 20 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS^{1, 2}

Aux

	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
									31 juillet 2016
Canada	1,1 %	4,3 %	7,7 %	14,4 %	38,8 %	31,7 %	2,0 %	– %	100 %
États-Unis	3,3	4,3	13,2	4,6	14,2	59,2	0,9	0,3	100
Total	1,4 %	4,3 %	8,4 %	13,1 %	35,7 %	35,2 %	1,8 %	0,1 %	100 %
31 octobre 2015									
Canada	1,2 %	4,4 %	7,9 %	14,3 %	37,5 %	31,8 %	2,9 %	– %	100 %
États-Unis	2,6	2,9	16,1	4,1	12,3	61,2	0,6	0,2	100
Total	1,4 %	4,3 %	8,9 %	13,0 %	34,3 %	35,4 %	2,6 %	0,1 %	100 %

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.² Pourcentage basé sur l'encours.

TABLEAU 21 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis^{1, 2, 3}

	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total	Trois mois clos les		
				Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total
Canada						
Provinces de l'Atlantique	73 %	69 %	72 %	73 %	68 %	72 %
Colombie-Britannique ⁶	67	61	64	68	63	66
Ontario ⁶	69	65	67	68	64	67
Prairies ⁶	73	69	71	73	68	71
Québec	72	72	72	72	70	72
Total – Canada	69	65	67	70	65	68
États-Unis	71	63	66	70	61	64
Total	69 %	65 %	67 %	70 %	64 %	67 %

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ D'après le prix des maisons au moment du montage.

⁴ Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

⁵ L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.

⁶ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Prêts à risque

Au 31 juillet 2016, la Banque avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 2,6 milliards de dollars (2,6 milliards de dollars au 31 octobre 2015), principalement composés de prêts-auto canadiens. Le taux de pertes sur créances établi comme la provision pour pertes sur créances totale pour le trimestre divisée par le solde moyen des prêts à la fin du mois, s'approchait de 6,33 % sur une année (3,43 % au 31 octobre 2015). La provision pour pertes sur créances a augmenté du fait surtout de la hausse des provisions pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, signe de la faiblesse persistante dans les régions pétrolières et gazières touchées. Ces prêts sont comptabilisés au coût amorti.

Risque-pays

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (GIPE).

TABLEAU 22 : EXPOSITION À L'EUROPE – Total de l'exposition nette par pays et contrepartie

(en millions de dollars canadiens)													Aux	
Pays	Prêts et engagements ¹			Dérivés, mises en pension et prêts de titres ²			Portefeuille de négociation et de placement ^{3, 4}			Total	Exposition totale ⁵			
	Emprunteurs		Institutions financières	Emprunteurs		Institutions financières	Emprunteurs		Institutions financières					
	Entreprises	souverains		Entreprises	souverains		Entreprises	souverains						
GIPE													31 juillet 2016	
Grèce	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$
Italie	–		202		6		208		–		–		7	
Irlande	–		–		–		18		–		855		873	
Portugal	–		–		–		–		–		–		9	
Espagne	–		99		48		147		–		51		51	
Total GIPE	–		301		54		355		18		–		906	
Reste de l'Europe														
Belgique	957		–		16		973		375		26		10	
Finlande	7		235		13		255		–		20		82	
France	432		–		508		940		120		884		1 345	
Allemagne	975		599		45		1 619		503		862		779	
Pays-Bas	585		369		473		1 427		597		288		273	
Suède	–		46		222		268		–		211		69	
Suisse	1 160		262		136		1 558		69		–		810	
Royaume-Uni	1 738		3 036		51		4 825		854		306		4 104	
Autres ⁶	81		4		7		92		55		305		297	
Total – Reste de l'Europe	5 935		4 551		1 471		11 957		2 573		2 902		7 769	
Total – Europe	5 935		\$ 4 852		\$ 1 525		\$ 12 312		\$ 2 591		\$ 2 902		\$ 8 675	
Pays													31 octobre 2015	
GIPE														
Grèce	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$
Italie	–		203		4		207		–		3		3	
Irlande	–		–		–		–		–		375		375	
Portugal	–		–		–		–		–		–		–	
Espagne	–		63		47		110		–		37		37	
Total GIPE	–		266		51		317		–		415		415	
Reste de l'Europe														
Belgique	4 794		–		40		4 834		98		32		1	
Finlande	7		65		13		85		–		23		64	
France	469		–		205		674		97		617		1 178	
Allemagne	1 451		1 094		100		2 645		507		754		738	
Pays-Bas	457		295		517		1 269		641		330		223	
Suède	–		30		167		197		–		27		62	
Suisse	1 103		181		216		1 500		22		–		707	
Royaume-Uni	2 161		2 434		128		4 723		750		764		3 982	
Autres ⁶	118		15		8		141		63		113		356	
Total – Reste de l'Europe	10 560		4 114		1 394		16 068		2 178		2 660		7 311	
Total – Europe	10 560		\$ 4 380		\$ 1 445		\$ 16 385		\$ 2 178		\$ 2 660		\$ 7 726	

¹ Les expositions comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu. Aucune imputation pour dépréciation n'avait été comptabilisée pour les expositions européennes au 31 juillet 2016 ni au 31 octobre 2015.

² Les expositions sont calculées à la juste valeur et ne tiennent pas compte des sûretés. Le total de la valeur marchande des sûretés données en garantie est de 9,3 milliards de dollars pour le GIPE (5,6 milliards de dollars au 31 octobre 2015) et de 33,9 milliards de dollars pour le reste de l'Europe (41,9 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA).

³ Les expositions du portefeuille de négociation ne tiennent pas compte des positions vendeur admissibles. Des dépôts de 1,7 milliard de dollars (1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2015) sont inclus dans le portefeuille de négociation et de placement.

⁴ Les justes valeurs des expositions au GIPE du niveau 3 dans le portefeuille de négociation et de placement n'étaient pas significatives au 31 juillet 2016 ni au 31 octobre 2015.

⁵ Les expositions comme présentées ne tiennent pas compte de la protection de 0,4 milliard de dollars que la Banque a achetée à l'aide de swaps sur défaut de crédit (0,4 milliard de dollars au 31 octobre 2015).

⁶ L'exposition «Autres» à l'Europe est répartie entre 10 pays (10 pays au 31 octobre 2015), dont l'exposition individuelle nette, touchant notamment les prêts et engagements, les dérivés, les mises en pension et les prêts de titres, et le portefeuille de négociation et de placement, était inférieure à 1 milliard de dollars au 31 juillet 2016 et au 31 octobre 2015.

TABLEAU 23 : EXPOSITION À L'EUROPE – Exposition brute aux prêts européens par pays

(en millions de dollars canadiens)

Pays	Prêts et engagements			Aux		
	Prêts et engagements			Prêts et engagements		
	Prêts directs ¹	Prêts indirects ²	Total	Prêts directs ¹	Prêts indirects ²	Total
			31 juillet 2016			31 octobre 2015
GIPE						
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Italie	204	4	208	204	3	207
Irlande	–	–	–	–	–	–
Portugal	–	–	–	–	–	–
Espagne	99	48	147	63	47	110
Total GIPE	303	52	355	267	50	317
Reste de l'Europe						
Belgique	–	973	973	–	4 834	4 834
Finlande	62	193	255	61	24	85
France	400	540	940	179	495	674
Allemagne	695	924	1 619	1 730	915	2 645
Pays-Bas	872	555	1 427	744	525	1 269
Suède	264	4	268	193	4	197
Suisse	703	855	1 558	662	838	1 500
Royaume-Uni	3 116	1 709	4 825	2 581	2 142	4 723
Autres ³	87	5	92	135	6	141
Total – Reste de l'Europe	6 199	5 758	11 957	6 285	9 783	16 068
Total – Europe	6 502 \$	5 810 \$	12 312 \$	6 552 \$	9 833 \$	16 385 \$

¹ Comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les prêts financés et les acceptations bancaires.² Comprennent les engagements et les lettres de crédit non utilisés.³ L'exposition «Autres» à l'Europe est répartie entre 10 pays (10 pays au 31 octobre 2015), dont l'exposition individuelle nette, touchant notamment les prêts et engagements, les dérivés, les mises en pension et les prêts de titres, et le portefeuille de négociation et de placement, était inférieure à 1 milliard de dollars au 31 juillet 2016 et au 31 octobre 2015.

Environ 98 % (99 % au 31 octobre 2015) de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés AA ou mieux par Moody's Investor Services (Moody's) ou Standard & Poor's (S&P), et la quasi-totalité de cette exposition se rapporte à la dette souveraine même de ces pays et aux banques d'importance systémique et de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières sont garanties au moment de leur conclusion. La grande majorité des risques liés aux dérivés sont contrebalancés par une garantie sous forme de trésorerie tandis que les opérations de rachat sont garanties en grande partie par des titres de gouvernement notés AA- ou mieux, soit par Moody's ou S&P, et par de la trésorerie. En outre, la Banque est exposée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsqu'elle fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition directe de 8,7 milliards de dollars (8,8 milliards de dollars au 31 octobre 2015) à des entités supranationales parrainées en Europe et des expositions indirectes comprenant 0,6 milliard de dollars (1,6 milliard de dollars au 31 octobre 2015) de garanties européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux mises en pension et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes de constitution de fonds.

Dans le cadre des processus normaux de surveillance du risque de crédit et de l'exposition de la Banque, toutes les expositions sont passées en revue régulièrement. Les expositions européennes sont passées en revue chaque mois ou plus souvent lorsque la situation l'exige et des évaluations des facteurs de stress sont effectuées à intervalles réguliers pour relever et comprendre où se situent les points faibles éventuels. En fonction des dernières revues, toutes les expositions européennes sont jugées raisonnables.

EXPOSITION À DES PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont en général des prêts ayant manifestement déjà subi une perte de valeur, et pour lesquels il est probable à la date d'acquisition que la Banque ne sera pas en mesure d'encaisser l'ensemble des remboursements de principal et des paiements d'intérêts exigés aux termes du contrat. La détérioration de la qualité de crédit à la date d'acquisition peut être établie notamment à l'aide de statistiques, comme les retards de paiements et les notations de crédit. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, par conséquent, aucune provision pour pertes sur créances n'est comptabilisée à la date d'acquisition.

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur découlent des transactions facilitées par la FDIC, qui comprennent les prêts assurés par la FDIC assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la FDIC, South Financial et Services financiers Chrysler, et d'un portefeuille de cartes de crédit au sein du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis. Le tableau suivant présente le solde du principal non remboursé, la valeur comptable, la provision relative à des contreparties particulières, la provision pour pertes sur prêts qui ne sont pas individuellement significatifs et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage du solde du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

TABLEAU 24 : PORTEFEUILLE DE PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>					
	Solde de principal non remboursé ¹	Valeur comptable	Provision relative à des contreparties particulières	Provision pour pertes sur prêts qui ne sont pas individuellement significatifs	Valeur comptable après les provisions	Pourcentage du solde de principal non remboursé
	31 juillet 2016					
Acquisitions facilitées par la FDIC	525 \$	497 \$	2 \$	37 \$	458 \$	87,2 %
South Financial	561	525	3	24	498	88,8
Divers ²	3	–	–	–	–	–
Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur	1 089 \$	1 022 \$	5 \$	61 \$	956 \$	87,8 %
	31 octobre 2015					
Acquisitions facilitées par la FDIC	636 \$	601 \$	1 \$	45 \$	555 \$	87,3 %
South Financial	853	813	5	32	776	91,0
Divers ²	40	–	–	–	–	–
Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur	1 529 \$	1 414 \$	6 \$	77 \$	1 331 \$	87,1 %

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.² Comprennent les portefeuilles de prêts acquis ayant subi une perte de valeur de Services financiers Chrysler et un portefeuille de cartes de crédit acquis au sein du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016, la Banque a enregistré un recouvrement respectivement de 8 millions de dollars et 24 millions de dollars dans la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts acquis ayant subi une perte de valeur (respectivement 7 millions de dollars et 24 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2015). Le tableau suivant présente les principales statistiques de crédit par catégorie de prêts en souffrance aux termes du contrat et par concentration géographique selon les soldes du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

TABLEAU 25 : PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR – Principales statistiques de crédit

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>			
	31 juillet 2016		31 octobre 2015	
	Solde de principal non remboursé ¹		Solde de principal non remboursé ¹	
En souffrance aux termes du contrat				
Prêts courants et en souffrance depuis moins de 30 jours	950 \$	87,2 %	1 314 \$	85,9 %
En souffrance depuis 30 à 89 jours	29	2,7	42	2,8
En souffrance depuis 90 jours ou plus	110	10,1	173	11,3
Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	1 089	100,0	1 529	100,0
Région géographique				
Floride	727	66,8	933	61,0
Caroline du Sud	266	24,4	443	29,0
Caroline du Nord	91	8,3	110	7,2
États-Unis – autres et Canada	5	0,5	43	2,8
Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	1 089 \$	100,0 %	1 529 \$	100,0 %

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.**EXPOSITION À DES OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES**

En raison de l'acquisition de Commerce Bancorp Inc., la Banque est exposée à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, essentiellement garanties par des obligations Alt-A et à prime jumbo dont la plupart sont des hypothèques à taux fixe remboursables par anticipation sans possibilité de rajustement du taux. Au moment de l'acquisition, ce portefeuille a été comptabilisé à la juste valeur, qui est devenue la nouvelle valeur comptable de ce portefeuille. Pour plus de renseignements sur les obligations garanties par une hypothèque, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du rapport annuel 2015.

La provision pour pertes subies mais non encore décelées était de 41 millions de dollars US au 31 juillet 2016 (43 millions de dollars US au 31 octobre 2015).

Le tableau suivant présente la valeur nominale, la valeur comptable, la provision pour pertes sur prêts et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes au 31 juillet 2016 et au 31 octobre 2015. Au 31 juillet 2016, le solde de la perte résiduelle résultant d'une acquisition s'élevait à 166 millions de dollars US (158 millions de dollars US au 31 octobre 2015). Ce montant est reflété dans le tableau suivant comme faisant partie de l'escompte entre la valeur nominale et la valeur comptable.

TABLEAU 26 : PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

	Valeur nominale	Valeur comptable	Provision pour pertes sur prêts	Valeur comptable déduction faite de la provision	Aux
					En pourcentage de la valeur nominale
31 juillet 2016					
Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	1 217 \$	1 068 \$	196 \$	872 \$	71,7 %
31 octobre 2015					
Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	1 431 \$	1 268 \$	202 \$	1 066 \$	74,5 %

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Banque avait retitrisé une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes. Dans le cadre de la retitrisation reflétée au bilan, de nouvelles notes de crédit avaient été obtenues pour les valeurs mobilières retitrisées qui reflètent mieux l'escompte à l'acquisition et les risques pour la Banque inhérents à la totalité du portefeuille. L'avantage net qu'a eu sur les fonds propres l'opération de retitrisation est reflété dans les variations des actifs pondérés en fonction des risques. Aux fins comptables, la Banque a conservé une majorité des droits bénéficiaires dans ces valeurs mobilières retitrisées, ce qui n'a eu aucune incidence sur les états financiers. Une modification des notes de crédit n'a pas d'incidence sur l'évaluation par la Banque de la dépréciation de ces valeurs mobilières reclassées.

TABLEAU 27 : OBLIGATIONS ALT-A ET À PRIME JUMBO GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES PAR ANNÉE DE GÉNÉRATION

(en millions de dollars américains)

	Alt-A		Prime Jumbo		Total	
	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur
	31 juillet 2016					
2003	22 \$	25 \$	22 \$	23 \$	44 \$	48 \$
2004	52	58	16	18	68	76
2005	213	257	15	18	228	275
2006	166	196	78	88	244	284
2007	236	279	93	104	329	383
Total du portefeuille, après la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et non individuellement significatives	689 \$	815 \$	224 \$	251 \$	913 \$	1 066 \$
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					41	
Total					872 \$	
31 octobre 2015						
2003	36 \$	41 \$	41 \$	44 \$	77 \$	85 \$
2004	62	69	19	21	81	90
2005	256	297	18	20	274	317
2006	201	220	90	101	291	321
2007	274	314	112	120	386	434
Total du portefeuille, après la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et non individuellement significatives	829 \$	941 \$	280 \$	306 \$	1 109 \$	1 247 \$
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					43	
Total					1 066 \$	

SITUATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres du comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par leurs actifs pondérés en fonction des risques respectifs. Bâle III a également mis en œuvre, en 2015, un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier a pour objectif d'empêcher le secteur bancaire d'utiliser le levier à outrance. Les principaux éléments du calcul du ratio de levier comprennent, sans toutefois s'y limiter, les fonds propres de catégorie 1, les actifs au bilan, des ajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD continue de gérer ses capitaux propres réglementaires selon le Dispositif sur les fonds propres de Bâle III, comme il est mentionné à la section «Situation des fonds propres» du rapport annuel 2015.

Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

La ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF décrit en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

Le 1^{er} janvier 2014, l'application progressive, sur une période de 5 ans, de l'exigence pour les fonds propres touchés par le RVC a commencé. Pour l'exercice 2016, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont respectivement de 64 %, 71 %, et 77 %, soit les mêmes que pour l'exercice 2015. Aux fins du calcul du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, ce facteur scalaire augmentera pour passer à 72 % en 2017, à 80 % en 2018 et à 100 % en 2019. Le calcul du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres tiendra aussi compte de l'exigence de fonds propres à l'égard du RVC selon une progression semblable.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, tous les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 nouvellement émis doivent comprendre des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires. Les dispositions relatives aux FPUNV exigent que les instruments de fonds propres non ordinaires soient convertis en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque si un événement déclencheur survient, comme il est indiqué dans la ligne directrice. Les instruments de fonds propres de catégories 1 et 2 non ordinaires existants qui ne comprennent pas de disposition relative aux FPUNV sont des instruments de fonds propres non admissibles et sont visés par des mesures de retrait progressif sur une période ayant commencé en 2013 et se terminant en 2022.

La ligne directrice sur les fonds propres comporte deux méthodes pour le calcul des ratios de fonds propres, soit 1) la méthode «transitoire» et 2) la méthode «tout compris». Les cibles minimales à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres, selon la méthode «tout compris», sont respectivement de 4,5 %, 6 % et 8 %. Le BSIF prévoit que les banques canadiennes incluront des réserves de fonds propres supplémentaires de 2,5 %, élevant ainsi le ratio minimal de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres respectivement à 7 %, 8,5 % et 10,5 %.

Le BSIF pourrait, à sa discrétion, rendre obligatoire la constitution d'une réserve de fonds propres anticyclique sous forme d'actions ordinaires variant entre 0 % et 2,5 %. Il n'y a actuellement aucune obligation de constituer une réserve de fonds propres sous forme d'actions ordinaires anticyclique.

En mars 2013, le BSIF a désigné les six plus importantes banques canadiennes comme des banques d'importance systémique intérieure (BISI), et celles-ci sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires depuis le 1^{er} janvier 2016. Par conséquent, les six banques canadiennes désignées BISI, y compris la TD, sont tenues de respecter des cibles de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres du pilier 1 «tout compris» de respectivement 8 %, 9,5 % et 11,5 %.

Le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF et l'exigence réglementaire minimale est fixée à 3 %.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la TD :

TABLEAU 28 : SITUATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 juillet 2016	31 octobre 2015	Aux 31 juillet 2015
Fonds propres			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	40 363 \$	37 958 \$	37 161 \$
Fonds propres de catégorie 1	46 427	43 416	42 648
Total des fonds propres	56 737	53 600	51 738
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires pour les composantes suivantes :			
Risque de crédit ^{1,2}	328 851	328 587	317 529
Risque de marché	12 456	12 655	11 659
Risque opérationnel ³	46 936	41 118	40 307
Total	388 243 \$	382 360 \$	369 495 \$
Ratio de fonds propres et ratio de levier financier			
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ¹	10,4 %	9,9 %	10,1 %
Fonds propres de catégorie 1 ¹	11,9	11,3	11,5
Ratio du total des fonds propres ¹	14,6	14,0	13,9
Ratio de levier financier	3,8	3,7	3,7

¹ Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'inclusion du RVC prescrite par le BSIF. Pour les exercices 2015 et 2016, les facteurs scalaires sont respectivement de 64 %, 71 % et 77 %.

² À compter du troisième trimestre de 2016, le BSIF autorise la Banque à calculer la plupart des actifs pondérés en fonction des risques dans le secteur Services de détail aux États-Unis selon l'approche fondée sur les notations internes avancées (approche NI avancée).

³ À compter du troisième trimestre de 2016, le BSIF autorise la Banque à utiliser l'approche de mesure avancée (AMA).

Au 31 juillet 2016, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 10,4 %, 11,9 % et 14,6 %. Comparativement au ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque de 9,9 % au 31 octobre 2015, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au 31 juillet 2016 a augmenté du fait de la croissance interne des capitaux propres contrebalancée par une combinaison de rachats d'actions ordinaires, de pertes actuarielles sur les régimes d'avantages du personnel attribuables principalement à la baisse des taux d'intérêt à long terme, et d'augmentations des actifs pondérés en fonction des risques dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis.

Au 31 juillet 2016, le ratio de levier de la Banque s'établissait à 3,8 %. Par rapport au ratio de levier financier de la Banque de 3,7 % au 31 octobre 2015, le ratio de levier financier au 31 juillet 2016 a augmenté surtout du fait de la génération de capitaux, qui été contrebalancée en partie par la croissance des activités dans tous les secteurs.

Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires qui est décrite ci-dessous complète la description qui se trouve dans la section «Modifications futures de l'accord de Bâle» du rapport annuel 2015.

En décembre 2015, le CBCB a publié le deuxième document consultatif qui porte sur les révisions de l'approche standard pour le risque de crédit. Comme pour le premier document consultatif publié en décembre 2014, il traite de la plupart des catégories d'actifs, y compris ceux de banques et de sociétés, de résidences, d'immeubles commerciaux et les expositions hors bilan.

En janvier 2016, le BSIF a publié, aux fins de commentaires, un projet de ligne directrice sur les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier. Cette ligne directrice précise les attentes du BSIF en ce qui concerne la mise en œuvre interne des révisions concernant les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier émises par le CBCB en janvier 2015 par les institutions de dépôt fédérales, lesquelles requièrent la présentation des gabarits standards afin d'assurer la comparabilité et l'uniformité des informations à fournir à l'égard du capital et des risques parmi les banques. La version finale de la ligne directrice remplacera les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier énoncées dans le préavis de novembre 2007 du BSIF. L'entrée en vigueur de ces exigences ne devrait pas être plus tardive que le quatrième trimestre de l'exercice 2018.

En mars 2016, le CBCB a publié un document consultatif qui porte sur la réduction de la variation des actifs pondérés en fonction des risques liés au crédit en imposant des contraintes à l'utilisation par les banques de modèles internes pour le calcul de ces actifs (*Reducing variation in credit risk-weighted assets - constraints on the use of internal model approaches*). Les principaux aspects de la proposition comprennent le retrait de l'option permettant l'utilisation d'approches fondées sur les notations internes pour certaines catégories d'exposition, comme les prêts aux institutions financières et aux grandes sociétés, et une description plus détaillée des pratiques d'évaluation des paramètres, y compris les seuils des paramètres de modèle.

En mars 2016, le CBCB a également publié un document consultatif qui porte sur une nouvelle approche de mesure standard (*Standardized Measurement Approach*, ou SMA) en remplacement de l'AMA pour mesurer le risque opérationnel.

En avril 2016, le CBCB a publié un document consultatif sur les révisions du cadre régissant le ratio de levier de Bâle III et qui réaffirme que l'exigence réglementaire minimale est fixée à 3 %, mais examine la possibilité d'imposer de plus grandes exigences aux banques d'importance systémique mondiale (BISM). Toutefois, cette exigence ne s'appliquerait pas pour le moment à la TD. Les révisions proposées de la conception et de la calibration du cadre comprennent des modifications à l'évaluation des expositions sur dérivés, la mise en équivalence des méthodes de comptabilisation à la date de transaction et à la date de règlement, le traitement des provisions et l'harmonisation des facteurs de conversion du crédit des éléments hors bilan et des facteurs proposés dans l'approche standard révisée pour le risque de crédit.

En avril 2016, le BSIF a publié une nouvelle version de ses normes de fonds propres réglementaires sur les prêts garantis par un immeuble résidentiel dans le cadre d'un exercice de consultation publique. La nouvelle version des normes de fonds propres vise notamment à les assortir d'un seuil sensible au risque qui s'appliquera aussi bien à l'évolution du prix des propriétés qu'aux prix récents des maisons par rapport au revenu des ménages, accroissant ainsi la pondération en fonction des risques pour certains prêts garantis par un immeuble résidentiel. La nouvelle règle entrera en vigueur pour l'exercice 2017 et sera appliquée de façon prospective aux prêts nouvellement émis.

En juillet 2016, le CBCB a publié une mise à jour de la norme sur le cadre de titrisation révisé afin d'inclure dans la norme définitive le traitement comme capitaux propres des titrisations simples, transparentes et comparables (STC). Les expositions de titrisation qui respectent les critères STC sont admissibles à la réduction du capital requis. Le cadre de titrisation révisé prendra effet en janvier 2018.

Rachat dans le cadre normal des activités

Le 9 décembre 2015, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cadre normal des activités de la Banque visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 9,5 millions de ses actions ordinaires. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2016, la Banque a terminé le rachat de ses actions en vertu de cette offre publique de rachat, et a racheté 9,5 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 51,23 \$ l'action pour une contrepartie totale de 487 millions de dollars.

TABLEAU 29 : ACTIONS EN CIRCULATION ET TITRES POUVANT ÊTRE ÉCHANGÉS/CONVERTIS EN ACTIONS¹

(en millions d'actions / de parts, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2016	31 octobre 2015
	Nombre d'actions / de parts	Nombre d'actions / de parts
Actions ordinaires en circulation	1 855,5	1 856,2
Actions autodétenues – ordinaires	(0,7)	(1,1)
Total des actions ordinaires	1 854,8	1 855,1
Options sur actions		
Droits acquis	6,1	7,0
Droits non acquis	10,0	11,4
Série S	5,4	5,4
Série T	4,6	4,6
Série Y	5,5	5,5
Série Z	4,5	4,5
Série 1	20,0	20,0
Série 3	20,0	20,0
Série 5	20,0	20,0
Série 7	14,0	14,0
Série 9	8,0	8,0
Série 11	6,0	6,0
Série 12 ²	28,0	–
Total des actions privilégiées – capitaux propres	136,0	108,0
Actions autodétenues – privilégiées	(0,2)	(0,1)
Total des actions privilégiées	135,8	107,9
Titres de fiducie de capital (en milliers d'actions)		
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD III :		
Titres de Fiducie de capital TD III – série 2008		1 000,0
Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV :		
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 1		550,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2		450,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 3		750,0

¹ Pour plus de renseignements, y compris le montant du principal, les caractéristiques de conversion et d'échange, et les distributions, se reporter à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires.

² Le 14 janvier 2016, la Banque a émis 28 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série 12 (actions de série 12), pour une contrepartie brute au comptant de 700 millions de dollars, incluant des dispositions relatives aux FPUNV pour s'assurer de l'absorption des pertes en cas de non-viabilité. Si un événement déclençait les dispositions relatives aux FPUNV, au plus 140 millions d'actions ordinaires pourraient être émises selon la formule de conversion applicable aux actions de série 12, en supposant que tous les dividendes déclarés sur les actions de série 12 ou de série 13, selon le cas, ont été versés.

TABLEAU 30 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque de crédit non lié à une contrepartie et le risque de crédit de contrepartie**Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé**

(en milliards de dollars canadiens)

	31 juillet 2016		<i>Trois mois clos les</i> 30 avril 2016	
	Risque de crédit non lié à une contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit non lié à une contrepartie	Risque de crédit de contrepartie
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, solde au début de la période	310,7 \$	16,8 \$	326,9 \$	18,7 \$
Taille du portefeuille	4,6	(1,2)	4,8	(0,3)
Qualité du portefeuille	0,5	–	1,7	(0,3)
Mises à jour des modèles	(11,8)	–	0,2	–
Méthode et politique	–	–	–	–
Acquisitions et cessions	–	–	–	–
Variations des taux de change	8,2	0,5	(23,1)	(1,3)
Autres	0,6	–	0,2	–
Total de la variation des actifs pondérés en fonction des risques	2,1	(0,7)	(16,2)	(1,9)
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, solde à la fin de la période	312,8 \$	16,1 \$	310,7 \$	16,8 \$

Le risque de crédit de contrepartie comprend les dérivés négociés hors Bourse, les transactions assimilables aux prises en pension, les transactions compensées par des contreparties centrales et les actifs pondérés en fonction des risques calculés selon le RVC (intégration à 64 % pour les exercices 2015 et 2016).

Le risque de crédit non lié à une contrepartie comprend les prêts et avances consentis aux clients de détail (particuliers et petites entreprises), aux entreprises (clients de gros et commerciaux) et aux banques et aux gouvernements, ainsi que les titres de dette, les titres de capitaux propres et d'autres actifs (y compris les charges payées d'avance, l'impôt différé, et les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables).

La catégorie Taille du portefeuille comprend des modifications internes de la taille et de la composition du portefeuille (y compris les nouvelles affaires et les prêts arrivant à échéance) et, pour le troisième trimestre de 2016, a augmenté principalement en raison de la croissance de différents portefeuilles de détail et des prêts commerciaux dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada.

La catégorie Qualité du portefeuille concerne les changements touchant la qualité du portefeuille du fait de l'expérience, et touchant par exemple les comportements des clients ou des facteurs démographiques, y compris des changements par étalonnage/remaniement de modèles.

La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles. À compter du troisième trimestre de 2016, le BSIF autorise la Banque à calculer la plupart des actifs pondérés en fonction des risques dans le secteur Services de détail aux États-Unis selon l'approche NI avancée.

Les incidences de la catégorie Méthode et politique reflètent les changements apportés aux calculs qui ont été adoptés récemment du fait de changements à la politique réglementaire comme les nouveaux règlements.

La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

La catégorie Autres est composée des éléments non décrits dans les catégories ci-dessus, y compris des modifications des expositions de risques non incluses dans les approches avancées ou standards (notamment les charges payées d'avance, l'impôt différé, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables et les autres actifs).

TABLEAU 31 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque de marché

Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé

(en milliards de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 juillet 2016	30 avril 2016
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	12,9 \$	11,8 \$
Variation dans les niveaux de risque	(0,4)	1,1
Mises à jour des modèles	–	–
Méthode et politique	–	–
Acquisitions et cessions	–	–
Variations des taux de change et autres	Négl.¹	Négl. ¹
Total de la variation des actifs pondérés en fonction des risques	(0,4)	1,1
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	12,5 \$	12,9 \$

¹ Négligeable.

La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète les changements dans les risques attribuables à des changements dans les positions et aux fluctuations du marché. Les diminutions du risque de taux d'intérêt ont contribué à la diminution des actifs pondérés en fonction des risques. La catégorie Mises à jour des modèles reflète les mises à jour apportées aux modèles qui ont été adoptées récemment afin de tenir compte de l'expérience récente et des modifications dans le champ d'application des modèles. La catégorie Méthode et politique reflète les changements apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire. La catégorie Variations des taux de change et autres concerne des variations considérées comme négligeables étant donné que les mesures d'exposition aux risques des actifs pondérés en fonction des risques sont en dollars canadiens. Par conséquent, aucune conversion n'est requise.

TABLEAU 32 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque opérationnel

Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé

(en milliards de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 juillet 2016	30 avril 2016
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	43,2 \$	42,2 \$
Revenus générés	0,1	1,0
Variation dans les niveaux de risque	–	–
Mises à jour des modèles	–	–
Méthode et politique	3,6	–
Acquisitions et cessions	–	–
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	46,9 \$	43,2 \$

La variation touchant la catégorie Revenus générés est attribuable à une variation du bénéfice brut. La variation dans les niveaux de risque reflète principalement des changements de risque attribuables à des pertes opérationnelles subies, à des facteurs environnement opérationnel et contrôle interne, à une analyse des scénarios et à des variations du change. La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles. La catégorie Méthode et politique reflète des changements de méthodologie apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire. À compter du troisième trimestre de 2016, le BSIF autorise la Banque à utiliser l'AMA pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques opérationnels.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité dans les services financiers implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la TD pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans les entreprises de la TD afin de s'assurer d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises de la TD et ses activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'«Appétit pour le risque de l'entreprise», élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit envers le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent l'entreprise à aucune perte individuelle importante; ne mettent pas la TD en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

Pour la TD, il est crucial d'évaluer à intervalles réguliers le contexte d'exploitation et de mettre en évidence les principaux risques et les risques émergents au sein de chaque secteur et de l'entreprise qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque. Ces risques peuvent être internes ou externes, porter atteinte aux résultats financiers, à la réputation ou à la viabilité de l'entreprise. Ils peuvent aussi représenter des expositions ou événements potentiels qui pourraient ou non se concrétiser. Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent puis prennent des mesures à leur égard et en font rapport chaque trimestre au comité du risque du conseil d'administration. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport de gestion de 2015. Pour des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, consulter la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2015. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport de gestion de 2015.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 juillet 2016.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaut (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date du défaut d'un prêt et qui est évalué avant les provisions relatives à une contrepartie particulière ou les radiations s'y rapportant. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

TABLEAU 33 : EXPOSITION BRUTE AU RISQUE DE CRÉDIT – Approches standard et fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée)^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>					
	31 juillet 2016			31 octobre 2015		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
Risque de crédit de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	1 245 \$	329 577 \$	330 822 \$	32 897 \$	276 526 \$	309 423 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	88 115	88 115	–	63 169	63 169
Autres expositions aux produits de détail	18 675	70 247	88 922	59 655	38 952	98 607
Total – Risque de crédit de détail	19 920	487 939	507 859	92 552	378 647	471 199
Risque de crédit autre que de détail						
Entreprises	121 509	244 463	365 972	114 698	225 263	339 961
Emprunteurs souverains	70 830	133 391	204 221	55 934	128 496	184 430
Banques	15 993	89 020	105 013	13 542	111 602	125 144
Total – Risque de crédit autre que de détail	208 332	466 874	675 206	184 174	465 361	649 535
Expositions brutes au risque de crédit	228 252 \$	954 813 \$	1 183 065 \$	276 726 \$	844 008 \$	1 120 734 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

² À compter du troisième trimestre de 2016, le BSIF autorise la Banque à calculer la plupart des actifs pondérés en fonction des risques dans le secteur Services de détail aux États-Unis selon l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée).

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : 1) la valeur à risque (VaR); 2) la VaR en contexte de crise; et 3) les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (IRC). En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins du capital exposé au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

TABLEAU 34 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2016			31 octobre 2015			Aux
	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	
Actifs exposés au risque de marché							
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	54 605 \$	419 \$	54 186 \$	42 483 \$	219 \$	42 264 \$	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	102 934	95 190	7 744	95 157	89 372	5 785	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	77 858	68 720	9 138	69 438	58 144	11 294	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	4 333	—	4 333	4 378	—	4 378	Risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières disponibles à la vente	99 674	—	99 674	88 782	—	88 782	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	81 341	—	81 341	74 450	—	74 450	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	100 109	9 569	90 540	97 364	13 201	84 163	Risque de taux d'intérêt
Prêts	575 410	—	575 410	547 775	—	547 775	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	15 756	—	15 756	16 646	—	16 646	Risque de taux d'intérêt
Participation dans TD Ameritrade	6 859	—	6 859	6 683	—	6 683	Risque de position sur titres de participation
Autres actifs ¹	1 883	—	1 883	1 545	—	1 545	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	61 674	—	—	59 672	—	—	
Total des actifs	1 182 436	173 898	946 864	1 104 373	160 936	883 765	
Passifs exposés au risque de marché							
Dépôts détenus à des fins de transaction	73 084	2 765	70 319	74 759	2 231	72 528	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	69 720	64 348	5 372	57 218	52 752	4 466	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	12 145	12 145	—	10 986	10 986	—	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	413	402	11	1 415	1 402	13	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	757 912	—	757 912	695 576	—	695 576	Risque de position sur titres de participation, risque de taux d'intérêt
Acceptations	15 756	—	15 756	16 646	—	16 646	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	44 564	40 342	4 222	38 803	33 594	5 209	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	58 762	9 391	49 371	67 156	12 376	54 780	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	19 313	—	19 313	22 743	—	22 743	Risque de taux d'intérêt
Billets et débiteures subordonnées	8 941	—	8 941	8 637	—	8 637	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs ¹	15 497	—	15 497	11 866	—	11 866	Risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	106 329	—	—	98 568	—	—	
Total du passif et des capitaux propres	1 182 436 \$	129 393 \$	946 714 \$	1 104 373 \$	113 341 \$	892 464 \$	

¹ Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

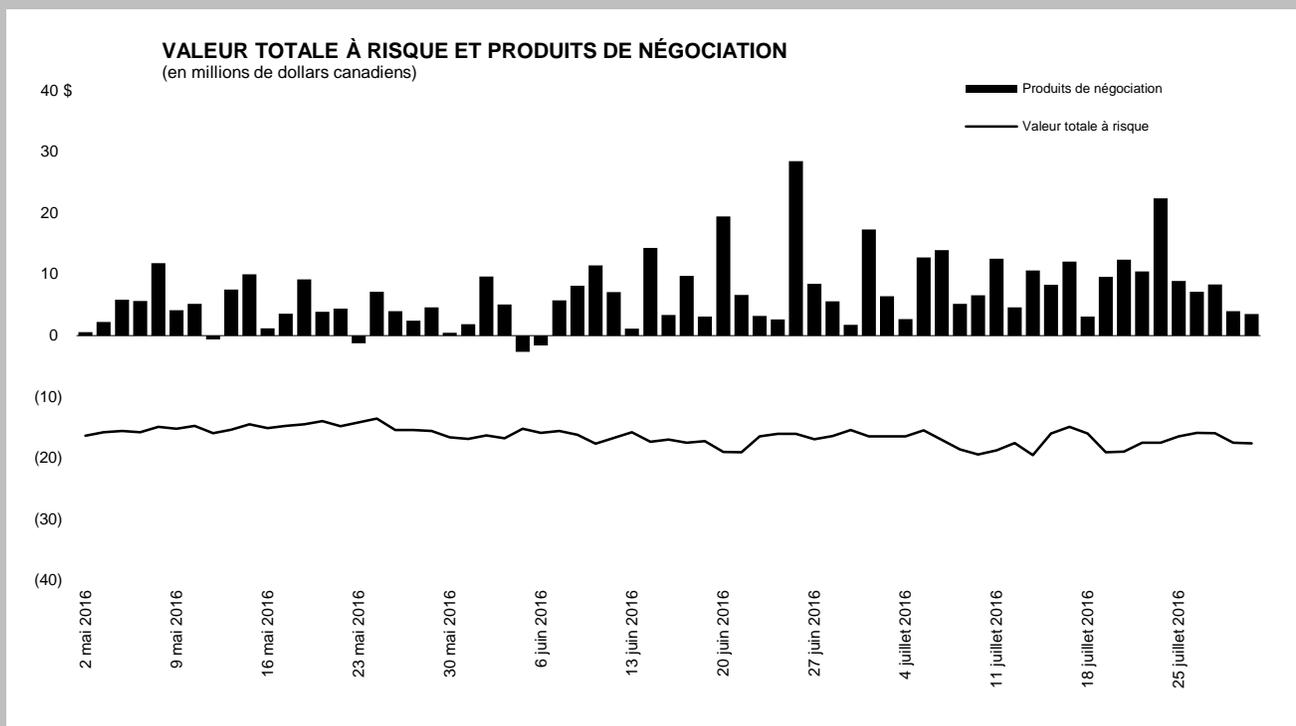
Calcul de la VaR

La TD calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncratique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncratique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncratique sur cinq ans. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente l'utilisation à une date particulière de la VaR quotidienne et les produits liés aux activités de transaction dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits liés aux activités de transaction représentent le total des produits de négociation présenté dans les autres produits et des produits d'intérêts nets sur les positions de transaction comptabilisées dans les produits d'intérêts nets, et ils sont constatés en équivalence fiscale. Le trimestre clos le 31 juillet 2016 a compris quatre jours de pertes de négociation et les produits liés aux activités de négociation ont été positifs pendant 94 % des jours de négociation, ce qui reflète l'activité de transaction normale. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donné n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les IRC, le cadre de simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

Calcul de la VaR en contexte de crise

Outre la VaR, la Banque calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La VaR en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la VaR liée au risque de marché général et au risque idiosyncratique propre à des titres de créance. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de Bourse (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Au cours du troisième trimestre de 2016, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui a commencé le 1^{er} février 2008. La période de un an historique appropriée pour utiliser la VaR en contexte de crise est établie trimestriellement. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Calcul des IRC

Les IRC sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaut. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La Banque applique une simulation de Monte-Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les IRC, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Les IRC sont fondées sur l'hypothèse d'un «niveau de risque constant», qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les IRC font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Le tableau qui suit présente les mesures du portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

TABLEAU 35 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

	(en millions de dollars canadiens)				Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	31 juillet 2016	30 avril 2016	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Risque de taux d'intérêt	8,7 \$	7,7 \$	11,3 \$	5,4 \$	10,2 \$	10,3 \$	10,4 \$	7,4 \$
Risque d'écart de taux	8,3	7,2	10,4	5,1	9,5	6,4	8,7	7,3
Risque de position sur titres de participation	10,2	8,5	10,5	5,9	8,9	9,4	9,0	8,4
Risque de change	2,1	2,4	4,4	1,4	3,7	3,3	3,3	3,4
Risque de marchandises	2,7	2,9	4,2	1,9	1,8	1,6	2,2	1,5
Risque idiosyncratique propre à des titres de créance	11,7	11,5	15,2	7,9	16,1	15,5	13,3	16,0
Effet de diversification ¹	(26,1)	(23,8)	Négl. ²	Négl. ²	(26,3)	(25,3)	(25,6)	(23,7)
Valeur totale à risque (une journée)	17,6	16,4	19,5	13,6	23,9	21,2	21,3	20,3
Valeur à risque en contexte de crise (une journée)	37,0	38,1	43,6	33,9	37,2	28,4	35,1	29,3
Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)	193,7 \$	215,6 \$	287,2 \$	162,1 \$	209,3 \$	233,5 \$	212,2 \$	252,2 \$

¹ La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR moyenne a baissé par rapport au trimestre précédent et par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait d'une baisse de risque de taux d'intérêt et du risque propre à des titres de créance qui découle de combinaisons de baisses des expositions et de variations des taux de marché.

L'augmentation de la VaR moyenne en contexte de crise par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent est principalement attribuable à la hausse des positions dans des titres de participation.

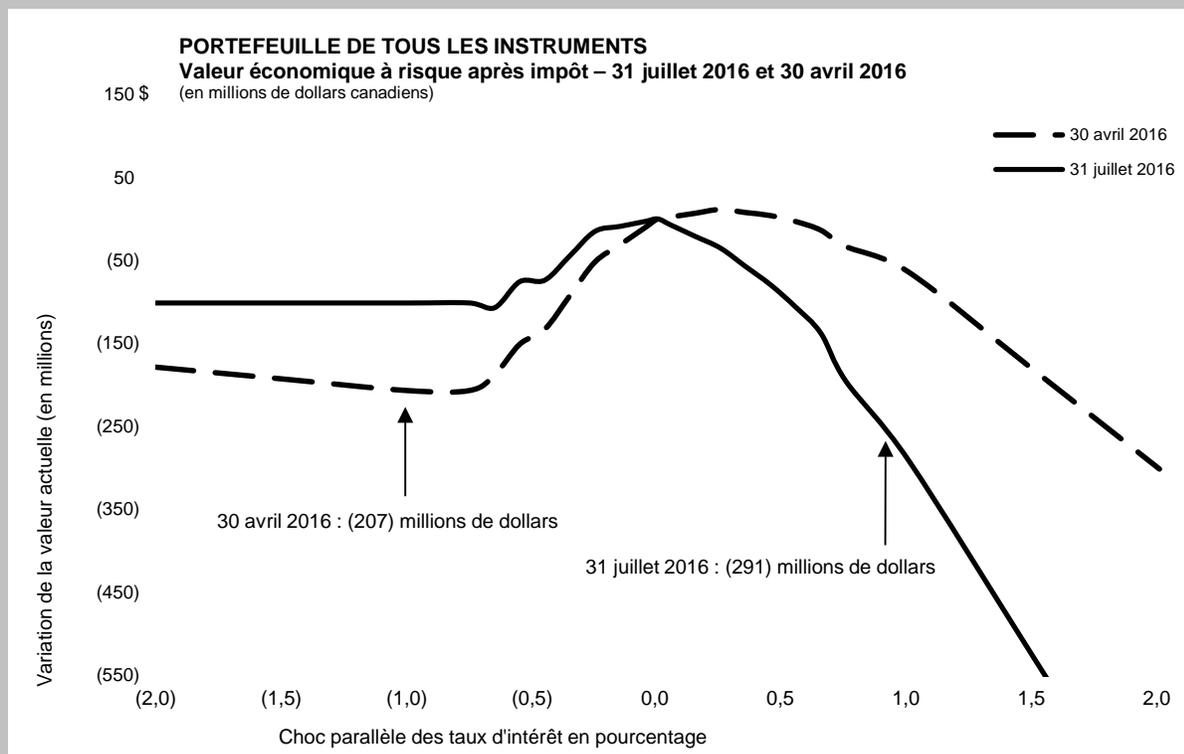
Les IRC moyennes sont demeurées sensiblement les mêmes.

Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les IRC doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels ex post standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les IRC, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

Risque de taux d'intérêt

Le graphique² suivant présente l'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt (mesuré par la valeur économique à risque) à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés autres que détenus à des fins de transaction, utilisés dans le but de gérer le risque de taux d'intérêt.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Banque utilise des instruments financiers dérivés, des placements de gros, des instruments de financement, d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 31 juillet 2016, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 291 millions de dollars (64 millions de dollars au 30 avril 2016) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Une baisse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt est utilisée en général pour déterminer la réduction de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Toutefois, en raison du contexte de faibles taux tant au Canada qu'aux États-Unis à la fin du trimestre, il n'a été possible d'inclure dans les simulations de crise que des scénarios de variations de 75 pdb et de 50 pdb des taux respectifs au Canada et aux États-Unis, tout en conservant un plancher de 0 %. L'incidence de ces scénarios aurait fait baisser de 101 millions de dollars (207 millions de dollars au 30 avril 2016) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Le risque de taux d'intérêt, ou la valeur économique à risque, des activités d'assurance n'est pas présenté dans le graphique ci-dessus. Le risque de taux d'intérêt est géré au moyen de limites et de processus définis de contrôle du risque, établis et régis par le conseil d'administration du secteur Assurance.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires (après impôt) par monnaie pour les monnaies qui exposent la TD à un risque important.

TABLEAU 36 : SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE APRÈS IMPÔT PAR MONNAIE^{1,2}

	<i>Aux</i>					
	31 juillet 2016		30 avril 2016		31 juillet 2015	
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Dollar canadien	(14) \$	(55) ³ \$	124 \$	(155) ³ \$	6 \$	(26) ³ \$
Dollar américain	(277)	(47) ⁴	(188)	(52) ⁴	(59)	(22) ⁴
	(291) \$	(101) \$	(64) \$	(207) \$	(52) \$	(48) \$

¹ À compter du deuxième trimestre de 2016, le passif non capitalisé des régimes de retraite et les passifs liés aux avantages du personnel sont inclus dans la sensibilité de la valeur économique à risque.

² À compter du troisième trimestre de 2016, la Banque a amélioré la méthode utilisée pour stabiliser les marges sur produits au fil du temps.

³ En raison du contexte de faibles taux, la sensibilité de la valeur économique à risque a été mesurée d'après une baisse de 75 pdb des taux d'intérêt au Canada pour le trimestre clos le 31 juillet 2016, d'après une baisse de 75 pdb pour le trimestre clos le 30 avril 2016, et d'après une baisse de 50 pdb, pour le trimestre clos le 31 juillet 2015, ce qui a pour effet de ramener les taux d'intérêt à un plancher de 0 %.

⁴ En raison du contexte de faibles taux, la sensibilité de la VaR a été mesurée d'après une baisse de 50 pdb des taux d'intérêt aux États-Unis pour le trimestre clos le 31 juillet 2016, d'après une baisse de 50 pdb pour le trimestre clos le 30 avril 2016, et d'après une baisse de 25 pdb pour le trimestre clos le 31 juillet 2015. Tous les taux d'intérêt ont été ramenés à un plancher de 0 %.

² Les notes du tableau 36 s'appliquent également à ce graphique.

Risque de liquidité

Le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face à ses obligations financières, en temps opportun, sans devoir mobiliser des fonds à des taux défavorables, ou vendre des actifs à des prix dérisoires. Les obligations financières peuvent découler de retraits de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

La Banque maintient une approche prudente et disciplinée de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres à la Banque et à l'échelle du marché, et des réserves minimales selon les exigences réglementaires prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF qui est entrée en vigueur en janvier 2015.

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Il s'assure que des structures et des politiques de gestion efficace sont en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres, comprend des cadres supérieurs du service Gestion de la trésorerie et du bilan, de la Gestion des risques, des Finances, des Services bancaires de gros et des représentants des établissements à l'étranger, et relève et surveille les risques de liquidité de la TD. La gestion du risque de liquidité incombe au chef, Gestion de la trésorerie et du bilan, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres et de manière indépendante par la Gestion des risques. Le comité du risque du conseil d'administration revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve le cadre de gestion du risque de liquidité et les politiques annuellement.

L'appétit pour les risques de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion des risques de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2015. Pour des renseignements complets sur les risques de liquidité, se reporter à la rubrique «Risque de liquidité» du rapport annuel 2015.

En vertu des règles prudentielles resserrées visant les sociétés de portefeuille bancaire et les organisations bancaires étrangères, à compter du 1^{er} juillet 2016, TD Group US Holding LLC (TDGUS), soit la société de portefeuille intermédiaire de la TD aux États-Unis (IHC), a été élargie afin d'englober tant les entités d'activités de détail que les entités d'activités de gros aux États-Unis. Aussi à compter 1^{er} juillet 2016, la TD a créé une unité d'exploitation combinée aux États-Unis (CUSO) qui comprend l'IHC et le réseau de succursales et d'agences de la TD aux États-Unis. TDGUS et la CUSO sont toutes deux soumises aux exigences de liquidité en vertu des nouvelles normes prudentielles américaines, en plus d'être soumises au cadre de gestion de la liquidité de la TD.

ACTIFS LIQUIDES

Les actifs liquides non grevés que la TD considère comme des liquidités disponibles pendant la période d'évaluation de 90 jours doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise moyennant une perte minimale de la valeur marchande. Les actifs liquides non grevés sont représentés selon un cadre d'écart cumulatif des liquidités après rajustements pour tenir compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible.

Bien que la TD ait accès au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte de la Réserve fédérale des États-Unis, ainsi qu'aux facilités de crédit de soutien consenties par la Banque centrale européenne, la TD n'inclut pas sa capacité d'emprunt auprès de banques centrales dans le cadre de ce type de programmes comme une source de liquidités disponibles dans l'évaluation de sa situation de trésorerie.

TABLEAU 37 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE¹

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

						<i>Aux</i>	
	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ²	Total des actifs liquides			Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ²
31 juillet 2016							
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3,3 \$	– \$	3,3 \$	1 %	0,2 \$	3,1 \$	
Obligations du gouvernement du Canada	13,5	36,6	50,1	11	22,9	27,2	
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	35,7	0,3	36,0	8	3,1	32,9	
Obligations de gouvernements provinciaux	9,5	11,5	21,0	4	11,5	9,5	
Obligations de sociétés émettrices	7,9	4,0	11,9	3	1,7	10,2	
Actions	16,1	5,5	21,6	5	8,6	13,0	
Autres titres ou prêts négociables	4,2	1,1	5,3	1	1,1	4,2	
Total (libellé en dollars canadiens)	90,2	59,0	149,2	33	49,1	100,1	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	48,0	–	48,0	10	1,1	46,9	
Obligations du gouvernement des États-Unis	23,9	28,9	52,8	12	26,4	26,4	
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	33,1	6,4	39,5	9	15,7	23,8	
Autres obligations souveraines	50,5	27,6	78,1	17	13,9	64,2	
Obligations de sociétés émettrices	55,1	10,8	65,9	14	14,6	51,3	
Actions	6,1	7,9	14,0	3	3,1	10,9	
Autres titres ou prêts négociables	7,4	0,8	8,2	2	–	8,2	
Total (non libellé en dollars canadiens)	224,1	82,4	306,5	67	74,8	231,7	
Total	314,3 \$	141,4 \$	455,7 \$	100 %	123,9 \$	331,8 \$	
31 octobre 2015							
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2,9 \$	– \$	2,9 \$	1 %	0,2 \$	2,7 \$	
Obligations du gouvernement du Canada	17,6	29,0	46,6	11	19,6	27,0	
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	38,5	0,5	39,0	9	3,3	35,7	
Obligations de gouvernements provinciaux	9,3	6,8	16,1	4	7,0	9,1	
Obligations de sociétés émettrices	5,3	4,1	9,4	2	1,5	7,9	
Actions	15,3	3,5	18,8	5	7,2	11,6	
Autres titres ou prêts négociables	3,5	1,2	4,7	1	0,7	4,0	
Total (libellé en dollars canadiens)	92,4	45,1	137,5	33	39,5	98,0	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	36,9	–	36,9	9	–	36,9	
Obligations du gouvernement des États-Unis	13,0	28,7	41,7	10	29,1	12,6	
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	31,3	5,8	37,1	9	14,4	22,7	
Autres obligations souveraines	43,0	35,5	78,5	19	21,8	56,7	
Obligations de sociétés émettrices	55,5	0,9	56,4	13	4,3	52,1	
Actions	5,9	3,1	9,0	2	1,3	7,7	
Autres titres ou prêts négociables	6,6	14,2	20,8	5	12,4	8,4	
Total (non libellé en dollars canadiens)	192,2	88,2	280,4	67	83,3	197,1	
Total	284,6 \$	133,3 \$	417,9 \$	100 %	122,8 \$	295,1 \$	

¹ Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux activités d'emprunt ou de prêt garanti et de prise en pension et de mise en pension.² Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

L'augmentation du total des actifs liquides non grevés de 36,7 milliards de dollars par rapport à celui au 31 octobre 2015 est attribuable principalement aux activités de financement de gros à terme. Les actifs liquides détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 38 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en milliards de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2016	31 octobre 2015
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	118,9 \$	91,4 \$
Filiales bancaires	194,0	176,1
Succursales à l'étranger	18,9	27,6
Total	331,8 \$	295,1 \$

La moyenne mensuelle des actifs liquides de la TD pour les trimestres clos les 31 juillet 2016 et 30 avril 2016 est présentée dans le tableau ci-après.

TABLEAU 39 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE¹

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Moyenne pour les trois mois clos les

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ²	Total des actifs liquides		Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ²
31 juillet 2016						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3,2 \$	– \$	3,2 \$	1 %	0,2 \$	3,0 \$
Obligations du gouvernement du Canada	13,8	35,5	49,3	11	22,5	26,8
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	35,1	0,3	35,4	8	3,0	32,4
Obligations de gouvernements provinciaux	10,0	10,6	20,6	4	11,0	9,6
Obligations de sociétés émettrices	7,8	4,3	12,1	3	1,6	10,5
Actions	15,9	5,2	21,1	5	9,1	12,0
Autres titres ou prêts négociables	4,4	1,0	5,4	1	1,0	4,4
Total (libellé en dollars canadiens)	90,2	56,9	147,1	33	48,4	98,7
Trésorerie et montants à recevoir de banques	45,5	–	45,5	10	1,1	44,4
Obligations du gouvernement des États-Unis	21,3	32,9	54,2	12	29,7	24,5
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	32,5	6,7	39,2	9	15,8	23,4
Autres obligations souveraines	48,7	26,5	75,2	17	15,0	60,2
Obligations de sociétés émettrices	54,9	11,6	66,5	15	14,0	52,5
Actions	4,5	6,7	11,2	2	2,8	8,4
Autres titres ou prêts négociables	7,2	0,6	7,8	2	–	7,8
Total (non libellé en dollars canadiens)	214,6	85,0	299,6	67	78,4	221,2
Total	304,8 \$	141,9 \$	446,7 \$	100 %	126,8 \$	319,9 \$
30 avril 2016						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2,6 \$	– \$	2,6 \$	1 %	0,1 \$	2,5 \$
Obligations du gouvernement du Canada	14,6	36,5	51,1	12	25,3	25,8
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	35,9	0,4	36,3	8	3,0	33,3
Obligations de gouvernements provinciaux	10,6	9,2	19,8	5	7,9	11,9
Obligations de sociétés émettrices	7,8	4,3	12,1	3	1,5	10,6
Actions	15,3	4,3	19,6	5	8,1	11,5
Autres titres ou prêts négociables	3,4	1,1	4,5	1	0,7	3,8
Total (libellé en dollars canadiens)	90,2	55,8	146,0	35	46,6	99,4
Trésorerie et montants à recevoir de banques	41,1	–	41,1	9	0,1	41,0
Obligations du gouvernement des États-Unis	20,0	32,4	52,4	12	31,3	21,1
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	31,2	8,2	39,4	9	16,8	22,6
Autres obligations souveraines	44,1	26,6	70,7	16	14,3	56,4
Obligations de sociétés émettrices	56,3	12,9	69,2	16	15,4	53,8
Actions	3,9	3,2	7,1	1	1,2	5,9
Autres titres ou prêts négociables	7,2	0,8	8,0	2	–	8,0
Total (non libellé en dollars canadiens)	203,8	84,1	287,9	65	79,1	208,8
Total	294,0 \$	139,9 \$	433,9 \$	100 %	125,7 \$	308,2 \$

¹ Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux activités d'emprunt ou de prêt garanti et de prise en pension et de mise en pension.

² Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides moyens détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant :

TABLEAU 40 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en milliards de dollars canadiens)

Moyenne pour les trois mois clos les

	31 juillet 2016	30 avril 2016
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	113,3 \$	99,3 \$
Filiales bancaires	190,0	189,3
Succursales à l'étranger	16,6	19,6
Total	319,9 \$	308,2 \$

GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités courantes de la Banque, des titres et d'autres actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage de premier rang et participer à des systèmes de compensation et de règlement. En plus d'un sommaire des actifs liquides, un sommaire des actifs grevés et non grevés figure dans le tableau ci-dessous pour indiquer les actifs utilisés ou disponibles à des fins de financement éventuel.

TABLEAU 41 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Aux

	Grevés ¹		Non grevés		Total des actifs	Actifs grevés en pourcentage du total des actifs
	Donnés en garantie ²	Autres ³	Disponibles comme garantie ⁴	Autres ⁵		
						31 juillet 2016
Trésorerie et montants à recevoir de banques	– \$	– \$	– \$	3,6 \$	3,6 \$	– %
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	5,1	1,6	45,3	2,6	54,6	0,6
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres ⁶	66,6	11,4	199,3	11,0	288,3	6,6
Dérivés	–	–	–	77,9	77,9	–
Valeurs mobilières prises en pension ⁷	–	–	–	100,1	100,1	–
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	22,6	57,4	73,4	418,2	571,6	6,8
Engagements de clients au titre d'acceptations	–	–	–	15,8	15,8	–
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	6,9	6,9	–
Goodwill	–	–	–	16,3	16,3	–
Autres immobilisations incorporelles	–	–	–	2,5	2,5	–
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	–	–	–	5,3	5,3	–
Actifs d'impôt différé	–	–	–	1,9	1,9	–
Autres actifs ⁸	0,5	–	–	37,1	37,6	–
Total des actifs au bilan	94,8 \$	70,4 \$	318,0 \$	699,2 \$	1 182,4 \$	14,0 %
Éléments hors bilan⁹						
Valeurs mobilières prises en pension	77,4	–	34,6	(100,1)		
Emprunts de valeurs mobilières et sûretés reçues	26,7	0,4	18,5	0,1		
Prêts sur marge et autre activité de la clientèle	2,3	–	14,4	(7,7)		
Total des éléments hors bilan	106,4	0,4	67,5	(107,7)		
Total	201,2 \$	70,8 \$	385,5 \$	591,5 \$		
						31 octobre 2015
Total des actifs au bilan	84,4 \$	61,7 \$	285,7 \$	672,6 \$	1 104,4 \$	13,2 %
Total des éléments hors bilan	98,5	–	51,6	(104,5)		
Total	182,9 \$	61,7 \$	337,3 \$	568,1 \$		

¹ Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la Banque détient de tels actifs au bilan et hors bilan, il est présumé aux fins de la présentation de cette information que l'actif présenté au bilan est grevé avant l'actif hors bilan.

² Représentent les actifs qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les engagements et les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les valeurs mobilières mises en pension, le prêt de valeurs mobilières, les systèmes de compensation et de paiement et les actifs affectés en garantie dans le cas de transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie afin de soutenir les activités de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

³ Actifs qui soutiennent des activités de financement de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées.

⁴ Actifs qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de garantie. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance qui peuvent être cédées en garantie, quoique peu fréquemment cédées en pratique.

⁵ Actifs qui ne peuvent servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de garantie dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme garantie de programme de financement (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).

⁶ Les valeurs mobilières comprennent : les prêts et les valeurs mobilières détenus à des fins de transaction et les autres actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les valeurs mobilières disponibles à la vente et les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance.

⁷ Les actifs présentés comme valeurs mobilières prises en pension représentent la valeur des prêts consentis, et non la valeur de la sûreté reçue.

⁸ Les autres actifs comprennent les montants à recevoir des courtiers et des clients.

⁹ Les éléments hors bilan comprennent la valeur des sûretés sur des valeurs mobilières reçues dans le cadre des prises en pension, des emprunts de valeurs mobilières, des prêts sur marge et autre activité de la clientèle. La valeur des prêts relatifs à des opérations de prises en pension et aux activités de prêts sur marge et de la clientèle est soustraite de la catégorie Autres des actifs non grevés au bilan.

SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre le scénario de «stress combiné critique» pendant une période de 90 jours, la TD effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de différents scénarios. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD, des événements de crise macroéconomiques à l'échelle mondiale ou des événements propres à des régions ou des filiales, qui sont conçus pour tester l'incidence de facteurs uniques. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque. Les résultats de ces scénarios de crise servent à informer l'établissement ou à corriger les limites prévues dans les politiques et à améliorer les actions inscrites dans les plans de financement d'urgence.

La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise et pour les filiales qui exercent leurs activités dans les territoires intérieurs et les territoires étrangers (plans de liquidité d'urgence régionaux). Les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise fournissent un cadre formel afin de gérer les situations de liquidité imprévues qui fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ce cadre décrit les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la sévérité et la durée de la situation de liquidité et énumère les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Pour chaque mesure de sortie de crise, il fournit les principales mesures opérationnelles pour mettre en œuvre la mesure. Les mesures de sortie de crise des plans de liquidité d'urgence régionaux sont alignées pour appuyer les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise ainsi que tout besoin local de liquidité relevé au cours d'une crise. Les mesures et la structure de gouvernance proposées dans les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit ont une incidence sur les coûts d'emprunt et la capacité à mobiliser des capitaux de la TD. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, réduire l'accès aux marchés financiers et nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés ou des opérations de couverture routinières.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que des facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 42 : NOTATIONS DE CRÉDIT¹

				<i>Au</i>
				31 juillet 2016
Agence de notation	Notation de la dette à court terme	Notation de la dette à long terme de premier rang	Perspectives	
Moody's	P-1	Aa1	Négative	
S&P	A-1+	AA-	Stable	
DBRS	R-1 (élevé)	AA	Négative	

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste plus exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/reenseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. Un abaissement marqué pourrait avoir une incidence sur les liquidités et forcer la Banque à affecter des sûretés additionnelles aux contreparties de la Banque. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

TABLEAU 43 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS

(en milliards de dollars canadiens)	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 juillet 2016	30 avril 2016
	Abaissement de un cran	0,1 \$
Abaissement de deux crans	0,2	0,2
Abaissement de trois crans	0,4	0,4

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

La Banque doit maintenir un ratio de liquidité à court terme (LCR) de plus de 100 % dans des conditions d'exploitation normales selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR correspond au quotient de l'encours des actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité. Le scénario de crise tient compte d'un certain nombre de chocs systémiques et généralisés à tout le marché, y compris des retraits de dépôts, la perte partielle de la capacité de financement de gros, des obligations de fournir des sûretés supplémentaires à cause d'un abaissement de la note de crédit et de la volatilité du marché, des hausses soudaines d'emprunts sur les lignes de crédit non utilisées fournies par la Banque à sa clientèle et d'autres obligations dont la Banque compte s'acquitter durant une crise afin d'atténuer le risque d'atteinte à la réputation. Les HQLA admissibles aux fins du calcul du LCR selon les normes de liquidité du BSIF sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des États et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position mensuelle moyenne propre au LCR de la Banque pour le troisième trimestre de 2016, calculée selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

TABLEAU 44 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN SELON BÂLE III¹

	<i>Moyenne pour les trois mois clos le</i>	
	31 juillet 2016	30 avril 2016
	Valeur non pondérée totale (moyenne)²	Valeur pondérée totale (moyenne)³
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o.⁴ \$	189,8 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	390,0 \$	27,0 \$
Dépôts stables ⁵	171,2	5,1
Dépôts moins stables	218,8	21,9
Financement de gros non garanti, dont :	200,8	92,8
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives ⁶	90,2	21,2
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	81,7	42,7
Dettes non garanties	28,9	28,9
Financement de gros garanti	s. o.⁴	7,6
Exigences supplémentaires, dont :	150,7	36,7
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	22,6	6,3
Sorties associées à une perte de financements sur produits de dette	6,1	6,1
Facilités de crédit et de liquidité	122,0	24,3
Autres obligations de financement contractuelles	12,9	7,6
Autres obligations de financement conditionnelles ⁷	514,3	7,3
Total des sorties de trésorerie	s. o.⁴ \$	179,0 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis	114,9 \$	17,8 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	13,0	7,2
Autres entrées de trésorerie	9,9	9,9
Total des entrées de trésorerie	137,8 \$	34,9 \$
	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 juillet 2016	30 avril 2016
	Valeur ajustée totale	Valeur ajustée totale
Total des actifs liquides de haute qualité⁸	189,8 \$	179,6 \$
Total des sorties nettes de trésorerie⁹	144,1	140,5
Ratio de liquidité à court terme¹⁰	132 %	128 %

¹ La moyenne comprend les données de la fin des trois mois compris dans le trimestre considéré.

² Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

³ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁴ Sans objet.

⁵ Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque des relations durables qui rendent un retrait très improbable.

⁶ Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

⁷ Comprennent les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les fonds de placement monétaires à capital garanti, l'encours des titres de dette ayant une échéance supérieure à 30 jours et d'autres sorties contractuelles de trésorerie. La TD n'a aucune obligation contractuelle de racheter l'encours de ces titres de dette de la TD et, par conséquent, un taux de sorties de trésorerie de 0 % a été appliqué conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁸ Les HQLA ajustés sont présentés compte tenu de la décote des actifs et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les HQLA compte tenu de la décote sont plafonnés à 40 % pour le niveau 2 et à 15 % pour le niveau 2B).

⁹ Les sorties nettes de trésorerie ajustées sont présentées compte tenu des taux d'entrées et de sorties de trésorerie et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les entrées de trésorerie sont plafonnées à 75 % des sorties de trésorerie).

¹⁰ Le LCR représente la moyenne des LCR de la fin de chaque trimestre.

Le LCR moyen de la Banque de 132 % pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 continue à satisfaire aux exigences réglementaires. La variation de 4 % par rapport au LCR du trimestre précédent est attribuable surtout à l'augmentation des HQLA en raison de l'activité de financement de gros à terme.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins de liquidité de l'organisation. Un bon nombre de ces actifs sont admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 a été de 189,8 milliards de dollars (179,6 milliards de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2016, les actifs de niveau 1 représentant 83 % (83 % pour le trimestre clos le 30 avril 2016). Les actifs de niveau 1 désignent les HQLA de la plus haute qualité et comprennent des liquidités, des réserves auprès de banques centrales et des titres de haute qualité émis ou garantis par des gouvernements, des banques centrales, des entités du secteur public et des banques multilatérales de développement. Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services de détail aux États-Unis et leurs sociétés affiliées faisant partie de la Banque en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services de détail aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

La Banque gère sa position de LCR au moyen d'une cible minimale qui reflète la tolérance de la direction au risque de liquidité. Comme il est décrit à la rubrique «Mode de gestion du risque de liquidité de la TD» du rapport annuel 2015, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis pour l'excédent de 90 jours de la TD et la cible de réserves de fonds propres supérieurs aux minimums réglementaires au moyen du LCR et des flux de trésorerie nets cumulatifs. Par conséquent, le total des HQLA est soumis à un rééquilibrage continu en fonction des besoins de liquidités projetés.

FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément à la politique de gestion de la liquidité, laquelle prévoit notamment que tous les actifs doivent être financés selon la durée appropriée ou selon la capacité d'absorption du marché en situation de crise.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires aux particuliers et des services bancaires commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque, les comptes de dépôts de ses activités de gestion de patrimoine au Canada et les comptes de passage de TD Ameritrade (collectivement les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour plus de 72 % du financement total, exclusion faite de la titrisation.

TABLEAU 45 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en milliards de dollars canadiens)

	31 juillet 2016	<i>Aux</i> 31 octobre 2015
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail au Canada	312,9 \$	293,3 \$
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail aux États-Unis	299,1	284,7
Autres dépôts	1,3	1,6
Total	613,3 \$	579,6 \$

La Banque a différents programmes actifs de financement de gros à terme externe (plus de un an) pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par réseau de financement. La Banque utilise également des certificats de dépôt et du papier commercial pour du financement à court terme (un an ou moins).

Le tableau suivant présente par région les programmes de financement à terme ainsi que le montant de financement de chacun.

Canada	États-Unis	Europe/Australie
Programme de titres de fiducie de capital (10 milliards de dollars)	Programme de billets de premier rang, de titres de fiducie de capital et de billets liés inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (40 milliards de dollars US)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la United Kingdom Listing Authority (UKLA) (40 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés (2 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché européen inscrit à la UKLA (20 milliards de dollars US)
		Programme d'émission de titres de créance de l'Australie (5 milliards de dollars A)

La TD évalue régulièrement les occasions de diversification de son financement dans de nouveaux marchés et auprès de nouveaux investisseurs. Par cette diversification, la Banque vise à optimiser la souplesse du financement et à réduire la concentration des sources de fonds et la dépendance à certaines sources de financement. Le profil de la dette à long terme de la TD est aussi bien diversifié par devise que par type de produits de financement à long terme, comme l'illustre le tableau ci-dessous. Le financement à long terme pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 s'est élevé à 123,6 milliards de dollars (102,2 milliards de dollars au 31 octobre 2015).

TABLEAU 46 : FINANCEMENT À LONG TERME

Financement à long terme par devise	Aux	
	31 juillet 2016	31 octobre 2015
Dollar canadien	38 %	41 %
Dollar américain	44	43
Euro	12	10
Livre sterling	3	4
Autres	3	2
Total	100 %	100 %

Financement à long terme par type		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	54 %	51 %
Obligations sécurisées	26	23
Titrisation de prêts hypothécaires ¹	16	22
Titres adossés à des créances mobilières à terme	4	4
Total	100 %	100 %

¹ La titrisation de prêts hypothécaires est présentée compte non tenu des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas dépendre d'un client ou de petits groupes de clients déposants comme source de financement. Qui plus est, elle limite le financement de gros à court terme qui peut arriver à échéance au cours d'une période donnée afin de limiter les expositions au risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement au 31 juillet 2016 et au 31 octobre 2015.

TABLEAU 47 : FINANCEMENT DE GROS

(en millions de dollars canadiens)

							Aux	
							31 juillet 2016	31 octobre 2015
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts provenant de banques ¹	5 642 \$	2 940 \$	1 664 \$	1 525 \$	7 \$	– \$	11 778 \$	9 902 \$
Billet de dépôt au porteur	635	1 373	720	956	–	–	3 684	1 678
Certificats de dépôt	6 392	11 129	17 256	13 133	571	96	48 577	66 046
Papier commercial	3 402	7 757	8 300	3 871	–	–	23 330	15 304
Papier commercial adossé à des actifs ²	–	–	–	–	–	–	–	–
Obligations sécurisées	–	3 920	–	3 912	2 419	22 320	32 571	23 719
Titrisation de prêts hypothécaires	33	1 590	1 369	2 543	6 357	19 567	31 459	33 729
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	1 809	6 965	2 212	6 060	13 563	36 024	66 633	53 656
Billets et débiteures subordonnés ³	–	–	–	–	–	8 941	8 941	8 637
Titrisation à terme adossée à des actifs	–	–	–	939	1 306	3 153	5 398	3 400
Divers ⁴	2 746	231	1 457	885	3	15	5 337	1 613
Total	20 659 \$	35 905 \$	32 978 \$	33 824 \$	24 226 \$	90 116 \$	237 708 \$	217 684 \$
Dont :								
Garantis	33 \$	5 510 \$	1 369 \$	7 396 \$	10 085 \$	45 055 \$	69 448 \$	60 871 \$
Non garantis	20 626	30 395	31 609	26 428	14 141	45 061	168 260	156 813
Total	20 659 \$	35 905 \$	32 978 \$	33 824 \$	24 226 \$	90 116 \$	237 708 \$	217 684 \$

¹ Comprendent le total des dépôts à échéance déterminée provenant des banques.

² Représente du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par des entités structurées consolidées soutenues par des banques.

³ Les billets et débiteures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

⁴ Comprend le total des dépôts à échéance déterminée auprès d'institutions autres que des banques (non garantis) de 5,3 milliards de dollars (1,6 milliard de dollars au 31 octobre 2015).

À l'exclusion des activités de regroupement de prêts hypothécaires des Services bancaires de gros, la Banque a émis, au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016, des titres adossés à des créances hypothécaires totalisant respectivement 0,6 milliard de dollars et 1,4 milliard de dollars (respectivement 0,5 milliard de dollars et 1,7 milliard de dollars au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2015). L'émission d'autres titres adossés à des créances a été de 2,0 milliards de dollars au cours des trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2016 (respectivement néant et 0,8 milliard de dollars au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2015). La Banque a également émis des billets à moyen terme non garantis totalisant respectivement 8,6 milliards de dollars et 20,8 milliards de dollars, dans différentes monnaies et différents marchés au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016 (respectivement 5,4 milliards de dollars et 12,7 milliards de dollars au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2015). Le total des obligations sécurisées émises au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016 a été respectivement de 2,5 milliards de dollars et 9,1 milliards de dollars (respectivement 1,8 milliard de dollars et 6,5 milliards de dollars au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2015).

FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ ET LE FINANCEMENT

Les faits réglementaires nouveaux concernant la liquidité et le financement sont demeurés sensiblement les mêmes que ceux décrits dans le rapport annuel 2015, à l'exception de ce qui suit.

Le 9 novembre 2015, le Financial Stability Board a publié la version finale de la norme relative à la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) à l'intention des BISM. La norme relative à la TLAC définit les exigences minimales de fonds propres à l'égard des instruments et des passifs qui doivent être disponibles facilement aux fins de la recapitalisation interne dans le cadre des dispositifs en cas de résolution. De son côté, le même jour, le comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié un document pour consultation publique sur les fonds propres gardés aux fins de la TLAC, dans lequel il propose un traitement prudent pour les divers titres de placement des banques. Les recommandations s'appliquent à toutes les banques assujetties aux normes du comité de Bâle, qu'elles soient d'importance systémique mondiale ou non. La période des commentaires sur le document pour consultation publique a pris fin le 12 février 2016.

Comme la TD n'est pas une BISM, nous ne prévoyons pas que les exigences sur la TLAC s'appliqueront à la Banque. À titre de BISI canadienne, la TD sera toutefois soumise à la loi sur la recapitalisation interne au Canada. Le 22 mars 2016, le gouvernement du Canada a proposé, dans son budget fédéral 2016, d'instaurer une loi-cadre pour le régime de recapitalisation interne ainsi que des améliorations connexes à la trousse d'outils du Canada en matière de résolution bancaire. Le régime donnera à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) un nouveau pouvoir de conversion en actions ordinaires de certains passifs admissibles de BISI dans le cas peu probable où ces banques seraient en défaillance. Le 20 avril 2016, la *Loi n° 1 d'exécution du budget de 2016* a été déposée et comporte des modifications à la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada*, à la *Loi sur les banques* et à d'autres lois afin de permettre la recapitalisation interne. La TD surveille les faits nouveaux relatifs à la recapitalisation interne et s'attend à ce que les règlements comportent plus de précisions et qu'un échéancier de mise en œuvre soit précisé sous peu.

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de contrats de location simple et de location-financement, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins de liquidités futurs. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. La Banque s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts personnels et commerciaux stables sans échéance précise (comptes-chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme personnels et commerciaux comme principale source de financement à long terme pour des actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque. La Banque finance également la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables au moyen de sources de financement à long terme. La Banque mène ses activités de financement à long terme d'après la projection de croissance nette des actifs détenus à des fins autres que de transaction, compte tenu d'éléments comme les volumes de nouvelles affaires, les renouvellements de prêts à terme et de dépôts à terme et la probabilité que les clients se prévalent de leur option de remboursement anticipé de prêts ou de sortie anticipée de dépôts. La Banque recourt également à des dépôts de gros non garantis à court terme pour financer des actifs détenus à des fins de transaction, en fonction de ses estimations internes de la liquidité de ces actifs quand ils sont soumis aux tensions des marchés.

TABLEAU 48 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2016									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 593	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	3 593
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	28 280	569	205	299	179	-	-	-	25 073	54 605
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	2 151	4 987	4 343	2 342	4 806	9 106	20 184	16 442	38 573	102 934
Dérivés	5 592	6 613	4 410	3 730	3 497	9 120	24 837	20 059	-	77 858
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	120	715	93	312	288	480	1 283	847	195	4 333
Valeurs mobilières disponibles à la vente	159	458	2 198	678	1 799	7 115	44 207	40 965	2 095	99 674
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	1 548	2 905	5 164	1 871	1 025	7 657	37 225	23 946	-	81 341
Valeurs mobilières prises en pension	65 868	23 927	7 134	1 030	2 002	143	5	-	-	100 109
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	2 277	4 200	5 568	5 223	9 056	48 166	109 990	30 570	-	215 050
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 007	2 136	3 249	3 713	4 488	19 800	32 336	13 800	60 936	141 465
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	31 099	31 099
Entreprises et gouvernements	21 809	4 398	5 469	5 636	5 560	15 612	57 439	56 850	13 316	186 089
Titres de créance classés comme prêts	-	-	68	16	27	31	123	1 442	-	1 707
Total des prêts	25 093	10 734	14 354	14 588	19 131	83 609	199 888	102 662	105 351	575 410
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 773)	(3 773)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	25 093	10 734	14 354	14 588	19 131	83 609	199 888	102 662	101 578	571 637
Engagements de clients au titre d'acceptations	12 117	3 360	275	2	2	-	-	-	-	15 756
Participation dans TD Ameritrade	-	-	-	-	-	-	-	-	6 859	6 859
Goodwill ²	-	-	-	-	-	-	-	-	16 262	16 262
Autres immobilisations incorporelles ²	-	-	-	-	-	-	-	-	2 542	2 542
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ²	-	-	-	-	-	-	-	-	5 309	5 309
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	1 850	1 850
Montants à recevoir des courtiers et des clients	25 057	-	-	-	-	-	-	-	-	25 057
Autres actifs	2 532	506	315	383	144	193	292	149	8 203	12 717
Total de l'actif	172 110	\$ 54 774	\$ 38 491	\$ 25 235	\$ 32 873	\$ 117 423	\$ 327 921	\$ 205 070	\$ 208 539	\$ 1 182 436
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	8 104	\$ 17 495	\$ 24 857	\$ 11 938	\$ 7 590	\$ 960	\$ 1 301	\$ 839	\$ -	\$ 73 084
Dérivés	5 135	6 546	4 728	3 373	2 509	7 434	22 768	17 227	-	69 720
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	-	598	347	685	2 208	4 651	3 656	-	12 145
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	88	146	103	13	25	37	-	1	-	413
Dépôts ^{3,4}										
Particuliers	4 893	5 888	5 652	7 030	5 909	8 907	11 781	144	372 450	422 654
Banques	6 272	2 040	568	85	72	3	3	12	9 904	18 959
Entreprises et gouvernements	18 334	22 226	8 098	12 128	1 574	17 026	47 602	13 942	175 369	316 299
Total des dépôts	29 499	30 154	14 318	19 243	7 555	25 936	59 386	14 098	557 723	757 912
Acceptations	12 117	3 360	275	2	2	-	-	-	-	15 756
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	803	917	2 804	1 458	1 078	4 140	13 464	11 757	8 143	44 564
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	45 616	8 390	2 693	994	754	214	101	-	-	58 762
Passifs de titrisation au coût amorti	33	1 590	771	528	982	4 150	8 746	2 513	-	19 313
Montants à payer aux courtiers et aux clients	24 445	-	-	-	-	-	-	-	-	24 445
Passifs liés aux assurances	146	221	321	387	383	1 000	1 942	1 056	1 779	7 235
Autres passifs ⁵	2 943	1 174	1 413	1 414	185	1 695	3 113	783	6 222	18 942
Billets et débentures subordonnés	-	-	-	-	-	-	39	8 902	-	8 941
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	71 204	71 204
Total du passif et des capitaux propres	128 929	\$ 69 993	\$ 52 881	\$ 39 697	\$ 21 748	\$ 47 774	\$ 115 511	\$ 60 832	\$ 645 071	\$ 1 182 436
Engagements hors bilan										
Obligations d'achat										
Engagements en vertu de contrats de location simple	78	\$ 157	\$ 234	\$ 231	\$ 228	\$ 881	\$ 2 146	\$ 3 893	\$ -	\$ 7 848
Ententes de services de réseau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guichets automatiques	12	25	6	6	6	23	25	-	-	103
Technologie de centre d'appels	3	5	8	8	8	34	3	-	-	69
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	28	24	97	28	44	129	116	1	-	467
Engagements au titre du crédit et des liquidités										
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	340	811	3 570	2 687	2 966	3 557	8 366	126	-	22 423
Lettres de crédit documentaires et commerciales	35	39	22	18	5	15	101	-	-	235
Engagements de crédit et de liquidités ^{6,7}	16 957	19 916	10 978	4 966	6 303	14 693	68 499	3 085	2 096	147 493
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées										
Engagements de facilités de liquidité à l'égard de titres de PCAA	-	1 487	818	528	626	342	-	-	-	3 801

¹ Les montants ont été comptabilisés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

³ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».

⁴ Comprendent 33 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 18 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 à 5 ans», et une tranche de 5 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

⁵ Comprendent 123 millions de dollars de contrats de location-financement dont une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 6 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 27 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 50 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 16 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

⁶ Comprendent 134 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

⁷ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

TABLEAU 48 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2015									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 154	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	3 154
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	21 471	420	529	154	53	-	-	-	19 856	42 483
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	1 955	3 957	3 327	3 524	4 587	9 410	15 426	17 958	35 013	95 157
Dérivés	2 845	4 661	2 906	3 443	3 315	10 102	22 291	19 875	-	69 438
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	195	488	535	205	285	552	770	1 171	177	4 378
Valeurs mobilières disponibles à la vente	268	1 763	1 899	1 299	1 249	4 556	33 196	42 580	1 972	88 782
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	170	966	1 779	1 930	1 896	6 952	35 744	25 013	-	74 450
Valeurs mobilières prises en pension	57 371	21 490	14 315	3 002	1 083	95	8	-	-	97 364
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	1 301	2 418	12 045	11 703	11 579	30 751	111 105	31 471	-	212 373
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	970	2 127	4 263	3 529	3 702	7 450	32 885	18 732	61 813	135 471
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	30 215	30 215
Entreprises et gouvernements	18 755	4 682	7 030	6 699	4 132	11 578	49 473	52 845	12 335	167 529
Titres de créance classés comme prêts	1	5	94	43	-	120	243	1 681	-	2 187
Total des prêts	21 027	9 232	23 432	21 974	19 413	49 899	193 706	104 729	104 363	547 775
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 434)	(3 434)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	21 027	9 232	23 432	21 974	19 413	49 899	193 706	104 729	100 929	544 341
Engagements de clients au titre d'acceptations	13 889	2 380	337	40	-	-	-	-	-	16 646
Participation dans TD Ameritrade	-	-	-	-	-	-	-	-	6 683	6 683
Goodwill ²	-	-	-	-	-	-	-	-	16 337	16 337
Autres immobilisations incorporelles ²	-	-	-	-	-	-	-	-	2 671	2 671
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ²	-	-	-	-	-	-	-	-	5 314	5 314
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	1 931	1 931
Montants à recevoir des courtiers et des clients	21 996	-	-	-	-	-	-	-	-	21 996
Autres actifs	2 356	539	1 468	85	120	93	140	82	8 365	13 248
Total de l'actif	146 697	\$ 45 896	\$ 50 527	\$ 35 656	\$ 32 001	\$ 81 659	\$ 301 281	\$ 211 408	\$ 199 248	\$ 1 104 373
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	12 654	\$ 16 457	\$ 27 238	\$ 11 751	\$ 4 308	\$ 360	\$ 1 202	\$ 789	\$ -	\$ 74 759
Dérivés	2 629	4 462	2 599	2 720	2 343	7 520	17 294	17 651	-	57 218
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	471	27	285	-	1 933	5 033	3 237	-	10 986
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	190	204	284	337	224	176	-	-	-	1 415
Dépôts ^{3,4}										
Particuliers	4 580	6 736	7 075	5 252	4 896	9 333	12 353	190	345 403	395 818
Banques	6 118	2 782	774	173	211	1	6	13	7 002	17 080
Entreprises et gouvernements	15 815	10 600	6 622	5 813	13 950	13 265	37 896	10 266	168 451	282 678
Total des dépôts	26 513	20 118	14 471	11 238	19 057	22 599	50 255	10 469	520 856	695 576
Acceptations	13 889	2 380	337	40	-	-	-	-	-	16 646
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	942	1 631	2 017	1 917	417	3 113	9 583	10 904	8 279	38 803
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	54 621	7 884	2 499	1 427	424	225	76	-	-	67 156
Passifs de titrisation au coût amorti	24	983	1 366	1 547	1 971	4 104	10 013	2 735	-	22 743
Montants à payer aux courtiers et aux clients	22 664	-	-	-	-	-	-	-	-	22 664
Passifs liés aux assurances	127	170	257	352	330	829	1 728	1 054	1 672	6 519
Autres passifs ⁵	1 356	2 243	682	286	170	1 261	3 215	101	4 909	14 223
Billets et débetures subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	8 637	-	8 637
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	67 028	67 028
Total du passif et des capitaux propres	135 609	\$ 57 003	\$ 51 777	\$ 31 900	\$ 29 244	\$ 42 120	\$ 98 399	\$ 55 577	\$ 602 744	\$ 1 104 373
Engagements hors bilan										
Obligations d'achat										
Engagements en vertu de contrats de location simple	77	\$ 155	\$ 231	\$ 228	\$ 227	\$ 874	\$ 2 183	\$ 4 091	\$ -	\$ 8 066
Ententes de services de réseau	2	3	5	5	-	-	-	-	-	15
Guichets automatiques	9	19	28	29	30	21	35	-	-	171
Technologie de centre d'appels	3	5	8	8	8	32	29	-	-	93
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	12	71	36	38	27	112	74	7	-	377
Engagements au titre du crédit et des liquidités										
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	868	1 406	2 415	2 917	1 586	3 183	8 479	192	-	21 046
Lettres de crédit documentaires et commerciales	53	50	97	64	12	35	19	-	-	330
Engagements de crédit et de liquidités ^{6,7}	12 541	14 457	9 654	5 665	8 509	11 579	63 334	3 660	1 881	131 280
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées										
Engagements de facilités de liquidité à l'égard de titres de PCAA	-	151	148	138	138	464	707	-	-	1 746

¹ Les montants ont été comptabilisés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.² Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.³ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».⁴ Comprennent 24 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 13 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle de «plus de 5 ans».⁵ Comprennent 106 millions de dollars de contrats de location-financement dont une tranche de 3 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 8 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 6 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 24 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 29 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 22 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».⁶ Comprennent 133 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.⁷ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

Entités ad hoc importantes non consolidées

Conduits multicédants

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise d'entités ad hoc soutenues mais non consolidées par la Banque. Au 31 juillet 2016, la perte éventuelle maximale à laquelle la TD était exposée compte tenu des participations qu'elle avait dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 14,2 milliards de dollars (10,6 milliards de dollars au 31 octobre 2015). De plus, au 31 juillet 2016, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 3,8 milliards de dollars (1,7 milliard de dollars au 31 octobre 2015) à l'égard de PCAA qui pourraient être utilisées plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par les conduits multicédants non consolidés de la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes. Le tableau suivant présente des informations sur les conduits de PCAA multicédants qui sont gérés par la Banque.

TABLEAU 50 : EXPOSITION AUX ACTIFS DE TIERS TITRISÉS PAR DES CONDUITS NON CONSOLIDÉS SOUTENUS PAR LA BANQUE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 juillet 2016		Aux 31 octobre 2015	
	Exposition et notations des entités ad hoc non consolidées AAA ¹	Durée moyenne pondérée prévue (en années) ²	Exposition et notations des entités ad hoc non consolidées AAA ¹	Durée moyenne pondérée prévue (en années) ²
Prêts hypothécaires résidentiels	9 088 \$	3,0	6 962 \$	3,2
Prêts et crédit-bail – auto	2 872	1,4	1 847	1,6
Créances clients	2 300	1,9	1 792	2,2
Total des créances	14 260 \$	2,5	10 601 \$	2,7

¹ L'exposition totale de la Banque découlant des facilités de liquidité n'est liée qu'à des actifs notés AAA.

² La durée moyenne pondérée prévue pour chaque type d'actifs est fonction de chacun des engagements d'acquisition restants du conduit pour les portefeuilles de créances renouvelables et de la durée moyenne pondérée prévue pour les actifs des portefeuilles amortissables.

Au 31 juillet 2016, la Banque détenait 1,8 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2015) de PCAA émis par des conduits multicédants soutenus par la Banque dans la catégorie des valeurs mobilières disponibles à la vente et la catégorie des prêts et des valeurs mobilières détenus à des fins de transaction et dans d'autres catégories dans son bilan consolidé intermédiaire.

Exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers

La Banque avait une exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers en raison de facilités de liquidité consenties et d'engagements de financement qui s'établissaient à 2,1 milliards de dollars au 31 juillet 2016 (1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2015). Les actifs compris dans ces conduits se composent de billets individuels adossés à des créances sur prêts-auto, de créances sur cartes de crédit et de créances clients. Au 31 juillet 2016, ces actifs avaient maintenu des notations attribuées par diverses agences de notation d'au minimum A. Les expositions au bilan à des conduits soutenus par des tiers sont incluses dans les états financiers.

Ententes de crédit de financement adossé

Les ententes de crédit de financement adossé sont incluses dans les «engagements de crédit et de liquidités» du tableau 48 du présent document. Les ententes de crédit de financement adossé sont des engagements à fournir un financement à un emprunteur dont le ratio de levier est plus élevé que celui de l'industrie dans lequel il exerce ses activités, aux fins d'acquisitions, d'acquisitions par emprunt ou de distributions. Au cours de la période considérée, la Banque a raffiné sa définition et elle pourrait faire l'objet de resserrements dans l'avenir. Au 31 juillet 2016, l'exposition de la Banque à des engagements de crédit de financement adossé, y compris les montants financés et les montants non financés, était de 23,1 milliards de dollars (11,2 milliards de dollars au 31 octobre 2015).

MÉTHODES COMPTABLES ET ESTIMATIONS

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2015 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2015 de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera les normes lorsqu'elles entreront en vigueur.

Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace les lignes directrices d'IAS 39. Cette version définitive comprend des exigences relatives à ce qui suit : 1) Classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers; 2) Dépréciation des actifs financiers; et 3) Comptabilité de couverture générale. IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective, compte tenu de certaines exceptions. IFRS 9 n'exige pas le retraitement des chiffres des états financiers des périodes comparatives, sauf dans certaines circonstances limitées liées aux aspects de la comptabilité de couverture. Les entités peuvent retraiter les chiffres des périodes comparatives pourvu qu'aucune connaissance a posteriori ne soit utilisée. En janvier 2015, le BSIF a publié le préavis définitif intitulé «Adoption anticipée de la norme IFRS 9, Instruments financiers par les banques d'importance systémique intérieure». Toutes les BISI, y compris la Banque, sont tenues d'adopter IFRS 9 par anticipation pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017. Des modifications corrélatives ont été apportées à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), établissant des obligations d'informations quantitatives et qualitatives étendues découlant d'IFRS 9, lesquelles devront être adoptées pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017, lorsque la Banque appliquera pour la première fois les dispositions d'IFRS 9. En décembre 2015, le CBCB a publié le document «Recommandations relatives au risque de crédit et à la comptabilisation des pertes de crédit attendues» qui énonce des recommandations prudentielles visant à établir de saines pratiques en matière de risques de crédit dans le cadre de la mise en œuvre et de l'application continue des référentiels comptables relatifs aux pertes sur prêts attendues. En juin 2016, le BSIF a publié sa ligne directrice *IFRS 9, Instruments financiers et exigences en matière de divulgation financière*, laquelle donne des consignes aux institutions financières fédérales qui sont tenues d'appliquer la norme internationale d'information financière IFRS 9, conformément aux recommandations du CBCB. Cette ligne directrice, qui s'appliquera à la Banque à l'adoption d'IFRS 9, remplace certaines lignes directrices qui s'appliquaient sous IAS 39.

L'adoption d'IFRS 9 représente une initiative importante pour la Banque, qui repose sur un cadre de gouvernance établi, et un plan de mise en place considérable. Un comité de direction codirigé par les groupes Finances et Risque a été formé et compte des représentants des groupes Technologie, Audit interne et Gestion de projets. Un plan de communication comprenant des protocoles de rapports sur l'avancement a été élaboré et prévoit la communication de rapports réguliers sur les principales décisions au comité de direction. Des séances de survol d'IFRS 9 ont eu lieu à différents niveaux de la Banque, y compris aux comités d'audit et du risque du conseil d'administration.

Les principales responsabilités à l'égard du projet comprennent notamment la définition d'une méthodologie visant le risque et d'une méthode comptable conformes à IFRS 9, le recensement des besoins en matière de données et de systèmes ainsi que la conception d'un modèle d'exploitation et d'un cadre de gouvernance appropriés. Le plan de mise en œuvre de la Banque comprend les étapes suivantes : a) Lancement et planification; b) Évaluation détaillée; c) Conception et élaboration de solutions; et d) Mise en œuvre, avec des flux de travail portant sur chacune des trois sections obligatoires d'IFRS 9 mentionnées ci-dessus ainsi que sur l'information financière et les obligations d'information. La Banque est en bonne voie de respecter les échéances du projet. L'étape Évaluation détaillée et Conception touche à son terme et l'étape Élaboration de solutions progresse.

Voici un sommaire des nouveaux concepts comptables et de l'état du projet selon IFRS 9 :

Classement et évaluation

Les actifs financiers seront classés en fonction du modèle d'affaires de la Banque en matière de gestion de ses actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers sont classés dans l'une des trois catégories suivantes, le classement déterminant comment chaque actif sera évalué après la comptabilisation initiale : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Il est possible de choisir de détenir certains titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sans virement ultérieur des profits et des pertes dans le résultat net. En plus des critères de classement décrits ci-dessus, IFRS 9 permet également de désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans la comptabilisation.

Le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent en grande partie inchangés selon IFRS 9, sauf pour les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont classés comme détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur. S'ils sont désignés à la juste valeur, la Banque devra comptabiliser la variation de la juste valeur des passifs financiers découlant de variations du risque de crédit de la Banque dans les autres éléments du résultat global.

La Banque a défini ses modèles d'affaires importants et évalue actuellement les caractéristiques des flux de trésorerie de l'ensemble des actifs financiers qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 9.

Dépréciation

IFRS 9 met en place un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues qui remplacera l'actuel modèle fondé sur les pertes subies d'IAS 39. Actuellement, des pertes de valeur sont comptabilisées lorsqu'il y a une indication objective que la qualité du crédit s'est détériorée au point où la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du principal et des intérêts en temps voulu. S'il n'y a pas d'indication objective de dépréciation d'un prêt individuel, celui-ci est inclus dans un groupe d'actifs qui présentent des caractéristiques de risque de crédit similaires et qui sont soumis collectivement à un test de dépréciation pour pertes subies mais non encore décelées. Selon IFRS 9, les pertes de crédit attendues seront comptabilisées dans le résultat net avant qu'un événement générateur de pertes ne survienne, ce qui pourrait hâter la comptabilisation des pertes de crédit par rapport au modèle actuel.

Selon le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, une dépréciation équivalant à la pondération probabiliste des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir ou aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie doit être comptabilisée, selon qu'il y a eu ou non une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier. Si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, la dépréciation correspondra alors aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, sinon elle correspondra aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit la portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie qui représente les pertes de crédit attendues des cas de défaillance possibles dans les 12 mois suivant la date de clôture. Si la qualité du crédit s'améliore ensuite, au point où l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale n'est

plus considérée comme importante, la provision pour pertes sera de nouveau évaluée en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Le modèle d'IFRS 9 se divise en trois étapes : étape 1 – pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir pour les instruments productifs, étape 2 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie pour les instruments productifs dont le risque de crédit a augmenté de façon importante, et étape 3 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie pour les actifs financiers non productifs. Les éléments se retrouvant à l'étape 3 devraient être très similaires aux éléments dépréciés selon IAS 39.

Les pertes de crédit attendues correspondront à la pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie attendus sur la durée de vie restante de l'instrument financier et tiendront compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique à venir ayant une incidence sur notre évaluation du risque de crédit.

Le calcul des pertes de crédit attendues selon IFRS 9 intégrera, au besoin, les paramètres actuels du modèle de calcul des pertes de crédit attendues de la Banque utilisés aux fins des fonds propres réglementaires, entre autres la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut (PCD) et l'ECD ajustés afin de les rendre conformes aux exigences d'IFRS 9. Les principales différences sont résumées dans le tableau ci-après.

	Fonds propres réglementaires	IFRS 9
PD	PD prévue pour tout le cycle de 12 mois fondée sur la moyenne sur longue période d'un cycle économique complet. Le filet de sécurité correspond en général à un arriéré de 90 jours.	La PD ponctuelle pour les 12 mois à venir ou pour la durée de vie fondée sur les antécédents, les conditions actuelles et les informations prospectives qui sont pertinentes. Le filet de sécurité correspondra en général à un arriéré de 90 jours.
PCD	Estimations de PCD fondées sur les pertes qui seraient attendues au cours d'un ralentissement économique et soumises à certains planchers réglementaires. Les coûts de recouvrement directs et indirects sont pris en compte.	La PCD attendue fondée sur les radiations passées et les recouvrements de paiement, les données actuelles sur les caractéristiques propres à l'emprunteur et les coûts directs. Les variables macroéconomiques et les flux de trésorerie attendus découlant du rehaussement de crédit seront inclus selon le cas et excluront la prudence excessive et les planchers.
ECD	En fonction du solde prélevé majoré de l'utilisation attendue de la tranche inutilisée avant la défaillance et ne peut être inférieure au solde prélevé.	L'ECD correspond au solde attendu au moment de la défaillance sur la durée de vie et conditionnel aux anticipations prospectives.
Autres		Les pertes de crédit attendues sont actualisées à compter de la date de défaillance jusqu'à la date de clôture.

Le nouveau modèle de dépréciation s'appliquera à tous les actifs financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Il est prévu que l'incidence la plus importante se fera sentir sur les prêts. Le modèle s'appliquera également aux engagements de prêt et aux garanties financières qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Banque a établi ses exigences fonctionnelles pour le calcul des pertes de crédit attendues et conçoit à l'heure actuelle, pour ensuite la mettre en œuvre, la solution technologique de bout en bout qui prendra en charge le suivi de la migration du crédit selon le nouveau modèle fondé sur les pertes de crédit attendues et celui de l'incidence sur les variables économiques prévues, les paramètres de risques et les processus de modélisation du risque de crédit. Pour le reste de l'exercice, la Banque continuera de concentrer ses efforts sur la conception et la validation de nouveaux modèles de dépréciation et les processus et les contrôles connexes.

Modèle général de comptabilité de couverture

IFRS 9 met en place un nouveau modèle de comptabilité de couverture général qui harmonise mieux la comptabilisation et les activités de gestion du risque. Selon la nouvelle norme, un éventail plus large d'éléments couverts, de risques couverts et de types d'instruments de couverture sont admissibles à la comptabilité de couverture. Les tests pour établir l'efficacité seront davantage axés sur l'établissement d'un lien économique, sur l'atteinte d'un ratio de couverture cible et sur la surveillance de l'exposition au risque de crédit. La cessation volontaire de la comptabilité de couverture pour des relations de couverture n'est plus autorisée, sauf dans des circonstances limitées en fonction des objectifs de gestion du risque des stratégies de couverture. La Banque doit faire un choix de méthode comptable, soit adopter le nouveau modèle de comptabilité de couverture générale d'IFRS 9 ou continuer d'appliquer les exigences de la comptabilité de couverture d'IAS 39. La Banque continue d'évaluer ce choix de méthode comptable, dans la ligne du plan de projet.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui établit les principes de comptabilisation des produits et des flux de trésorerie tirés de contrats conclus avec des clients et qui prescrit l'application d'un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes. La norme exclut de son champ d'application les produits tirés de certains éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. De plus, la norme exige la présentation d'informations qualitatives et quantitatives supplémentaires. En juillet 2015, l'IASB a confirmé le report d'un an de la date d'entrée en vigueur de cette norme, la reportant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. Cette norme doit être appliquée rétrospectivement. En avril 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 15, qui fournissent des lignes directrices supplémentaires relatives à l'identification des obligations de prestation, à l'évaluation des points à considérer pour déterminer si une entité agit à titre de mandant ou de mandataire et aux produits tirés de contrats de licence. Ces modifications offrent aussi un allègement transitoire supplémentaire à l'adoption initiale d'IFRS 15 et entrent en vigueur à la même date qu'IFRS 15. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), laquelle remplace IAS 17, et qui présente un modèle comptable unique pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, en supprimant la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative pour presque tous les contrats de location. Les preneurs devront aussi comptabiliser l'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation et une charge d'intérêts pour l'obligation locative à l'état du résultat. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus 12 mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même. IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque, et doit être appliquée rétrospectivement. L'adoption anticipée est permise, uniquement si elle concorde avec l'adoption d'IFRS 15 ou si elle survient après l'adoption d'IFRS 15. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 16.

Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, qui fournissent des indications supplémentaires sur le classement et l'évaluation des paiements fondés sur des actions. Les modifications clarifient la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et assorties d'une condition de performance, le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui comportent des caractéristiques de règlement net aux fins des obligations de retenue à la source et la comptabilisation de modifications qui ont pour effet que des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie sont reclassées comme étant réglées en instruments de capitaux propres. Les modifications à IFRS 2 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et s'appliquent prospectivement; toutefois, une application prospective n'est possible que dans certains cas. L'adoption anticipée est permise. Les modifications à IFRS 2 ne devraient pas avoir une incidence importante sur la Banque.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2016	Aux 31 octobre 2015
ACTIF		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 593 \$	3 154 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	54 605	42 483
	58 198	45 637
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 3)	102 934	95 157
Dérivés (Note 3)	77 858	69 438
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 3)	4 333	4 378
Valeurs mobilières disponibles à la vente (Notes 3, 4)	99 674	88 782
	284 799	257 755
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance (Note 4)	81 341	74 450
Valeurs mobilières prises en pension	100 109	97 364
Prêts (Note 5)		
Prêts hypothécaires résidentiels	215 050	212 373
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	141 465	135 471
Cartes de crédit	31 099	30 215
Entreprises et gouvernements	186 089	167 529
Titres de créance classés comme prêts	1 707	2 187
	575 410	547 775
Provision pour pertes sur prêts (Note 5)	(3 773)	(3 434)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	571 637	544 341
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	15 756	16 646
Participation dans TD Ameritrade (Note 8)	6 859	6 683
Goodwill (Note 9)	16 262	16 337
Autres immobilisations incorporelles	2 542	2 671
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	5 309	5 314
Actifs d'impôt différé	1 850	1 931
Montants à recevoir des courtiers et des clients	25 057	21 996
Autres actifs (Note 10)	12 717	13 248
	86 352	84 826
Total de l'actif	1 182 436 \$	1 104 373 \$
PASSIF		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 3, 11)	73 084 \$	74 759 \$
Dérivés (Note 3)	69 720	57 218
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 3)	12 145	10 986
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 3)	413	1 415
	155 362	144 378
Dépôts (Note 11)		
Particuliers	422 654	395 818
Banques	18 959	17 080
Entreprises et gouvernements	316 299	282 678
	757 912	695 576
Divers		
Acceptations	15 756	16 646
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	44 564	38 803
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	58 762	67 156
Passifs de titrisation au coût amorti	19 313	22 743
Montants à payer aux courtiers et aux clients	24 445	22 664
Passifs liés aux assurances	7 235	6 519
Autres passifs (Note 12)	18 942	14 223
	189 017	188 754
Billets et débiteures subordonnés (Note 13)	8 941	8 637
Total du passif	1 111 232	1 037 345
CAPITAUX PROPRES		
Actions ordinaires (Note 14)	20 597	20 294
Actions privilégiées (Note 14)	3 400	2 700
Actions autodétenues – ordinaires (Note 14)	(42)	(49)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 14)	(5)	(3)
Surplus d'apport	197	214
Résultats non distribués	34 387	32 053
Cumul des autres éléments du résultat global	11 037	10 209
	69 571	65 418
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 633	1 610
Total des capitaux propres	71 204	67 028
Total du passif et des capitaux propres	1 182 436 \$	1 104 373 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2016	31 juillet 2015	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Produits d'intérêts				
Prêts	5 433 \$	5 144 \$	16 162 \$	15 160 \$
Valeurs mobilières				
Intérêts	885	779	2 694	2 275
Dividendes	215	307	671	958
Dépôts auprès de banques	62	36	157	108
	6 595	6 266	19 684	18 501
Charges d'intérêts				
Dépôts	1 194	1 069	3 418	3 219
Passifs de titrisation	113	143	349	463
Billets et débiteurs subordonnés	104	93	288	287
Divers	260	264	778	695
	1 671	1 569	4 833	4 664
Produits d'intérêts nets	4 924	4 697	14 851	13 837
Produits autres que d'intérêts				
Services de placement et de valeurs mobilières	1 086	991	3 079	2 889
Commissions sur crédit	271	238	780	671
Profit net (perte nette) sur les valeurs mobilières (Note 4)	37	14	26	68
Produits (perte) de négociation	174	(7)	312	(124)
Frais de service	641	615	1 915	1 738
Services de cartes	592	432	1 731	1 286
Produits d'assurance	959	970	2 851	2 781
Autres produits (pertes)	17	56	25	233
	3 777	3 309	10 719	9 542
Total des produits	8 701	8 006	25 570	23 379
Provision pour pertes sur créances (Note 5)	556	437	1 782	1 174
Indemnités d'assurance et charges connexes	692	600	1 877	1 863
Charges autres que d'intérêts				
Salaires et avantages du personnel (Note 16)	2 326	2 261	6 977	6 813
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	432	437	1 344	1 272
Charges de matériel et de mobilier, amortissement compris	231	225	705	658
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	178	167	526	491
Marketing et développement des affaires	190	192	545	530
Frais de restructuration	(3)	–	(19)	337
Frais liés aux activités de courtage	77	79	238	247
Services professionnels et services-conseils	300	258	853	727
Divers	909	673	2 860	2 087
	4 640	4 292	14 029	13 162
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	2 813	2 677	7 882	7 180
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	576	502	1 588	1 264
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade (Note 8)	121	91	339	269
Résultat net	2 358	2 266	6 633	6 185
Dividendes sur actions privilégiées	36	25	98	73
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 322 \$	2 241 \$	6 535 \$	6 112 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	2 293 \$	2 213 \$	6 449 \$	6 029 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	29	28	86	83
Résultat par action (en dollars) (Note 17)				
De base	1,24 \$	1,20 \$	3,48 \$	3,26 \$
Dilué	1,24	1,19	3,47	3,25
Dividendes par action (en dollars)	0,55	0,51	1,61	1,49

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2016	31 juillet 2015	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Résultat net	2 358	2 266	6 633	6 185
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat				
<i>Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net</i>				
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente ¹	233	(143)	235	(80)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) lié(e)s aux valeurs mobilières disponibles à la vente ²	(26)	(4)	(43)	(53)
Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger	2 268	4 734	(349)	8 145
Profits nets (pertes nettes) de change des activités de couverture ³	(633)	(1 637)	383	(2 800)
Variation des profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ⁴	1 571	1 929	360	4 870
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les couvertures de flux de trésorerie ⁵	(1 065)	(1 971)	242	(4 541)
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net</i>				
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel ⁶	(328)	142	(743)	(50)
Résultat global pour la période	4 378	5 316	6 718	11 676
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	4 313	5 263	6 534	11 520
Actionnaires privilégiés	36	25	98	73
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	29	28	86	83

¹ Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 129 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2016 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 27 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2015). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 100 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 4 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015).

² Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 24 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2016 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 30 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2015). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 20 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 65 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015).

³ Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 228 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2016 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 582 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2015). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 135 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 995 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015).

⁴ Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 910 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2016 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 1 365 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2015). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 263 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 2 970 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015).

⁵ Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 695 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2016 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 1 408 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2015). Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 53 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 2 890 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015).

⁶ Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 118 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2016 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 51 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2015). Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 269 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 22 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2015).

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2016	31 juillet 2015	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Actions ordinaires (Note 14)				
Solde au début de la période	20 499 \$	20 076 \$	20 294 \$	19 811 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	12	7	156	96
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	86	97	251	273
Rachat d'actions aux fins d'annulation	–	–	(104)	–
Solde à la fin de la période	20 597	20 180	20 597	20 180
Actions privilégiées (Note 14)				
Solde au début de la période	3 400	2 800	2 700	2 200
Émissions d'actions	–	150	700	1 200
Rachat d'actions	–	(250)	–	(700)
Solde à la fin de la période	3 400	2 700	3 400	2 700
Actions autodétenues – ordinaires (Note 14)				
Solde au début de la période	(4)	(11)	(49)	(54)
Achat d'actions	(1 389)	(1 475)	(4 408)	(4 123)
Vente d'actions	1 351	1 469	4 415	4 160
Solde à la fin de la période	(42)	(17)	(42)	(17)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 14)				
Solde au début de la période	(4)	(14)	(3)	(1)
Achat d'actions	(23)	(85)	(57)	(235)
Vente d'actions	22	95	55	232
Solde à la fin de la période	(5)	(4)	(5)	(4)
Surplus d'apport				
Solde au début de la période	189	226	214	205
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	10	(1)	16	29
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	1	3	(27)	1
Divers	(3)	(2)	(6)	(9)
Solde à la fin de la période	197	226	197	226
Résultats non distribués				
Solde au début de la période	33 442	29 362	32 053	27 585
Résultat net attribuable aux actionnaires	2 329	2 238	6 547	6 102
Dividendes sur actions ordinaires	(1 020)	(945)	(2 983)	(2 755)
Dividendes sur actions privilégiées	(36)	(25)	(98)	(73)
Frais liés à l'émission d'actions et autres frais	–	(2)	(6)	(28)
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires et d'actions privilégiées	–	(6)	(383)	(17)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(328)	142	(743)	(50)
Solde à la fin de la période	34 387	30 764	34 387	30 764
Cumul des autres éléments du résultat global				
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente :</i>				
Solde au début de la période	66	652	81	638
Autres éléments du résultat global	207	(147)	192	(133)
Solde à la fin de la période	273	505	273	505
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>				
Solde au début de la période	6 754	5 277	8 355	3 029
Autres éléments du résultat global	1 635	3 097	34	5 345
Solde à la fin de la période	8 389	8 374	8 389	8 374
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Solde au début de la période	1 869	1 640	1 773	1 269
Autres éléments du résultat global	506	(42)	602	329
Solde à la fin de la période	2 375	1 598	2 375	1 598
Total	11 037	10 477	11 037	10 477
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales				
Solde au début de la période	1 612	1 589	1 610	1 549
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	29	28	86	83
Divers	(8)	22	(63)	7
Solde à la fin de la période	1 633	1 639	1 633	1 639
Total des capitaux propres	71 204 \$	65 965 \$	71 204 \$	65 965 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2016	31 juillet 2015	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Résultat net avant impôt sur le résultat	2 934 \$	2 768 \$	8 221 \$	7 449 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation				
Provision pour pertes sur créances (Note 5)	556	437	1 782	1 174
Amortissement	156	148	461	439
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	178	167	526	491
Pertes nettes (profits nets) sur les valeurs mobilières (Note 4)	(37)	(14)	(26)	(68)
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade (Note 8)	(121)	(91)	(339)	(269)
Impôt différé	(37)	(229)	20	(260)
Variations des actifs et passifs d'exploitation				
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 10, 12)	19	(188)	(3)	(195)
Valeurs mobilières vendues à découvert	3 838	1 862	5 761	(5 129)
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	(9 794)	(5 628)	(7 777)	(7 299)
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(18 881)	(23 821)	(29 658)	(50 313)
Dépôts	49 725	46 447	59 659	104 816
Dérivés	(2 329)	(7 401)	4 082	(7 349)
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(65)	(125)	45	738
Passifs de titrisation	(356)	(256)	(2 271)	(2 316)
Divers	378	(8 774)	2 550	(17 689)
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation	26 164	5 302	43 033	24 220
Flux de trésorerie des activités de financement				
Variation des valeurs mobilières mises en pension	(5 066)	14 532	(8 394)	20 915
Émission de billets et débetures subordonnés (Note 13)	–	1 500	1 250	1 500
Rachat de billets et débetures subordonnés (Note 13)	–	–	(1 000)	(875)
Émission d'actions ordinaires (Note 14)	10	6	126	81
Émission d'actions privilégiées (Note 14)	–	148	694	1 184
Rachat d'actions ordinaires (Note 14)	–	–	(487)	–
Rachat d'actions privilégiées (Note 14)	–	(256)	–	(717)
Vente d'actions autodétenues (Note 14)	1 383	1 563	4 486	4 421
Achat d'actions autodétenues (Note 14)	(1 412)	(1 560)	(4 465)	(4 358)
Dividendes versés	(970)	(873)	(2 830)	(2 555)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(29)	(28)	(86)	(83)
Flux de trésorerie nets des activités de financement	(6 084)	15 032	(10 706)	19 513
Flux de trésorerie des activités d'investissement				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(6 827)	(3 427)	(12 122)	(5 308)
Activités relatives aux valeurs mobilières disponibles à la vente (Note 4)				
Achats	(13 185)	(14 496)	(36 003)	(38 811)
Produit tiré des échéances	7 692	9 038	22 088	21 276
Produit tiré des ventes	774	1 569	2 704	6 593
Activités relatives aux valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance (Note 4)				
Achats	(5 622)	(2 426)	(15 290)	(14 366)
Produit tiré des échéances	3 724	2 875	9 440	7 231
Activités relatives aux titres de créance classés comme prêts				
Achats	(5)	(9)	(41)	(23)
Produit tiré des échéances	188	424	537	756
Produit tiré des ventes	–	–	1	–
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier et d'autres actifs amortissables	(305)	(352)	(456)	(813)
Variations des valeurs mobilières acquises dans le cadre de prises en pension	(6 289)	(13 081)	(2 745)	(19 769)
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	(19 855)	(19 885)	(31 887)	(43 234)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	76	148	(1)	262
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	301	597	439	761
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	3 292	2 945	3 154	2 781
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	3 593 \$	3 542 \$	3 593 \$	3 542 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	235 \$	51 \$	617 \$	429 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	1 697	1 793	4 831	4 790
Montant des intérêts reçus au cours de la période	6 425	5 995	19 008	17 474
Montant des dividendes reçus au cours de la période	263	356	701	946

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques*. Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques*. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la TD ou la Banque). La Banque est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans trois secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2015 de la Banque. Certains montants comparatifs ont aussi été retraités ou reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et exerce son jugement à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels 2015 de la Banque. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 24 août 2016.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels 2015, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion 2015. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le présent rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains éléments comptabilisés à la juste valeur comme il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2015 de la Banque.

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera les normes lorsqu'elles entreront en vigueur.

Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace les lignes directrices d'IAS 39. Cette version définitive comprend des exigences relatives à ce qui suit : 1) Classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers; 2) Dépréciation des actifs financiers; et 3) Comptabilité de couverture générale. La comptabilité de macro-couverture a été dissociée d'IFRS 9. La Banque peut choisir d'appliquer les exigences relatives à la comptabilité de couverture selon IFRS 9 ou IAS 39.

IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective, compte tenu de certaines exceptions. IFRS 9 n'exige pas le retraitement des chiffres des états financiers des périodes comparatives, sauf dans certaines circonstances limitées liées aux aspects de la comptabilité de couverture. Les entités peuvent retraiter les chiffres des périodes comparatives pourvu qu'aucune connaissance a posteriori ne soit utilisée. En janvier 2015, le BSIF a publié le préavis intitulé «Adoption anticipée de la norme IFRS 9, Instruments financiers par les banques d'importance systémique intérieure». Toutes les banques d'importance systémique intérieure (BISI), y compris la Banque, sont tenues d'adopter la norme IFRS 9 par anticipation pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017. Des modifications corrélatives ont été apportées à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), établissant des obligations d'informations quantitatives et qualitatives étendues découlant d'IFRS 9, lesquelles devront être adoptées pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017, lorsque la Banque appliquera pour la première fois les dispositions d'IFRS 9.

En décembre 2015, le comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié le document «Recommandations relatives au risque de crédit et à la comptabilisation des pertes de crédit attendues» qui énonce des recommandations prudentielles visant à établir de saines pratiques en matière de risques de crédit dans le cadre de la mise en œuvre et de l'application continue des référentiels comptables relatifs aux pertes sur prêts attendues. En juin 2016, le BSIF a publié sa ligne directrice *IFRS 9, Instruments financiers et exigences en matière de divulgation financière*, laquelle donne des consignes aux institutions financières fédérales qui sont tenues d'appliquer la norme internationale d'information financière IFRS 9, conformément aux recommandations du CBCB. Cette ligne directrice, qui s'appliquera à la Banque à l'adoption d'IFRS 9, remplace certaines lignes directrices qui s'appliquaient sous IAS 39. L'adoption d'IFRS 9, qui repose sur un cadre de gouvernance établi, représente une initiative importante pour la Banque et un plan solide de mise en place considérable.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui établit les principes de comptabilisation des produits et des flux de trésorerie tirés de contrats conclus avec des clients et qui prescrit l'application d'un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes. La norme exclut de son champ d'application les produits tirés de certains éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. De plus, la norme exige la présentation d'informations qualitatives et quantitatives supplémentaires. En juillet 2015, l'IASB a confirmé le report d'un an de la date d'entrée en vigueur de cette norme, la reportant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. Cette norme doit être appliquée rétrospectivement. En avril 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 15, qui fournissent des lignes directrices supplémentaires relatives à l'identification des obligations de prestation, à l'évaluation des points à considérer pour déterminer si une entité agit à titre de mandant ou de mandataire et aux produits tirés de contrats de licence. Ces modifications offrent aussi un allègement transitoire supplémentaire à l'adoption initiale d'IFRS 15 et entrent en vigueur à la même date qu'IFRS 15. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), laquelle remplace IAS 17, et qui présente un modèle comptable unique pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, en supprimant la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative pour presque tous les contrats de location. Les preneurs devront aussi comptabiliser l'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation et une charge d'intérêts pour l'obligation locative à l'état du résultat. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus 12 mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même. IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque, et doit être appliquée rétrospectivement. L'adoption anticipée est permise, uniquement si elle concorde avec l'adoption d'IFRS 15 ou si elle survient après l'adoption d'IFRS 15. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 16.

Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, qui fournissent des indications supplémentaires sur le classement et l'évaluation des paiements fondés sur des actions. Les modifications clarifient la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et assorties d'une condition de performance, le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui comportent des caractéristiques de règlement net aux fins des obligations de retenue à la source et la comptabilisation de modifications qui ont pour effet que des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie sont reclassées comme étant réglées en instruments de capitaux propres. Les modifications à IFRS 2 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et s'appliquent prospectivement; toutefois, une application prospective n'est possible que dans certains cas. L'adoption anticipée est permise. Les modifications à IFRS 2 ne devraient pas avoir une incidence importante sur la Banque.

NOTE 3 : ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

Certains actifs et passifs, surtout les instruments financiers, sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur une base récurrente. Ces instruments financiers comprennent les prêts et les valeurs mobilières classés comme détenus à des fins de transaction, les actifs et les passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les instruments classés comme disponibles à la vente, les dérivés, certaines valeurs mobilières prises en pension, certains dépôts classés comme détenus à des fins de transaction, les passifs de titrisation à la juste valeur, les obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et certaines obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension. Les actifs et les passifs à la juste valeur qui ne sont pas par la suite évalués à la juste valeur comprennent la plupart des prêts, les dépôts, certains passifs de titrisation, certaines valeurs mobilières prises en pension, les obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension et les billets et débiteures subordonnés. L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels 2015, qui contient une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour mesurer la juste valeur des instruments financiers de la Banque.

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Les justes valeurs figurant dans le tableau ci-après excluent la valeur des actifs qui ne sont pas des instruments financiers comme les terrains, les bâtiments et le matériel et le mobilier, ainsi que le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, y compris les relations clients, qui sont importants pour la Banque.

Actifs et passifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2016		31 octobre 2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 593 \$	3 593 \$	3 154 \$	3 154 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	54 605	54 605	42 483	42 483
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance ²				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	50 273	51 056	43 667	44 095
Autres titres de créance	31 068	31 227	30 783	30 647
Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	81 341	82 283	74 450	74 742
Valeurs mobilières prises en pension	90 540	90 540	84 163	84 163
Prêts	570 186	575 169	542 418	544 862
Titres de créance classés comme prêts	1 451	1 707	1 923	2 166
Total des prêts	571 637	576 876	544 341	547 028
Autres				
Engagements de clients au titre d'acceptations	15 756	15 756	16 646	16 646
Montants à recevoir des courtiers et des clients	25 057	25 057	21 996	21 996
Autres actifs	4 372	4 372	4 247	4 247
Total des actifs qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur	846 901 \$	853 082 \$	791 480 \$	794 459 \$
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts	757 912 \$	760 980 \$	695 576 \$	697 376 \$
Acceptations	15 756	15 756	16 646	16 646
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	49 371	49 371	54 780	54 780
Passifs de titrisation au coût amorti	19 313	19 772	22 743	23 156
Montants à payer aux courtiers et aux clients	24 445	24 445	22 664	22 664
Autres passifs	10 170	10 234	7 788	7 826
Billets et débentures subordonnés	8 941	9 394	8 637	8 992
Total des passifs qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur	885 908 \$	889 952 \$	828 834 \$	831 440 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Comprennent des titres de créance reclassés hors de la catégorie disponibles à la vente dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. Pour connaître la valeur comptable et la juste valeur des titres de créance reclassés, se reporter à la note 4.

Hierarchie des justes valeurs et évaluations des actifs et passifs qui sont classés dans le niveau 3

Les IFRS précisent les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction du caractère observable des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date d'évaluation. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels 2015, qui contient une description de ces trois niveaux.

Il n'y a eu aucun changement important aux techniques d'évaluation, aux données d'entrée non observables et aux sensibilités au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016. Les principales techniques d'évaluation et principales données d'entrée non observables utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3 sont décrites et quantifiées à la rubrique intitulée «Évaluations des actifs et passifs qui sont classés dans le niveau 3» de la note 5 des états financiers consolidés annuels 2015.

Le tableau ci-après présente, au 31 juillet 2016 et au 31 octobre 2015, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

Hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>							
	31 juillet 2016				31 octobre 2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total ¹	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total ¹
ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES								
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	92	\$ 8 060	\$ –	\$ 8 152	493	\$ 11 560	\$ –	\$ 12 053
Provinces	–	6 084	63	6 147	–	6 121	24	6 145
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	582	20 359	–	20 941	1	15 719	–	15 720
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	5 352	–	5 352	–	4 194	5	4 199
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	841	–	841	–	1 019	–	1 019
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	–	2 641	23	2 664	–	2 558	57	2 615
Autres émetteurs	–	8 535	134	8 669	–	7 359	191	7 550
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	31 060	115	4	31 179	28 933	447	186	29 566
Actions privilégiées	30	–	5	35	33	–	5	38
Prêts détenus à des fins de transaction	–	11 477	–	11 477	–	10 650	–	10 650
Marchandises	7 227	217	–	7 444	5 410	154	–	5 564
Droits conservés	–	–	33	33	–	–	38	38
	38 991	63 681	262	102 934	34 870	59 781	506	95 157
Dérivés								
Dérivés de taux	3	34 059	–	34 062	2	27 968	–	27 970
Dérivés de change	77	41 217	5	41 299	45	38 692	6	38 743
Dérivés de crédit	–	29	–	29	–	59	4	63
Dérivés d'actions	–	1 073	727	1 800	–	1 376	560	1 936
Contrats de marchandises	66	596	6	668	32	691	3	726
	146	76 974	738	77 858	79	68 786	573	69 438
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières								
Prêts	97	4 101	135	4 333	106	4 272	–	4 378
	97	4 101	135	4 333	106	4 272	–	4 378
Valeurs mobilières disponibles à la vente								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	–	14 661	–	14 661	–	14 431	–	14 431
Provinces	–	7 969	–	7 969	–	7 185	–	7 185
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	30 991	–	30 991	–	22 585	–	22 585
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	11 507	7	11 514	–	11 648	7	11 655
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	5 004	–	5 004	–	4 060	–	4 060
Autres titres de créance								
Titres adossés à des créances mobilières	–	17 194	–	17 194	–	16 261	501	16 762
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	–	1 556	–	1 556	–	916	–	916
Obligations de sociétés et autres	–	8 319	19	8 338	–	8 618	147	8 765
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires ^{2,3}	212	184	1 553	1 949	177	100	1 575	1 852
Actions privilégiées	48	–	90	138	20	–	94	114
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction	–	87	267	354	–	169	282	451
	260	97 472	1 936	99 668	197	85 973	2 606	88 776
Valeurs mobilières prises en pension	–	9 569	–	9 569	–	13 201	–	13 201
PASSIFS FINANCIERS								
Dépôts détenus à des fins de transaction								
Dérivés								
Dérivés de taux	3	26 947	91	27 041	34	22 959	88	23 081
Dérivés de change	61	38 929	3	38 993	25	30 588	5	30 618
Dérivés de crédit	–	265	–	265	–	290	–	290
Dérivés d'actions	–	1 366	1 309	2 675	2	1 316	957	2 275
Contrats de marchandises	127	614	5	746	49	899	6	954
	191	68 121	1 408	69 720	110	56 052	1 056	57 218
Passifs de titrisation à la juste valeur	–	12 145	–	12 145	–	10 986	–	10 986
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	8 377	36 167	20	44 564	8 783	29 961	59	38 803
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	–	9 391	–	9 391	–	12 376	–	12 376

¹ La juste valeur est la même que la valeur comptable.

² Au 31 juillet 2016, la valeur comptable de certains titres de capitaux propres disponibles à la vente de 6 millions de dollars (6 millions de dollars au 31 octobre 2015) était réputée se rapprocher de la juste valeur en l'absence de prix cotés sur des marchés actifs.

³ Au 31 juillet 2016, les actions ordinaires comprenaient la juste valeur des actions de la Réserve fédérale et des actions de la Federal Home Loan Bank de 1,3 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2015) remboursables par l'émetteur au coût, lequel se rapproche de la juste valeur. Ces titres ne peuvent pas être négociés sur le marché, et ils n'ont donc pas fait l'objet de l'analyse de sensibilité des actifs et passifs financiers de niveau 3.

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs sont transférés entre le niveau 1 et le niveau 2 si la fréquence et le volume de transactions sont suffisants sur un marché actif.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016, ainsi qu'au cours des trois mois clos le 31 juillet 2015. Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2015, des valeurs mobilières disponibles à la vente de 100 millions de dollars ont été transférées du niveau 1 au niveau 2. Ces transferts représentent des titres du Trésor auparavant en cours qui sont maintenant d'anciens titres du Trésor.

Transferts des instruments du niveau 3

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque la juste valeur de l'instrument, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données non observables importantes.

En raison de la nature non observable des données utilisées pour évaluer les instruments financiers de niveau 3, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments. La juste valeur d'instruments financiers de niveau 3 peut être déterminée au moyen de diverses hypothèses raisonnables possibles. Pour déterminer les niveaux appropriés pour ces données non observables, les paramètres sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction.

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2016.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2016	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁴
	Juste valeur au 1 ^{er} mai 2016	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ²	Achats	Émissions	Divers ³	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	57 \$	2 \$	– \$	– \$	– \$	1 \$	3 \$	– \$	63 \$	4 \$
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	13	(1)	–	15	–	(4)	–	–	23	(1)
Autres émetteurs	244	6	–	16	–	(113)	28	(47)	134	10
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	5	–	–	4	–	(5)	–	–	4	–
Actions privilégiées	1	–	–	5	–	(1)	–	–	5	–
Droits conservés	34	1	–	–	–	(2)	–	–	33	1
	354	8	–	40	–	(124)	31	(47)	262	14
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	90	1	–	4	–	–	40	–	135	1
	90	1	–	4	–	–	40	–	135	1
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	7	–	–	–	–	–	–	–	7	–
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Obligations de sociétés et autres	20	4	(2)	–	–	–	–	(3)	19	(2)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 500	13	2	14	–	24	–	–	1 553	2
Actions privilégiées	89	(1)	1	1	–	–	–	–	90	1
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction										
	253	9	6	–	–	(1)	–	–	267	6
	1 869 \$	25 \$	7 \$	15 \$	– \$	23 \$	– \$	(3) \$	1 936 \$	7 \$

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2016	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus
	Juste valeur au 1 ^{er} mai 2016	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ²	Achats	Émissions	Divers ³	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction⁵										
	2 209 \$	47 \$	– \$	(168) \$	213 \$	(92) \$	22 \$	(5) \$	2 226 \$	41 \$
Dérivés⁶										
Dérivés de taux	83	8	–	–	–	–	–	–	91	11
Dérivés de change	(8)	8	–	–	–	(2)	–	–	(2)	2
Dérivés de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dérivés d'actions	477	88	–	(11)	43	(15)	–	–	582	86
Contrats de marchandises	(4)	2	–	–	–	2	(1)	–	(1)	2
	548	106	–	(11)	43	(15)	(1)	–	670	101
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	23	(41)	–	–	46	(16)	–	–	12	(29)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	4 \$	– \$	– \$	(4) \$	– \$	20 \$	– \$	– \$	20 \$	– \$

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Autres éléments du résultat global.

³ Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

⁴ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁵ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁶ Composés au 31 juillet 2016 d'actifs dérivés de 0,7 milliard de dollars (0,7 milliard de dollars au 1^{er} mai 2016) et de passifs dérivés de 1,4 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars au 1^{er} mai 2016), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2016	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2015	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	24 \$	3 \$	– \$	39 \$	– \$	(6) \$	3 \$	– \$	63 \$	(1) \$
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	5	–	–	1	–	–	–	(6)	–	–
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	57	(1)	–	23	–	(56)	1	(1)	23	(1)
Autres émetteurs	191	12	–	84	–	(200)	329	(282)	134	9
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	186	–	–	12	–	(194)	–	–	4	–
Actions privilégiées	5	–	–	32	–	(32)	–	–	5	–
Droits conservés	38	1	–	–	–	(6)	–	–	33	1
	506	15	–	191	–	(494)	333	(289)	262	8
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	–	–	–	95	–	–	40	–	135	–
	–	–	–	95	–	–	40	–	135	–
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	7	–	–	–	–	–	–	–	7	–
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	501	–	–	–	–	(501)	–	–	–	–
Obligations de sociétés et autres	147	5	(4)	–	–	(5)	3	(127)	19	(2)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 575	42	(25)	51	–	(90)	–	–	1 553	(17)
Actions privilégiées	94	(19)	7	8	–	–	–	–	90	6
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction										
	282	24	–	–	–	(4)	–	(35)	267	6
	2 606 \$	52 \$	(22) \$	59 \$	– \$	(600) \$	3 \$	(162) \$	1 936 \$	(7) \$

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2016	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2015	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction⁴										
	1 880 \$	106 \$	– \$	(309) \$	742 \$	(198) \$	10 \$	(5) \$	2 226 \$	115 \$
Dérivés⁵										
Dérivés de taux	88	7	–	–	–	(3)	(1)	–	91	6
Dérivés de change	(1)	(1)	–	–	–	(1)	–	1	(2)	–
Dérivés de crédit	(4)	4	–	–	–	–	–	–	–	4
Dérivés d'actions	397	168	–	(68)	168	(83)	1	(1)	582	166
Contrats de marchandises	3	5	–	–	–	(7)	(2)	–	(1)	–
	483	183	–	(68)	168	(94)	(2)	–	670	176
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	13	(56)	–	–	101	(46)	–	–	12	(32)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	59 \$	– \$	– \$	(82) \$	– \$	43 \$	– \$	– \$	20 \$	– \$

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ À compter du 1^{er} février 2016, les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁵ Composés au 31 juillet 2016 d'actifs dérivés de 0,7 milliard de dollars (0,6 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2015) et de passifs dérivés de 1,4 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2015), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2015	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} mai 2015	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	6 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(5) \$	25 \$	– \$	26 \$	– \$
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	50	–	–	30	–	(37)	1	(1)	43	–
Autres émetteurs	156	(3)	–	18	–	(84)	106	(11)	182	4
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	72	–	–	–	–	(72)	–	–	–	–
Actions privilégiées	–	–	–	24	–	–	–	–	24	–
Droits conservés	43	1	–	–	–	(4)	–	–	40	–
	327	(2)	–	72	–	(202)	132	(12)	315	4
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Prêts	3	–	–	–	–	(2)	–	–	1	(1)
	3	–	–	–	–	(2)	–	–	1	(1)
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE										
	6	–	1	–	–	–	–	–	7	–
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	502	–	(43)	–	–	42	–	–	501	(43)
Obligations de sociétés et autres	159	2	9	–	–	(2)	34	(53)	149	9
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 594	17	1	101	–	(22)	–	–	1 691	1
Actions privilégiées	116	(5)	(2)	–	–	–	–	–	109	(1)
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction										
	228	5	8	–	–	(1)	21	–	261	8
	2 605 \$	19 \$	(26) \$	101 \$	– \$	17 \$	55 \$	(53) \$	2 718 \$	(26) \$

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2015	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus
	Juste valeur au 1 ^{er} mai 2015	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction										
	1 797 \$	(16) \$	– \$	– \$	219 \$	(163) \$	– \$	– \$	1 837 \$	(21) \$
Dérivés⁴										
Dérivés de taux	98	(7)	–	–	–	–	–	–	91	(4)
Dérivés de change	(12)	5	–	–	–	(1)	–	5	(3)	(2)
Dérivés de crédit	–	(4)	–	–	–	–	–	–	(4)	(4)
Dérivés d'actions	488	(104)	–	(21)	44	(17)	–	–	390	(104)
Contrats de marchandises	4	6	–	–	–	(3)	(1)	–	6	5
	578	(104)	–	(21)	44	(21)	(1)	5	480	(109)
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	27	(29)	–	–	33	(25)	–	–	6	(30)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	13 \$	– \$	– \$	(13) \$	– \$	6 \$	– \$	– \$	6 \$	– \$

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Composés au 31 juillet 2015 d'actifs dérivés de 0,6 milliard de dollars (0,8 milliard de dollars au 1^{er} mai 2015) et de passifs dérivés de 1,1 milliard de dollars (1,4 milliard de dollars au 1^{er} mai 2015), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2015	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2014	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(6) \$	32 \$	– \$	26 \$	– \$
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	20	–	–	62	–	(64)	27	(2)	43	–
Autres émetteurs	66	(7)	–	51	–	(144)	227	(11)	182	2
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	4	–	–	77	–	(81)	–	–	–	–
Actions privilégiées	–	–	–	24	–	–	–	–	24	–
Droits conservés	48	2	–	–	–	(10)	–	–	40	(2)
	138	(5)	–	214	–	(305)	286	(13)	315	–
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Prêts	5	1	–	–	–	(5)	–	–	1	(3)
	5	1	–	–	–	(5)	–	–	1	(3)
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	51	1	–	–	–	–	–	(52)	–	1
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE										
	5	–	–	–	–	2	–	–	7	–
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	–	–	(43)	–	–	42	502	–	501	(43)
Obligations de sociétés et autres	19	2	7	–	–	(3)	243	(119)	149	7
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 303	63	14	386	–	(75)	–	–	1 691	14
Actions privilégiées	141	(22)	(10)	–	–	–	–	–	109	(10)
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction										
	309	30	22	–	–	(67)	21	(54)	261	22
	1 828 \$	74 \$	(10) \$	386 \$	– \$	(101) \$	766 \$	(225) \$	2 718 \$	(9) \$

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2015	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2014	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction										
	1 631 \$	30 \$	– \$	– \$	687 \$	(511) \$	– \$	– \$	1 837 \$	14 \$
Dérivés⁴										
Dérivés de taux	81	9	–	–	–	1	–	–	91	10
Dérivés de change	(2)	(4)	–	–	–	–	(3)	6	(3)	(2)
Dérivés de crédit	–	(4)	–	–	–	–	–	–	(4)	(4)
Dérivés d'actions	504	(73)	–	(74)	149	(98)	–	(18)	390	(75)
Contrats de marchandises	4	24	–	–	–	(20)	(2)	–	6	9
	587	(48)	–	(74)	149	(117)	(5)	(12)	480	(62)
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	8	(34)	–	–	70	(38)	–	–	6	(38)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	34 \$	– \$	– \$	(39) \$	– \$	13 \$	– \$	(2) \$	6 \$	– \$

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Composés au 31 juillet 2015 d'actifs dérivés de 0,6 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2014) et de passifs dérivés de 1,1 milliard de dollars (1,6 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2014), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR

Valeurs mobilières désignées à la juste valeur par le biais du résultat net

Certaines valeurs mobilières utilisées à l'appui des provisions d'assurance dans les filiales de souscription d'assurances de la Banque ont été désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. L'évaluation actuarielle des provisions d'assurance est établie au moyen d'un facteur d'actualisation fondé sur le rendement des actifs investis utilisés à l'appui des provisions, les variations du facteur d'actualisation étant comptabilisées à l'état du résultat consolidé intermédiaire. Étant donné que ces valeurs mobilières sont désignées à la juste valeur par le biais du résultat net, la perte latente ou le profit latent sur les valeurs mobilières est comptabilisé à l'état du résultat consolidé intermédiaire dans la même période qu'une tranche du profit ou de la perte résultant des variations du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs d'assurance.

En outre, certains titres de créance sont gérés sur la base de leur juste valeur ou couverts économiquement par des dérivés, ce qui élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans la comptabilisation. Par conséquent, ces titres de créance ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts.

Autres passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Certains dépôts et engagements de prêt envers des clients dans le but d'accorder un prêt hypothécaire à taux fixe ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts et engagements sont couverts économiquement par des dérivés et d'autres instruments financiers dont les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts. La désignation de ces dépôts et engagements de prêt à la juste valeur par le biais du résultat net élimine une non-concordance comptable qui, autrement, surviendrait. Le montant que la Banque serait contractuellement tenue de payer à l'échéance pour les dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net était inférieur à la valeur comptable, de l'ordre de 1 million de dollars au 31 juillet 2016 (inférieur à la valeur comptable de l'ordre de 4 millions de dollars au 31 octobre 2015). Au 31 juillet 2016, le risque de crédit de la Banque relatif à la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net n'était pas important (1 million de dollars au 31 octobre 2015). Étant donné la nature à court terme des engagements de prêt, les variations du risque de crédit de la Banque n'ont pas une incidence significative sur le calcul de la juste valeur.

Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016, le profit (la perte) représentant la variation nette de la juste valeur des actifs et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net a été respectivement de 42 millions de dollars et (4) millions de dollars (respectivement (13) millions de dollars et 17 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2015).

NOTE 4 : VALEURS MOBILIÈRES

RECLASSEMENT DE CERTAINS TITRES DE CRÉANCE DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION DANS LA CATÉGORIE DISPONIBLES À LA VENTE

En 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit. Ces titres de créance avaient été comptabilisés initialement à titre de valeurs mobilières détenues à des fins de transaction évaluées à la juste valeur, et toutes les variations de juste valeur de même que tous les profits ou pertes réalisés à la cession étaient comptabilisés dans les produits de négociation. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement ces titres de créance, elle a reclassé, en date du 1^{er} août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente.

La juste valeur des titres de créance reclassés était de 354 millions de dollars au 31 juillet 2016 (451 millions de dollars au 31 octobre 2015). Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016, des produits d'intérêts nets respectivement de 5 millions de dollars et 16 millions de dollars après impôt (respectivement 6 millions de dollars et 21 millions de dollars après impôt pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2015) ont été comptabilisés à l'égard des titres de créance reclassés. Les augmentations respectivement d'un montant de néant après impôt et de 3 millions de dollars après impôt de la juste valeur de ces titres pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016 (diminutions respectivement de 24 millions de dollars après impôt et de 19 millions de dollars après impôt pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2015) ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres de créance aurait été incluse dans les produits de négociation, ce qui aurait entraîné une hausse du résultat net d'un montant de néant après impôt pour les trois mois clos le 31 juillet 2016 et une hausse du résultat net de 3 millions de dollars après impôt pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 (baisse du résultat net respectivement de 24 millions de dollars après impôt et de 19 millions de dollars après impôt pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2015). Au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016, des titres de créance reclassés d'une juste valeur respectivement de 52 millions de dollars et de 121 millions de dollars (32 millions de dollars et 282 millions de dollars respectivement pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2015) ont été vendus ou sont venus à échéance, et des montants de 3 millions de dollars après impôt et de 4 millions de dollars après impôt ont été comptabilisés dans les profits nets sur valeurs mobilières respectivement pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016 (4 millions de dollars après impôt et 12 millions de dollars après impôt respectivement pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2015).

RECLASSEMENTS DE CERTAINS TITRES DE CRÉANCE DISPONIBLES À LA VENTE DANS LA CATÉGORIE DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

La Banque a reclassé certains titres de créance disponibles à la vente dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. Dans le cas de ces titres de créance, la stratégie de la Banque consiste à toucher le rendement jusqu'à l'échéance afin de permettre une gestion prudente des fonds propres selon Bâle III. Ces titres de créance étaient auparavant comptabilisés à la juste valeur, et les variations de juste valeur étaient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Depuis la date du reclassement, le profit net latent ou la perte nette latente comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est comptabilisé progressivement dans les produits d'intérêts sur la durée de vie résiduelle des titres de créance reclassés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les reclassements sont des transactions non monétaires qui sont exclues de l'état des flux de trésorerie consolidé intermédiaire.

La Banque a effectué les reclassements suivants :

Reclassements de certains titres de créance disponibles à la vente dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Date du reclassement	31 juillet 2016			31 octobre 2015		À la date du reclassement	
	Montants reclassés	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Taux d'intérêt effectif moyen pondéré	Flux de trésorerie recouvrables, sur une base non actualisée
1 ^{er} mars 2013	11 084 \$	1 980 \$	1 964 \$	4 248 \$	4 219 \$	1,8 %	11 341 \$
23 septembre 2013	9 854	7 315	7 200	8 995	8 916	1,9	10 742
1 ^{er} novembre 2013	21 597	20 295	20 357	22 532	22 637	1,1	24 519
Autres reclassements ¹	6 221	6 381	6 271	5 085	5 121	2,4	7 030

¹ Représentent les reclassements effectués au cours des trois mois et des neuf mois clos le 31 juillet 2016, et au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015.

Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres comptabilisée dans les autres éléments du résultat global aurait été respectivement une augmentation de 155 millions de dollars et une augmentation de 256 millions de dollars respectivement pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016 (diminutions de 129 millions de dollars et de 102 millions de dollars respectivement pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2015). Depuis le reclassement, les montants dans le résultat net provenant de ces titres de créance sont les suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2016	31 juillet 2015	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Produits d'intérêts nets ¹	139 \$	137 \$	448 \$	396 \$
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	53	51	170	145
Résultat net	86 \$	86 \$	278 \$	251 \$

¹ Comprennent l'amortissement des profits nets latents respectivement de 7 millions de dollars et de 21 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016 (profits nets latents respectivement de 6 millions de dollars et 30 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2015) associés à ces valeurs mobilières reclassées dans la catégorie détenues jusqu'à leur échéance, qui est présenté au poste Reclassement en résultat de profits nets liés aux valeurs mobilières disponibles à la vente à l'état du résultat global consolidé intermédiaire. L'incidence de cet amortissement sur les produits d'intérêts nets est contrebalancée par l'amortissement de la prime de reclassement nette correspondante sur ces titres de créance.

Profits latents (pertes latentes) sur valeurs mobilières

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes au 31 juillet 2016 et au 31 octobre 2015.

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2016				31 octobre 2015			
	Coût/coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes) brutes latentes	Juste valeur	Coût/coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes) brutes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières disponibles à la vente								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	14 619 \$	65 \$	(23) \$	14 661 \$	14 450 \$	42 \$	(61) \$	14 431 \$
Provinces	7 983	32	(46)	7 969	7 233	19	(67)	7 185
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	30 859	202	(70)	30 991	22 526	169	(110)	22 585
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	11 577	14	(77)	11 514	11 713	4	(62)	11 655
Titres adossés à des créances hypothécaires	4 972	38	(6)	5 004	4 021	49	(10)	4 060
	70 010	351	(222)	70 139	59 943	283	(310)	59 916
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs	17 313	39	(158)	17 194	16 921	15	(174)	16 762
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	1 559	4	(7)	1 556	921	2	(7)	916
Obligations de sociétés et autres	8 284	82	(28)	8 338	8 770	75	(80)	8 765
	27 156	125	(193)	27 088	26 612	92	(261)	26 443
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	1 847	120	(12)	1 955	1 770	118	(30)	1 858
Actions privilégiées	126	12	–	138	112	6	(4)	114
	1 973	132	(12)	2 093	1 882	124	(34)	1 972
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction	323	31	–	354	420	33	(2)	451
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente	99 462 \$	639 \$	(427) \$	99 674 \$	88 857 \$	532 \$	(607) \$	88 782 \$

¹ Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

Profits (pertes) sur valeurs mobilières

Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016, les profits réalisés nets (pertes réalisées nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente se sont établis respectivement à 40 millions de dollars et 53 millions de dollars (20 millions de dollars et 96 millions de dollars respectivement pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2015). Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016, les pertes de valeur sur les valeurs mobilières disponibles à la vente ont été respectivement de 3 millions de dollars et 27 millions de dollars (pertes de valeur respectivement de 6 millions de dollars et 28 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2015). Aucune de ces pertes de valeur n'est liée aux titres de créance du portefeuille reclassé comme décrit à la rubrique intitulée «Reclassement de certains titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente» de la présente note.

NOTE 5 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Le tableau ci-après présente les prêts, les prêts douteux et la provision pour pertes sur prêts de la Banque.

Prêts, prêts douteux et provision pour pertes sur prêts

(en millions de dollars canadiens)

	Prêts bruts				Provision pour pertes sur prêts ¹				Prêts nets	
	Ni en souffrance ni douteux	En souffrance mais non douteux	Douteux ²	Total	Relative à des contreparties particulières	Prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	Pertes sur créances subies mais non encore décelées	Provision totale pour pertes sur prêts		
Au 31 juillet 2016										
Prêts hypothécaires résidentiels ^{3,4,5}	211 354	\$ 2 472	\$ 841	\$ 214 667	\$ –	\$ 36	\$ 64	\$ 100	\$ 214 567	\$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ⁶	133 233	6 759	1 366	141 358	–	144	677	821	140 537	
Cartes de crédit	28 958	1 810	331	31 099	–	261	895	1 156	29 943	
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ^{3,4,5}	183 290	1 338	929	185 557	210	30	1 134	1 374	184 183	
	556 835	\$ 12 379	\$ 3 467	\$ 572 681	\$ 210	\$ 471	\$ 2 770	\$ 3 451	\$ 569 230	\$
Titres de créance classés comme prêts				1 707	203	–	53	256	1 451	
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur				1 022	5	61	–	66	956	
Total				575 410	\$ 418	\$ 532	\$ 2 823	\$ 3 773	\$ 571 637	\$
Au 31 octobre 2015										
Prêts hypothécaires résidentiels ^{3,4,5}	208 802	\$ 2 343	\$ 786	\$ 211 931	\$ –	\$ 47	\$ 58	\$ 105	\$ 211 826	\$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ⁶	128 123	5 923	1 278	135 324	–	136	632	768	134 556	
Cartes de crédit	28 148	1 761	306	30 215	–	217	897	1 114	29 101	
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ^{3,4,5}	163 840	1 990	874	166 704	156	28	916	1 100	165 604	
	528 913	\$ 12 017	\$ 3 244	\$ 544 174	\$ 156	\$ 428	\$ 2 503	\$ 3 087	\$ 541 087	\$
Titres de créance classés comme prêts				2 187	207	–	57	264	1 923	
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur				1 414	6	77	–	83	1 331	
Total				547 775	\$ 369	\$ 505	\$ 2 560	\$ 3 434	\$ 544 341	\$

¹ Compte non tenu de la provision pour les positions hors bilan.

² Au 31 juillet 2016, les prêts douteux excluent 1,1 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars au 31 octobre 2015) des titres de créance douteux bruts classés comme prêts.

³ Compte non tenu des prêts classés comme détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 11 milliards de dollars au 31 juillet 2016 (11 milliards de dollars au 31 octobre 2015) et d'un coût amorti de 11 milliards de dollars au 31 juillet 2016 (10 milliards de dollars au 31 octobre 2015).

⁴ Comprennent les prêts hypothécaires assurés de 120 milliards de dollars au 31 juillet 2016 (126 milliards de dollars au 31 octobre 2015).

⁵ Au 31 juillet 2016, aucune provision pour pertes sur prêts n'avait été établie pour des prêts douteux d'un montant de 461 millions de dollars (419 millions de dollars au 31 octobre 2015), étant donné que ces prêts sont assurés ou que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

⁶ Comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 18 milliards de dollars au 31 juillet 2016 (21 milliards de dollars au 31 octobre 2015).

BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs non financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis disponibles à la vente s'élevaient à 117 millions de dollars au 31 juillet 2016 (134 millions de dollars au 31 octobre 2015) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

Les variations de la provision pour pertes sur créances de la Banque aux 31 juillet et pour les neuf mois clos les 31 juillet sont présentées dans les tableaux ci-après.

Provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au 1 ^{er} novembre 2015	Provision pour pertes sur créances	Radiations	Recouvrements	Cessions	Variations de change et autres variations	Solde au 31 juillet 2016
Provision relative à des contreparties particulières							
Entreprises et gouvernements	156 \$	72 \$	(48) \$	35 \$	(1) \$	(4) \$	210 \$
Titres de créance classés comme prêts	207	7	(10)	–	–	(1)	203
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	363	79	(58)	35	(1)	(5)	413
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1,2}	6	(5)	–	11	–	(7)	5
Total de la provision relative à des contreparties particulières	369	74	(58)	46	(1)	(12)	418
Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs							
Prêts hypothécaires résidentiels	47	8	(28)	8	–	1	36
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	136	520	(706)	195	–	(1)	144
Cartes de crédit	217	740	(873)	182	–	(5)	261
Entreprises et gouvernements	28	46	(72)	29	–	(1)	30
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	428	1 314	(1 679)	414	–	(6)	471
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1,2}	77	(19)	(3)	5	–	1	61
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	505	1 295	(1 682)	419	–	(5)	532
Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées							
Prêts hypothécaires résidentiels	58	7	–	–	–	(1)	64
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	657	51	–	–	–	(1)	707
Cartes de crédit	1 029	97	–	–	–	1	1 127
Entreprises et gouvernements	1 072	262	–	–	–	(5)	1 329
Titres de créance classés comme prêts	57	(4)	–	–	–	–	53
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	2 873	413	–	–	–	(6)	3 280
Provision pour pertes sur créances							
Prêts hypothécaires résidentiels	105	15	(28)	8	–	–	100
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	793	571	(706)	195	–	(2)	851
Cartes de crédit	1 246	837	(873)	182	–	(4)	1 388
Entreprises et gouvernements	1 256	380	(120)	64	(1)	(10)	1 569
Titres de créance classés comme prêts	264	3	(10)	–	–	(1)	256
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	3 664	1 806	(1 737)	449	(1)	(17)	4 164
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1,2}	83	(24)	(3)	16	–	(6)	66
Total de la provision pour pertes sur créances	3 747	1 782	(1 740)	465	(1)	(23)	4 230
Moins : Provision pour les positions hors bilan ³	313	149	–	–	–	(5)	457
Provision pour pertes sur prêts	3 434 \$	1 633 \$	(1 740) \$	465 \$	(1) \$	(18) \$	3 773 \$

¹ Comprennent tous les prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

² D'autres ajustements ont été nécessaires par suite de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés par la FDIC» de la présente note.

³ La provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au 1 ^{er} novembre 2014	Provision pour pertes sur créances	Radiations	Recouvrements	Cessions	Variations de change et autres variations	Solde au 31 juillet 2015
Provision relative à des contreparties particulières							
Entreprises et gouvernements	134 \$	39 \$	(54) \$	31 \$	(3) \$	2 \$	149 \$
Titres de créance classés comme prêts	213	2	(9)	–	–	33	239
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	347	41	(63)	31	(3)	35	388
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	8	(5)	(1)	10	–	(5)	7
Total de la provision relative à des contreparties particulières	355	36	(64)	41	(3)	30	395
Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs							
Prêts hypothécaires résidentiels	22	43	(31)	10	–	3	47
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	110	412	(600)	193	–	9	124
Cartes de crédit	199	607	(834)	182	–	41	195
Entreprises et gouvernements	22	68	(97)	33	–	4	30
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	353	1 130	(1 562)	418	–	57	396
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	89	(19)	(5)	6	–	14	85
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	442	1 111	(1 567)	424	–	71	481
Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées							
Prêts hypothécaires résidentiels	48	5	–	–	–	6	59
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	602	(24)	–	–	–	52	630
Cartes de crédit	924	2	–	–	–	65	991
Entreprises et gouvernements	872	55	–	–	–	91	1 018
Titres de créance classés comme prêts	59	(11)	–	–	–	9	57
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	2 505	27	–	–	–	223	2 755
Provision pour pertes sur créances							
Prêts hypothécaires résidentiels	70	48	(31)	10	–	9	106
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	712	388	(600)	193	–	61	754
Cartes de crédit	1 123	609	(834)	182	–	106	1 186
Entreprises et gouvernements	1 028	162	(151)	64	(3)	97	1 197
Titres de créance classés comme prêts	272	(9)	(9)	–	–	42	296
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	3 205	1 198	(1 625)	449	(3)	315	3 539
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	97	(24)	(6)	16	–	9	92
Total de la provision pour pertes sur créances	3 302	1 174	(1 631)	465	(3)	324	3 631
Moins : Provision pour les positions hors bilan ³	274	(8)	–	–	–	21	287
Provision pour pertes sur prêts	3 028 \$	1 182 \$	(1 631) \$	465 \$	(3) \$	303 \$	3 344 \$

¹ Comprennent tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

² D'autres ajustements ont été nécessaires par suite de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés par la FDIC» de la présente note.

³ La provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts qui étaient en souffrance aux termes d'un contrat, mais qui n'étaient pas douteux au 31 juillet 2016 et au 31 octobre 2015. Les Services de détail aux États-Unis peuvent accorder jusqu'à 15 jours de grâce. Au 31 juillet 2016, 2,2 milliards de dollars (3 milliards de dollars au 31 octobre 2015) de prêts des Services de détail aux États-Unis étaient en souffrance depuis 15 jours ou moins, lesquels sont inclus dans la catégorie de 1 jour à 30 jours dans le tableau ci-après.

Prêts en souffrance mais non douteux¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2016				31 octobre 2015			
	De 1 jour à 30 jours	De 31 jours à 60 jours	De 61 jours à 89 jours	Total	De 1 jour à 30 jours	De 31 jours à 60 jours	De 61 jours à 89 jours	Total
					Aux			
Prêts hypothécaires résidentiels	1 750 \$	628 \$	94 \$	2 472 \$	1 511 \$	729 \$	103 \$	2 343 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	5 787	773	199	6 759	5 023	702	198	5 923
Cartes de crédit	1 354	283	173	1 810	1 317	287	157	1 761
Entreprises et gouvernements	1 163	145	30	1 338	1 829	123	38	1 990
Total	10 054 \$	1 829 \$	496 \$	12 379 \$	9 680 \$	1 841 \$	496 \$	12 017 \$

¹ Excluent tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les titres de créance classés comme prêts.

ACTIFS AFFECTÉS EN GARANTIE

Au 31 juillet 2016, la juste valeur des actifs financiers affectés en garantie de prêts qui étaient en souffrance mais non douteux s'établissait à 173 millions de dollars (279 millions de dollars au 31 octobre 2015). En outre, la Banque détient des actifs non financiers affectés en garantie à titre de sûretés pour les prêts. La juste valeur des actifs non financiers affectés en garantie est déterminée à la date d'octroi du prêt. Une réévaluation des actifs non financiers détenus en garantie est effectuée si une modification importante est apportée aux modalités du prêt ou si le prêt est considéré comme douteux. La direction prend en compte la nature de la sûreté, le rang de la créance et la structure du prêt pour estimer la valeur de la sûreté. Ces flux de trésorerie estimés sont passés en revue au moins une fois l'an ou plus souvent si de nouveaux renseignements indiquent un changement dans l'échéancier ou le montant à recevoir.

PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur se composent de prêts commerciaux, de prêts de détail et de prêts assurés par la FDIC découlant de l'acquisition de South Financial, des acquisitions facilitées par la FDIC, de l'acquisition de Services financiers Chrysler et d'un portefeuille de cartes de crédit au sein du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, et représentaient des soldes de principal non remboursé en cours respectifs de 6,3 milliards de dollars, 2,1 milliards de dollars, 874 millions de dollars et 41 millions de dollars, et des justes valeurs respectives de 5,6 milliards de dollars, 1,9 milliard de dollars, 794 millions de dollars et néant aux dates d'acquisition.

Prêts acquis ayant subi une perte de valeur

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 juillet 2016	31 octobre 2015
Acquisitions facilitées par la FDIC		
Solde de capital non remboursé ¹	525 \$	636 \$
Ajustements de la juste valeur liés au crédit ²	(11)	(12)
Taux d'intérêt et autres primes (escomptes) connexes	(17)	(23)
Valeur comptable	497	601
Provision relative à des contreparties particulières ³	(2)	(1)
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ³	(37)	(45)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe – acquisitions facilitées par la FDIC ⁴	458	555
South Financial		
Solde de capital non remboursé ¹	561	853
Ajustements de la juste valeur liés au crédit ²	(16)	(18)
Taux d'intérêt et autres primes (escomptes) connexes	(20)	(22)
Valeur comptable	525	813
Provision relative à des contreparties particulières ³	(3)	(5)
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ³	(24)	(32)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe – South Financial	498	776
Autres⁵		
Solde de capital non remboursé ¹	3	40
Ajustements de la juste valeur liés au crédit ²	(3)	(40)
Valeur comptable	–	–
Total de la valeur comptable, déduction faite de la provision connexe – prêts acquis ayant subi une perte de valeur	956 \$	1 331 \$

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.

² Les ajustements de la juste valeur liés au crédit incluent les pertes sur créances subies à l'acquisition et ne sont pas désactualisés dans les produits d'intérêts.

³ Dans le cadre de l'évaluation des prêts acquis ayant subi une perte de valeur effectuée par la Banque, la direction a conclu qu'il est probable que des pertes sur créances de capital estimées plus élevées que prévu entraînent une diminution des flux de trésorerie attendus après l'acquisition. Par conséquent, des provisions relatives à des contreparties particulières et des provisions pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ont été comptabilisées.

⁴ La valeur comptable n'inclut pas l'incidence de l'accord de partage des pertes conclu avec la FDIC.

⁵ Comprennent Services financiers Chrysler et un portefeuille de cartes de crédit acquis au sein du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

PRÊTS ASSURÉS PAR LA FDIC

Au 31 juillet 2016, le solde des prêts assurés par la FDIC s'établissait à 497 millions de dollars (601 millions de dollars au 31 octobre 2015) et était comptabilisé dans les prêts au bilan consolidé intermédiaire. Au 31 juillet 2016, le solde des actifs compensatoires s'établissait à 23 millions de dollars (39 millions de dollars au 31 octobre 2015) et était comptabilisé dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

NOTE 6 : TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS

TITRISATIONS DE PRÊTS

La Banque titre des prêts par l'intermédiaire d'entités structurées ou de tiers autres que des entités structurées. La plupart des titrisations de prêts ne sont pas admissibles à la décomptabilisation étant donné que, dans certains cas, la Banque demeure exposée à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit liés aux actifs financiers titrisés, n'ayant pas transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs titrisés. Lorsqu'un prêt n'est pas admissible à la décomptabilisation, celui-ci n'est pas sorti du bilan, les droits conservés ne sont pas comptabilisés et un passif de titrisation est inscrit au titre du produit en espèces reçu. Certains coûts de transaction engagés sont aussi incorporés à l'actif et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels assurés aux termes du Programme des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* soutenu par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Les titres adossés à des créances hypothécaires créés par l'entremise du Programme des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* sont vendus à la Fiducie canadienne pour l'habitation (FCH) aux termes du Programme d'obligations hypothécaires du Canada, vendus à des investisseurs tiers ou détenus par la Banque. La FCH émet des obligations hypothécaires du Canada à des investisseurs tiers et affecte le produit tiré de cette émission à l'acquisition de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* émis par la Banque ou d'autres émetteurs de prêts hypothécaires sur le marché canadien. Les actifs acquis par la FCH sont regroupés dans une fiducie unique à partir de laquelle sont émises les obligations hypothécaires du Canada. La Banque demeure exposée à la quasi-totalité des risques liés aux prêts hypothécaires sous-jacents, ayant conservé un swap de titrisation en vertu duquel le risque lié au paiement du principal et d'intérêts aux termes du Programme des titres adossés à des créances hypothécaires est transféré à la Banque en échange d'un coupon réglé à l'émission d'obligations hypothécaires du Canada; en conséquence, la vente des titres n'est pas admissible à la décomptabilisation.

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels créés ou acquis aux États-Unis par l'entremise d'organismes gouvernementaux des États-Unis. Ces prêts sont admissibles à la décomptabilisation du bilan consolidé intermédiaire de la Banque. Dans le cadre de la titrisation, la Banque conserve le droit de gérer les prêts hypothécaires transférés. Les titres adossés à des créances hypothécaires créés par la titrisation sont habituellement vendus à des investisseurs tiers.

La Banque titre aussi des prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités qui pourraient être structurées. Par suite de ces titrisations, les actifs financiers peuvent être décomptabilisés selon les ententes individuelles portant sur chacune des transactions.

En outre, par l'intermédiaire des entités structurées qu'elle consolide, la Banque transfère des créances sur cartes de crédit ainsi que des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7.

Le tableau suivant résume les types d'actifs titrisés qui n'ont pas été admissibles à la décomptabilisation et les passifs de titrisation connexes.

Actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation dans le cadre des programmes de titrisation de la Banque

(en millions de dollars canadiens)

Nature de l'opération	Aux			
	31 juillet 2016		31 octobre 2015	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels	27 830 \$	27 635 \$	30 355 \$	30 211 \$
Autres actifs financiers transférés dans le cadre de la titrisation ¹	2 926	2 926	3 173	3 170
Total	30 756	30 561	33 528	33 381
Passifs connexes²	(31 916) \$	(31 458) \$	(34 142) \$	(33 729) \$

¹ Comprennent des titres adossés à des actifs, du papier commercial adossé à des actifs, de la trésorerie, des contrats de rachat et des obligations du gouvernement du Canada qui sont utilisés pour répondre aux exigences de financement des structures de titrisation de la Banque après la titrisation initiale de prêts hypothécaires.

² Comprennent des passifs de titrisation comptabilisés au coût amorti de 19 milliards de dollars au 31 juillet 2016 (23 milliards de dollars au 31 octobre 2015) et des passifs de titrisation comptabilisés à la juste valeur de 12 milliards de dollars au 31 juillet 2016 (11 milliards de dollars au 31 octobre 2015).

Autres actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation

La Banque conclut certaines transactions dans le cadre desquelles elle transfère des marchandises et des actifs financiers déjà comptabilisés, comme des titres de créance et de participation, mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à ces actifs. Ces actifs transférés ne sont pas décomptabilisés, et les transferts sont inscrits comme des transactions de financement. Dans le cadre des transactions de cette nature, dont les plus fréquentes sont les mises en pension et les prêts de valeurs mobilières, la Banque conserve la quasi-totalité des risques de crédit, de prix, de taux d'intérêt et de change de même que des avantages inhérents aux actifs.

Le tableau suivant résume la valeur comptable des actifs financiers et les opérations connexes qui n'ont pas été admissibles à la décomptabilisation ainsi que les passifs financiers connexes.

Autres actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation

(en millions de dollars canadiens)

Valeur comptable des actifs	Aux	
	31 juillet 2016	31 octobre 2015
<i>Nature de la transaction</i>		
Mises en pension ^{1, 2}	25 139 \$	24 007 \$
Prêts de valeurs mobilières	17 836	13 967
Total	42 975	37 974
Valeur comptable des passifs connexes²	24 975 \$	23 954 \$

¹ Comprennent des actifs de 5,1 milliards de dollars au 31 juillet 2016 découlant de mises en pension liées au secteur des métaux précieux (4,9 milliards de dollars au 31 octobre 2015).

² Tous les passifs connexes découlent des mises en pension.

TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS ADMISSIBLES À LA DÉCOMPTABILISATION

Actifs financiers transférés décomptabilisés en totalité dans lesquels la Banque a une implication continue

Il peut aussi y avoir implication continue si la Banque conserve des droits ou des obligations contractuels par suite du transfert des actifs financiers. Certains prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque sont décomptabilisés du bilan consolidé intermédiaire de la Banque. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait d'un droit conservé. Au 31 juillet 2016, la juste valeur des droits conservés s'établissait à 33 millions de dollars (38 millions de dollars au 31 octobre 2015). Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, les hypothèques sous-jacentes étant toutes assurées par un gouvernement. Un profit ou une perte à la vente de ces prêts est comptabilisé immédiatement dans les autres produits, compte tenu de l'incidence de la comptabilité de couverture sur les actifs vendus, le cas échéant. Le profit ou la perte dépend de la valeur comptable antérieure des prêts faisant l'objet du transfert, réparti entre les actifs vendus et les droits conservés en fonction de leur juste valeur relative à la date du transfert. Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016, la Banque a comptabilisé des produits de négociation sur les droits conservés respectivement de néant et 1 million de dollars (1 million de dollars et 3 millions de dollars respectivement pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2015).

Certains portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels aux États-Unis créés par la Banque sont vendus et décomptabilisés du bilan consolidé intermédiaire de la Banque. Dans certains cas, la Banque continue à s'impliquer dans la gestion de ces prêts. Au 31 juillet 2016, la valeur comptable de ces droits de gestion s'établissait à 23 millions de dollars (20 millions de dollars au 31 octobre 2015), et leur juste valeur, à 27 millions de dollars (26 millions de dollars au 31 octobre 2015). Un profit ou une perte à la vente de ces prêts est comptabilisé immédiatement dans les autres produits. Le profit (la perte) à la vente des prêts pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016 s'élevait respectivement à 6 millions de dollars et 15 millions de dollars (6 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2015).

NOTE 7 : ENTITÉS STRUCTURÉES

Une entité structurée est généralement créée pour réaliser un objectif limité et bien défini, et peut prendre la forme d'une société par actions, d'une fiducie, d'une société de personnes ou d'une entité sans personnalité juridique. La Banque utilise des entités structurées à différentes fins, notamment 1) pour faciliter le transfert de risques précis aux clients; 2) comme véhicules de financement pour elle-même ou pour le compte de clients; ou 3) pour détenir distinctement des actifs au nom d'investisseurs. En règle générale, des restrictions prévues dans les conventions pertinentes empêchent la Banque d'accéder aux actifs de l'entité structurée.

Des restrictions légales imposent souvent des limites au pouvoir de décision du conseil d'administration, du fiduciaire ou de la direction quant aux activités économiques de l'entité. Le contrôle des entités structurées n'est généralement pas déterminé en fonction des droits de vote puisque ceux-ci n'accordent pas nécessairement de pouvoir réel sur les principales activités économiques de l'entité. Par conséquent, les entités structurées sont consolidées si la substance de la relation entre la Banque et l'entité indique que la Banque contrôle l'entité, conformément à la méthode comptable de la Banque.

La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Le soutien d'une entité structurée peut indiquer que la Banque détient un pouvoir sur l'entité au moment de sa création; toutefois, ce n'est pas suffisant pour déterminer si la Banque doit consolider l'entité. Que la Banque soutienne ou non une entité, la consolidation est déterminée au cas par cas pour chacune des entités.

Comme il est indiqué à la note 18, la Banque a abandonné le Fonds hypothécaire TD (le Fonds) et l'a intégré à un autre fonds commun de placement qu'elle gère le 22 avril 2016. À l'exception de l'abandon du Fonds, les liens de la Banque avec les principales entités structurées qu'elle soutient et les entités structurées soutenues par des tiers sont demeurés identiques à ceux décrits dans le rapport annuel 2015 de la Banque. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 10 des états financiers consolidés annuels 2015 de la Banque.

NOTE 8 : PARTICIPATIONS DANS TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

La Banque a une influence notable sur TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) et elle comptabilise sa participation dans TD Ameritrade selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat de TD Ameritrade, à l'exclusion des dividendes, est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus dans la période ultérieure qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 31 juillet 2016, la participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 42,35 % (41,54 % au 31 octobre 2015) des actions en circulation de TD Ameritrade et sa juste valeur s'élevait à 9 milliards de dollars (7 milliards de dollars US) (10 milliards de dollars (8 milliards de dollars US) au 31 octobre 2015), selon le cours de clôture de 30,36 \$ US (34,47 \$ US au 31 octobre 2015) à la Bourse de New York.

Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2016, TD Ameritrade a racheté 11,6 millions d'actions (8,4 millions d'actions au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015). En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, si la participation de la Banque dépasse 45 % à la suite d'un rachat d'actions par TD Ameritrade, la Banque est tenue de déployer tous les efforts raisonnables pour vendre ou écouler les actions excédentaires, tout en usant de son jugement commercial quant au moment, aux montants et à la méthode à privilégier pour maximiser le produit tiré de ces ventes. Toutefois, dans le cas où un rachat d'actions par TD Ameritrade aurait pour effet de porter la participation de la Banque à plus de 45 %, la Banque n'a pas d'obligation absolue de ramener sa participation à 45 %. De plus, le rachat d'actions par TD Ameritrade ne peut avoir pour conséquence de porter la participation de la Banque à plus de 47 %.

En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a le droit de désigner cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade. La Banque a temporairement renoncé à son droit de désigner l'un des cinq administrateurs pour permettre la nomination d'un administrateur désigné par TD Ameritrade. Cette renonciation devrait expirer d'ici le 1^{er} octobre 2016. Les membres du conseil d'administration que la Banque a désignés comprennent le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et trois administrateurs indépendants de la TD.

La Banque n'est exposée à aucun passif éventuel important qui touche TD Ameritrade. Au cours des neuf mois clos les 31 juillet 2016 et 31 juillet 2015, TD Ameritrade n'a été soumise à aucune restriction importante limitant le transfert de fonds aux fins de dividendes en espèces ou le remboursement de prêts ou d'avances.

Les états financiers résumés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés, sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

BILANS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 juin 2016	30 septembre 2015
Actif		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	1 688 \$	1 127 \$
Montants nets à recevoir des clients	15 879	16 697
Autres actifs nets	17 824	16 661
Total de l'actif	35 391 \$	34 485 \$
Passif		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	2 522 \$	3 539 \$
Montants à payer aux clients	22 853	20 966
Autres passifs	3 525	3 570
Total du passif	28 900	28 075
Capitaux propres²	6 491	6 410
Total du passif et des capitaux propres	35 391 \$	34 485 \$

¹ Les valeurs mobilières des clients sont comptabilisées à la date de règlement, alors que la Banque présente les valeurs mobilières des clients à compter de la date de transaction.

² La différence entre la valeur comptable de la participation de la Banque dans TD Ameritrade et la quote-part de la Banque des capitaux propres des actionnaires de TD Ameritrade comprend le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et le montant cumulé des écarts de conversion.

ÉTATS DU RÉSULTAT CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>	
	30 juin 2016	30 juin 2015	30 juin 2016	30 juin 2015
Produits				
Produits d'intérêts nets	184 \$	192 \$	592 \$	560 \$
Produits tirés des commissions et autres produits	896	784	2 736	2 343
Total des produits	1 080	976	3 328	2 903
Charges d'exploitation				
Salaires et avantages du personnel	269	248	823	732
Divers	363	329	1 127	1 013
Total des charges d'exploitation	632	577	1 950	1 745
Autres charges (produits)	18	7	52	29
Résultat avant impôt	430	392	1 326	1 129
Charge d'impôt sur le résultat	121	150	452	412
Résultat net¹	309 \$	242 \$	874 \$	717 \$
Résultat par action – de base (en dollars)	0,58 \$	0,44 \$	1,64 \$	1,32 \$
Résultat par action – dilué (en dollars)	0,58	0,44	1,63	1,31

¹ La quote-part de la Banque du résultat net de TD Ameritrade est assujettie à des ajustements relatifs à l'amortissement des immobilisations incorporelles, lesquels ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus.

NOTE 9 : GOODWILL ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Goodwill par secteur

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis	Services bancaires de gros	Total
Valeur comptable du goodwill au 1 ^{er} novembre 2014	2 249 \$	11 834 \$	150 \$	14 233 \$
Écarts de conversion et autres	120	1 984	–	2 104
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2015	2 369	13 818	150	16 337
Valeur comptable du goodwill au 1 ^{er} novembre 2015	2 369	13 818	150	16 337
Écarts de conversion et autres	(55)	(20)	–	(75)
Valeur comptable du goodwill au 31 juillet 2016	2 314 \$	13 798 \$	150 \$	16 262 \$

Au deuxième trimestre de 2016, la Banque a comptabilisé des pertes de valeur de 98,9 millions de dollars liées au goodwill, qui est présenté dans le secteur Services de détail au Canada au tableau ci-dessus et à certaines immobilisations incorporelles attribuables à des activités qui ont enregistré des pertes soutenues. Cette dépréciation est présentée au poste Divers des charges autres que d'intérêts du secteur Siège social.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS**Autres actifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2016	31 octobre 2015
Créances clients et autres éléments	8 084 \$	7 810 \$
Intérêts courus	1 568	1 563
Chèques et autres effets en voie de règlement	–	216
Actif d'impôt exigible	242	1 245
Actif au titre des régimes à prestations définies	12	104
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	1 871	1 441
Charges payées d'avance	940	869
Total	12 717 \$	13 248 \$

NOTE 11 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes-chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par nos clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à dix ans. Les intérêts courus sur les dépôts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont inclus dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 juillet 2016 s'établissait à 237 milliards de dollars (213 milliards de dollars au 31 octobre 2015).

Certains passifs de dépôt sont classés comme détenus à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire et sont comptabilisés à la juste valeur, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
	Par type			Par pays			31 juillet 2016	31 octobre 2015
	À vue	Sur préavis	À terme	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Total
Particuliers	14 557 \$	357 894 \$	50 203 \$	199 681 \$	221 300 \$	1 673 \$	422 654 \$	395 818 \$
Banques ¹	10 294	37	8 628	13 248	1 085	4 626	18 959	17 080
Entreprises et gouvernements ²	68 669	106 722	140 908	223 866	88 058	4 375	316 299	282 678
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ³	–	–	400	400	–	–	400	1 402
Détenus à des fins de transaction ¹	–	–	73 084	6 645	42 992	23 447	73 084	74 759
Total	93 520 \$	464 653 \$	273 223 \$	443 840 \$	353 435 \$	34 121 \$	831 396 \$	771 737 \$
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus								
Au Canada							33 699 \$	27 661 \$
À l'étranger							49 799	47 485
Dépôts productifs inclus ci-dessus								
Au Canada							410 141	369 622
À l'étranger							337 737	326 885
Fonds fédéraux américains déposés ¹							20	84
Total^{2, 4}							831 396 \$	771 737 \$

¹ Comprennent les dépôts et les avances auprès de la Federal Home Loan Bank.

² Comprenaient au 31 juillet 2016 une somme de 33 milliards de dollars (24 milliards de dollars au 31 octobre 2015) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées qui est incluse dans les dépôts au bilan consolidé intermédiaire et une somme de 2 milliards de dollars (2 milliards de dollars au 31 octobre 2015) à payer à la Fiducie de capital TD IV.

³ Inclus dans les autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net au bilan consolidé intermédiaire.

⁴ Comprenaient au 31 juillet 2016 des dépôts de 458 milliards de dollars (438 milliards de dollars au 31 octobre 2015) libellés en dollars américains et de 48 milliards de dollars (36 milliards de dollars au 31 octobre 2015) libellés dans d'autres devises.

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS**Autres passifs**

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2016	31 octobre 2015
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments	5 319 \$	3 901 \$
Intérêts courus	884	882
Charges salariales à payer	2 396	2 601
Chèques et autres effets en voie de règlement	593	–
Passif d'impôt exigible	199	69
Passif d'impôt différé	335	323
Passif au titre des régimes à prestations définies	2 864	1 947
Passifs liés aux entités structurées	5 398	3 400
Provisions	954	1 100
Total	18 942 \$	14 223 \$

NOTE 13 : BILLETS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS**ÉMISSIONS ET RACHATS****Émissions**

Le 4 mars 2016, la Banque a émis des billets à moyen terme totalisant 1,25 milliard de dollars (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)) qui constituent des titres secondaires de la Banque (les billets). Les billets porteront intérêt à un taux fixe annuel de 4,859 % (intérêts payables semestriellement) jusqu'au 4 mars 2026 et par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires de trois mois majorés de 3,49 % (intérêts payables trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 4 mars 2031. À partir du 4 mars 2026, la Banque peut, à son gré, avec l'approbation préalable du BSIF, racheter les billets, en totalité ou en partie, à leur valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés en donnant aux porteurs un préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours. Les billets sont admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2 de la Banque.

Rachats

Le 2 novembre 2015 (la date de rachat), la Banque a racheté la totalité de ses débentures subordonnées en circulation à 3,367 % d'un capital de 1 milliard de dollars venant à échéance le 2 novembre 2020, à un prix de rachat équivalant à 100 % du montant du capital. L'intérêt sur les débentures a cessé de courir à compter de la date de rachat.

NOTE 14 : CAPITAL SOCIAL

Le tableau suivant présente un sommaire des actions émises et en circulation et des actions autodétenues aux 31 juillet 2016 et 31 octobre 2015.

Actions ordinaires et actions privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2016		31 octobre 2015	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	1 856,2	20 294 \$	1 846,2	19 811 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	4,2	156	3,3	128
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	4,6	251	6,7	355
Rachat d'actions aux fins d'annulation	(9,5)	(104)	–	–
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	1 855,5	20 597 \$	1 856,2	20 294 \$
Actions privilégiées – catégorie A				
Série S	5,4	135 \$	5,4	135 \$
Série T	4,6	115	4,6	115
Série Y	5,5	137	5,5	137
Série Z	4,5	113	4,5	113
Série 1 ¹	20,0	500	20,0	500
Série 3 ¹	20,0	500	20,0	500
Série 5 ¹	20,0	500	20,0	500
Série 7 ¹	14,0	350	14,0	350
Série 9 ¹	8,0	200	8,0	200
Série 11 ¹	6,0	150	6,0	150
Série 12 ^{1, 2}	28,0	700	–	–
Solde à la fin de la période – actions privilégiées	136,0	3 400 \$	108,0	2 700 \$
Actions autodétenues – ordinaires³				
Solde au début de l'exercice	1,1	(49) \$	1,6	(54) \$
Achat d'actions	81,4	(4 408)	98,2	(5 269)
Vente d'actions	(81,8)	4 415	(98,7)	5 274
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – ordinaires	0,7	(42) \$	1,1	(49) \$
Actions autodétenues – privilégiées³				
Solde au début de l'exercice	0,1	(3) \$	–	(1) \$
Achat d'actions	2,6	(57)	9,9	(244)
Vente d'actions	(2,5)	55	(9,8)	242
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – privilégiées	0,2	(5) \$	0,1	(3) \$

¹ Les actions privilégiées des séries 1, 3, 5, 7, 9, 11 et 12 qui comprennent des dispositions relatives aux FPUNV sont admissibles à titre de fonds propres réglementaires en vertu de la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Si une conversion touchant les FPUNV survenait conformément aux dispositions relatives aux FPUNV, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourraient être émises selon la formule de conversion décrite dans les conditions respectives visant chaque série d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'est déclaré et à verser sur celles-ci, le cas échéant, serait respectivement de 100 millions, 100 millions, 100 millions, 70 millions, 40 millions, 30 millions et 140 millions.

² Émises par la Banque le 14 janvier 2016. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels de ces actions, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 5,50 % pour la période initiale se terminant le 30 avril 2021. Par la suite, le taux de dividende sera ramené tous les cinq ans à un niveau correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans alors en vigueur majoré de 4,66 %. Les porteurs de ces actions auront le droit de convertir leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende non cumulatif de série 13, sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2021 et par la suite tous les cinq ans le 30 avril. Les porteurs d'actions de série 13 auront le droit de recevoir des dividendes trimestriels à taux variable, s'ils sont déclarés, à un taux correspondant au rendement moyen des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois alors en vigueur majoré de 4,66 %. Les actions de série 12 sont rachetables par la Banque, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, à 25 \$ l'action le 30 avril 2021 et par la suite tous les cinq ans le 30 avril.

³ Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

Rachat dans le cadre normal des activités

Le 9 décembre 2015, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cadre normal des activités de la Banque visant à racheter aux fins d'annulation jusqu'à 9,5 millions d'actions ordinaires de la Banque. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2016, la Banque a terminé ses rachats d'actions dans le contexte de son offre publique de rachat dans le cadre normal de ses activités et a racheté 9,5 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 51,23 \$ l'action pour une contrepartie totale de 487 millions de dollars.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite principaux, à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et à ses autres régimes de retraite importants au cours des trois mois et neuf mois clos les 31 juillet.

Cotisations aux régimes

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2016	31 juillet 2015	31 juillet 2016	31 juillet 2015
Régimes de retraite principaux	125 \$	111 \$	287 \$	260 \$
Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	4	3	11	10
Autres régimes de retraite ¹	7	76	30	94
Total	136 \$	190 \$	328 \$	364 \$

¹ Comprendent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Au 31 juillet 2016, la Banque prévoyait verser des cotisations additionnelles de 133 millions de dollars à ses régimes de retraite principaux, de 5 millions de dollars à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et de 72 millions de dollars à ses autres régimes de retraite d'ici la fin de l'exercice. Cependant, le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau actuel de ses cotisations au cours de l'exercice 2016.

NOTE 17 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016 et le 31 juillet 2015, et pour les douze mois clos le 31 octobre 2015.

Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les		Douze mois clos le
	31 juillet 2016	31 juillet 2015	31 juillet 2016	31 juillet 2015	31 octobre 2015
Résultat de base par action					
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 293 \$	2 213 \$	6 449 \$	6 029 \$	7 813 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 853,4	1 851,1	1 852,8	1 847,9	1 849,2
Résultat de base par action (en dollars)	1,24 \$	1,20 \$	3,48 \$	3,26 \$	4,22 \$
Résultat dilué par action					
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 293 \$	2 213 \$	6 449 \$	6 029 \$	7 813 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	2 293	2 213	6 449	6 029	7 813
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 853,4	1 851,1	1 852,8	1 847,9	1 849,2
Effet des titres dilutifs					
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) ¹	3,2	4,6	3,3	5,1	4,9
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 856,6	1 855,7	1 856,1	1 853,0	1 854,1
Résultat dilué par action (en dollars)¹	1,24 \$	1,19 \$	3,47 \$	3,25 \$	4,21 \$

¹ Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016 et le 31 juillet 2015 et les douze mois clos le 31 octobre 2015, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte du nombre moyen pondéré d'options dans les cas où le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

NOTE 18 : PROVISIONS, PASSIF ÉVENTUEL, ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE ET SÛRETÉS**PROVISIONS**

Le tableau suivant présente les provisions de la Banque.

Provisions

(en millions de dollars canadiens)

	Restructuration ¹	Litiges et divers	Total
Solde au 1 ^{er} novembre 2015	486 \$	301 \$	787 \$
Ajouts	4	122	126
Montants utilisés	(257)	(90)	(347)
Reprise des montants non utilisés	(23)	(47)	(70)
Écarts de conversion et autres	3	(2)	1
Solde au 31 juillet 2016, avant provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan	213 \$	284 \$	497 \$
Ajouter : provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan ²			457
Solde au 31 juillet 2016			954 \$

¹ Comprend les provisions pour les contrats de location déficitaires.

² Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

LITIGES ET DIVERS

La colonne Litiges et divers comprend des provisions aux fins de réserves légales. Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives, y compris des recours collectifs et autres litiges ou différends avec des tiers. Des provisions pour litiges sont constituées lorsqu'il devient probable que la Banque engagera des frais et que le montant peut être estimé de façon fiable, bien qu'il soit possible que la Banque subisse des pertes additionnelles et que les pertes réelles puissent être très différentes des estimations actuelles. La Banque croit que la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire, celles qui ne sont ni probables ni peu probables), en sus des provisions, pouvant découler des procédures judiciaires pour lesquelles il est possible de faire une telle estimation, allait de néant à environ 460 millions de dollars au 31 juillet 2016. Cela représente la meilleure estimation de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'une estimation. Les procédures ne pouvant pas faire l'objet d'une estimation par la Banque à l'heure actuelle, comme les procédures qui ne sont qu'à un stade préliminaire ou dont les montants réclamés ne sont pas déterminés, n'ont pas été prises en compte. L'estimation de la Banque exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, plusieurs incertitudes sont rattachées à ces procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque, notamment le risque que les approbations externes requises à l'égard d'un règlement en particulier ne soient pas accordées. Il est donc possible que l'incidence de l'issue de ces poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 28 des états financiers consolidés annuels 2015, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'est survenue depuis la publication des états financiers consolidés annuels 2015.

Litige Stanford — Le 22 avril 2016, la Banque a présenté une requête à la Cour pour que celle-ci revoie sa décision de rejet d'avril 2015 liée à certaines poursuites lancées par l'Official Stanford Investors Committee (OSIC) ayant trait à la *Texas Uniform Fraudulent Transfer Act*, en faisant valoir un changement législatif annoncé par la Cour suprême du Texas le 1^{er} avril 2016. Le 28 juillet 2016, la Cour a rendu sa décision et rejeté la requête en rejet de poursuite présentée par les défenderesses visant la demande de recours collectif des requérants. La Cour a également rejeté la requête visant la révision de sa décision de rejet relative aux demandes de l'OSIC.

Litige sur les frais de découvert — Les 11 poursuites ont été consolidées afin de regrouper les mesures préparatoires aux procès sous le numéro MDL 2613 devant la Cour de district des États-Unis pour le district de la Caroline du Sud. Le 19 juin 2015, les requérants ont déposé une demande de recours collectif modifiée consolidée, qui regroupe l'ensemble des poursuites consolidées, à l'exception de la demande de recours collectif visant l'affaire Mingrone, qui a été rejetée le 21 juillet 2015. La Banque Toronto-Dominion n'a pas été nommée défenderesse dans la demande de recours collectif modifiée consolidée. Le 10 décembre 2015, la Cour a accepté en partie et refusé en partie la requête en rejet de poursuite présentée par TD Bank, N. A. La présentation des communications préalables est en cours.

Frais d'interchange — Tant les requérants que les défenderesses ont obtenu en partie gain de cause par suite de leur appel respectif, mais la période visée par les recours principaux des requérants a été considérablement raccourcie.

ACTIFS AFFECTÉS EN GARANTIE ET SÛRETÉS

Dans le cadre normal des activités, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont affectés en garantie de passifs ou de passifs éventuels, y compris de contrats de rachat, de passifs de titrisation, d'obligations sécurisées, d'obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et de transactions d'emprunt de valeurs mobilières. Des actifs sont également déposés dans le but de participer aux systèmes de compensation et de paiement et aux institutions de dépôt ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales de territoires étrangers, ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de Bourses de dérivés ou d'autres contreparties de dérivés.

Le tableau suivant présente des renseignements sur les actifs affectés en garantie contre des passifs et des actifs détenus comme sûretés ou réaffectés en garantie.

(en millions de dollars canadiens)	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2016	31 octobre 2015
Sources des actifs affectés en garantie et sûretés		
Actifs de la Banque		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	45 \$	– \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	6 732	5 862
Prêts	79 982	69 585
Valeurs mobilières	77 781	70 612
Autres actifs	736	–
	165 276	146 059
Actifs de tiers ¹		
Sûretés reçues et disponibles à la vente ou pouvant être réaffectées en garantie	171 044	150 125
Moins : sûretés qui ne sont pas réaffectées	(64 678)	(51 678)
	106 366	98 447
	271 642	244 506
Utilisations des actifs affectés en garantie et sûretés²		
Dérivés	13 329	11 478
Obligations liées à des valeurs mobilières mises en pension	63 536	70 011
Prêts et emprunts de valeurs mobilières	41 506	30 867
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	43 722	36 303
Titrisation	35 125	36 500
Obligations sécurisées	31 783	22 071
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et institutions de dépôt	4 296	4 137
Gouvernements et banques centrales étrangers	1 447	1 320
Autres	36 898	31 819
Total	271 642 \$	244 506 \$

¹ Comprendent des sûretés reçues aux termes de prises en pension, d'emprunts de valeurs mobilières, de prêts sur marge et d'autres activités clients.

² Comprendent des actifs au bilan d'un montant de 37,5 milliards de dollars au 31 juillet 2016 (33,4 milliards de dollars au 31 octobre 2015) que la Banque a affectés en garantie et que la contrepartie peut par la suite réaffecter en garantie.

ACTIFS VENDUS AVEC RECOURS

Dans le cadre de ses activités de titrisation, la Banque fait habituellement des déclarations usuelles et donne des garanties d'usage à l'égard des actifs sous-jacents qui peuvent entraîner l'obligation de racheter les actifs. Ces déclarations et garanties indiquent que la Banque, en sa qualité de vendeur, a procédé à la vente des actifs de bonne foi et conformément aux lois et aux exigences contractuelles applicables. Si ces critères n'étaient pas satisfaits, la Banque pourrait devoir racheter les prêts.

ACTIFS VENDUS AVEC UNE OBLIGATION DE RACHAT ÉVENTUEL

La Banque vend des prêts hypothécaires, qu'elle continue de gérer, au Fonds hypothécaire TD (le Fonds), un fonds commun de placement géré par la Banque. Dans le cadre de ses responsabilités, la Banque a l'obligation de racheter des prêts hypothécaires lorsqu'ils sont en défaut ou si le Fonds fait face à un événement d'illiquidité, par exemple s'il ne dispose pas de suffisamment de trésorerie pour honorer les rachats au gré des porteurs de parts. Le 22 avril 2016, la Banque a dissous le Fonds pour le fusionner avec un autre fonds commun de placement qu'elle gère. Les prêts hypothécaires détenus par le Fonds n'ont pas été intégrés à cet autre fonds commun de placement et, à la dissolution du Fonds, les prêts hypothécaires ont été rachetés à une juste valeur de 155 millions de dollars. Avant la dissolution du Fonds, au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2016, la juste valeur des prêts hypothécaires rachetés du Fonds par suite d'un événement d'illiquidité s'est élevée respectivement à néant et 21 millions de dollars (3 millions de dollars et 6 millions de dollars respectivement pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2015).

NOTE 19 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires de détail et commerciaux aux États-Unis, des services de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet.

Résultats par secteur¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Services de détail au Canada		Services de détail aux États-Unis		Services bancaires de gros		Siège social		Total	
	31 juill. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	31 juill. 2015
	<i>Trois mois clos les</i>									
Produits (pertes) d'intérêts net(te)s	2 519	\$ 2 480	\$ 1 755	\$ 1 527	\$ 390	\$ 564	\$ 260	\$ 126	\$ 4 924	\$ 4 697
Produits (pertes) autres que d'intérêts	2 622	2 531	591	576	469	201	95	1	3 777	3 309
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	258	237	168	153	11	2	119	45	556	437
Indemnités d'assurance et charges connexes	692	600	–	–	–	–	–	–	692	600
Charges autres que d'intérêts	2 133	2 104	1 372	1 239	437	431	698	518	4 640	4 292
Résultat avant impôt sur le résultat	2 058	2 070	806	711	411	332	(462)	(436)	2 813	2 677
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	549	513	143	129	109	93	(225)	(233)	576	502
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	–	–	125	92	–	–	(4)	(1)	121	91
Résultat net	1 509	\$ 1 557	\$ 788	\$ 674	\$ 302	\$ 239	\$ (241)	\$ (204)	\$ 2 358	\$ 2 266
	<i>Neuf mois clos les</i>									
	31 juill. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	31 juill. 2015	31 juill. 2016	31 juill. 2015
Produits (pertes) d'intérêts net(te)s	7 428	\$ 7 284	\$ 5 261	\$ 4 473	\$ 1 289	\$ 1 745	\$ 873	\$ 335	\$ 14 851	\$ 13 837
Produits (pertes) autres que d'intérêts	7 631	7 404	1 774	1 606	1 000	515	314	17	10 719	9 542
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	748	666	551	361	73	4	410	143	1 782	1 174
Indemnités d'assurance et charges connexes	1 877	1 863	–	–	–	–	–	–	1 877	1 863
Charges autres que d'intérêts	6 307	6 264	4 194	3 746	1 307	1 311	2 221	1 841	14 029	13 162
Résultat avant impôt sur le résultat	6 127	5 895	2 290	1 972	909	945	(1 444)	(1 632)	7 882	7 180
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	1 641	1 453	374	346	227	268	(654)	(803)	1 588	1 264
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	–	–	342	267	–	–	(3)	2	339	269
Résultat net	4 486	\$ 4 442	\$ 2 258	\$ 1 893	\$ 682	\$ 677	\$ (793)	\$ (827)	\$ 6 633	\$ 6 185

Total de l'actif aux 31 juillet

(en milliards de dollars canadiens)

378,6 \$ 352,1 \$ **368,9** \$ 342,2 \$ **373,9** \$ 354,3 \$ **61,0** \$ 50,6 \$ **1 182,4** \$ 1 099,2 \$

¹ À compter du premier trimestre de 2016, la présentation des produits, de la provision pour pertes sur créances et des charges des Services de détail aux États-Unis pour le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis ne comprend que les montants correspondant à la partie convenue comme revenant à la Banque du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, tandis que la quote-part revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social. Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation révisée du portefeuille. Le changement n'a eu aucune incidence sur le résultat net des secteurs ni sur la présentation des résultats bruts et nets figurant à l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque.

NOTE 20 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs.

Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2016, la Banque s'est conformée à la ligne directrice du BSIF en vertu du cadre de Bâle III sur les ratios de fonds propres et le ratio de levier financier. À compter du 1^{er} janvier 2016, les cibles du BSIF pour les banques canadiennes désignées BISI à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires et sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %.

Le tableau suivant résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque au 31 juillet 2016 et au 31 octobre 2015.

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2016	31 octobre 2015
Fonds propres		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	40 363 \$	37 958 \$
Fonds propres de catégorie 1	46 427	43 416
Total des fonds propres	56 737	53 600
Actifs pondérés en fonction du risque servant à calculer les ratios de fonds propres		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	388 243 \$	382 360 \$
Fonds propres de catégorie 1	388 872	383 301
Total des fonds propres	389 412	384 108
Ratios de fonds propres et de levier financier		
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ¹	10,4 %	9,9 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ¹	11,9	11,3
Ratio du total des fonds propres ¹	14,6	14,0
Ratio de levier financier	3,8	3,7

¹ Conformément à la ligne directrice définitive sur les normes de fonds propres, l'application de l'exigence de fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (RVC) sera progressive jusqu'au premier trimestre de 2019. Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'inclusion du RVC prescrite par le BSIF. Les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont respectivement 64 %, 71 % et 77 %.

NOTE 21 : GESTION DES RISQUES

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion, en ce qui a trait au risque de marché et au risque de liquidité, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	Votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions)	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Agent des transferts : La Société de fiducie CST C.P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 (Canada et É.-U. seulement) ou 416-682-3860 Facsimilé : 1-888-249-6189 inquiries@canstockta.com ou www.canstockta.com
déterminez vos actions TD par l'entremise du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres Computershare P.O. Box 30170 College Station, TX 77842-3170, ou Computershare 211 Quality Circle, Suite 210 College Station, TX 77845 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 www.computershare.com
êtes actionnaire non inscrit d'actions TD qui sont détenues au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Renseignements généraux

Communiquer avec les Affaires internes et publiques au : 416-982-8578

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonnais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : www.td.com/francais

Courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 25 août 2016. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 15 h HE. Au cours de la conférence téléphonique et de la webémission audio, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le troisième trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site de la TD à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2016.jsp>, le 25 août 2016, vers 12 h HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-204-9271 ou au 1-800-505-9568 (sans frais).

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse

www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2016.jsp. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 18 h HE, le 25 août 2016, jusqu'à 18h HE, le 30 septembre 2016, en composant le 647-436-0148 ou le 1-888-203-1112 (sans frais). Le code d'accès est le 9997574.

Assemblée annuelle

Le jeudi 30 mars 2017

Musée Design Exchange

Toronto (Ontario)